

L'OSCE annonce la libération « prochaine » de huit soldats yougoslaves capturés au Kosovo

PRISTINA. L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) a affirmé, mardi 12 janvier, être parvenue à « un accord avec l'UCK [Armée de libération du Kosovo] pour la libération prochaine » de huit soldats de l'armée yougoslave capturés vendredi par les sécessionnistes albanais. L'OSCE n'a pas donné de détails sur cet accord. L'UCK, qui se bat pour l'indépendance du Kosovo, province de Serbie peuplée majoritairement d'Albanais, réclamait la libération de plusieurs de ses combattants en échange de huit soldats. D'importantes forces de police serbes et de l'armée yougoslave sont massées dans la région, faisant craindre une reprise des combats. L'UCK a annoncé que plusieurs de ses dirigeants devaient rencontrer, mercredi, des diplomates occidentaux dont l'émissaire américain Christopher Hill, chargé de trouver une issue politique à un conflit qui a provoqué la mort de près de deux mille personnes depuis le début de 1998. — (Corresp.)

L'OMC dispose de 90 jours pour arbitrer le conflit de la banane

GENÈVE. La dispute récurrente au sujet de la banane entre les Etats-Unis et l'Union européenne (UE) est entrée dans une nouvelle phase avec la décision prise, mardi 12 janvier, par l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de créer une commission d'arbitrage afin de tenter d'éviter une dangereuse escalade. Désavouée lors d'un précédent arbitrage de l'OMC en 1997, Bruxelles avait ensuite été amenée à réformer un système d'importation de bananes accordant des préférences commerciales aux producteurs communautaires, ainsi qu'aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP). Ces nouvelles dispositions, entrées en vigueur le 1^{er} janvier, sont jugées insuffisantes par les Etats-Unis (qui brandissent des menaces de rétorsion) et plusieurs pays d'Amérique latine. Instituée à la demande de l'UE et de l'Equateur, la commission d'arbitrage dispose de 90 jours pour déterminer si le système européen est conforme aux règles du commerce multilatéral ou s'il est discriminatoire, comme le prétend Washington. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ANGOLA :** le mouvement rebelle de l'Unita a informé, mardi 12 janvier, à Paris, l'émissaire de l'ONU, Benon Sevan, qu'il avait retrouvé l'épave du deuxième appareil des Nations unies disparu depuis le 2 janvier. Isaias Samakuva, un responsable de l'Unita, a déclaré que son mouvement était prêt à emmener une équipe de secours sur les lieux où l'appareil s'est écrasé avec neuf personnes à bord. L'épave du premier avion de l'ONU, qui a été abattu le 26 décembre, a été découverte vendredi près de Huambo, dans le centre de l'Angola. Les deux appareils ont été abattus au-dessus d'une zone contrôlée par l'UNITA. — (AFP)

■ **CAMBODGE :** M. Boutros-Ghali a expliqué avoir été utilisé par les autorités cambodgiennes lors de sa récente rencontre à Phnom Penh avec l'ex-dirigeant khmer rouge, Khieu Samphan. « Je connaissais les Khmers rouges pour avoir négocié auparavant avec eux, en 1992 et 1993. Ils ont annoncé qu'ils avaient un message à me transmettre. Je ne savais pas que j'allais recevoir la presse. Ce qu'on cherchait alors, c'était la réconciliation », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation internationale de la francophonie, mardi 12 janvier, devant des parlementaires européens à Strasbourg. Interrogé sur les critiques formulées en France à son égard après cette rencontre, M. Boutros-Ghali a assuré qu'il ne démissionnerait pas de ses fonctions. — (AFP)

■ **ETATS-UNIS :** le président américain Bill Clinton a versé à Paula Jones, mardi 12 janvier, les 850 000 dollars prévus par l'accord extrajudiciaire mettant fin aux poursuites pour harcèlement sexuel engagées par l'ancienne employée de l'Etat de l'Arkansas, a annoncé un responsable de la Maison Blanche. Le versement de cette somme — dont 375 000 proviennent de la fortune personnelle des Clinton et les 475 000 autres d'une compagnie d'assurances — met un terme à l'affaire Paula Jones. La transaction a été effectuée en vertu d'un accord conclu en novembre dernier. — (Reuters.)

■ **HAÏTI :** la sœur du président haïtien René Préval se trouvait dans un état « stable », mardi 12 janvier, à l'hôpital général de Port-au-Prince et ses jours n'étaient pas en danger après l'attentat qui a coûté la vie à son chauffeur, ont indiqué les médecins haïtiens. M^{me} Marie-Claude Calvin-Préval a été atteinte de trois balles au thorax, à la jambe et au cou, mardi après-midi, au centre de Port-au-Prince, lors d'un attentat non revendiqué commis par deux inconnus armés, circulant à moto, qui ont pris la fuite. — (AFP)

■ **MALI :** l'ancien président Moussa Traoré et son épouse Mariam ont été condamnés à mort, mardi 12 janvier, par la cour d'assises de Bamako au terme d'un procès pour « crimes économiques » intenté par l'Etat malien, qui avait commencé le 12 octobre 1998. Au pouvoir pendant vingt-trois ans, Moussa Traoré est emprisonné depuis son renversement en 1991 par un coup d'Etat militaire qui a mené le Mali à la démocratie. — (AFP, AP, Reuters.)

■ **UNION EUROPÉENNE :** présentant le programme des six mois de la présidence allemande de l'Union devant le Parlement européen, Joschka Fischer, ministre allemand des affaires étrangères, a proposé mardi 12 janvier, que le sommet européen de Cologne, en juin, convoque pour 2001 une nouvelle CIG (Conférence intergouvernementale) sur la réforme des institutions européennes. « Dans la perspective de l'élargissement, cette réforme est urgente », a-t-il dit. Le point décisif, selon M. Fischer, est de généraliser le vote à la majorité dans les décisions de l'Union. L'Allemagne souhaite limiter l'unanimité aux questions fondamentales comme les modifications des traités.

■ **La bourse annuelle Michel Seurat, attribuée par le CNRS** en mémoire du chercheur disparu tragiquement pendant la guerre civile libanaise, a été remise mardi 12 février à Emmanuel Bonne, lauréat 1998 pour ses recherches sur la justice en Syrie.

La Russie présente son premier avion de combat « furtif »

MOSCOU. La société MAPO-Mig a présenté, mardi 12 janvier, le premier avion « furtif » russe sur une base proche de Moscou. Désigné par les initiales MFI (acronyme russe pour Multifunctional Interceptor) et « Projet 142 », selon une dénomination occidentale reprise dans la presse russe, le nouveau Mig est un concurrent potentiel du F-117 américain, le premier avion conçu pour échapper à la détection radar, et il se présente surtout comme un rival direct du F-22 Raptor en cours de mise au point aux Etats-Unis. La décision de produire en série l'avion « furtif » de Mig, dont les premiers dessins ont été élaborés en 1986 et dont le projet a failli être abandonné en 1995 pour des raisons budgétaires, n'a pas encore été prise, selon des médias russes. Deux exemplaires seulement ont été construits jusqu'à présent et les essais en vol, qui pourraient durer sept ans, devraient commencer en février. Le coût de revient et le futur prix de vente de ce bi-racteur n'ont cependant pas été révélés. — (AFP.)

Les rebelles sierra-léonais cèdent du terrain et incendient Freetown en se repliant

En dépit des efforts de médiation ouest-africains, les négociations n'ont pas commencé

Le chef de la rébellion sierra-léonaise — dont les hommes sont sur le point d'être chassés de Freetown en flammes — a exprimé, mardi 12 janvier,

son désir de paix, aussitôt démenti par son adjoint, qui a menacé d'attaquer l'aéroport international où sont installés des éléments de la Force d'inter-

position ouest-africaine (Ecomog). Les médiations engagées par les pays d'Afrique de l'Ouest n'ont pas encore abouti à des négociations.

ABIDJAN

de notre correspondant en Afrique de l'Ouest

A peine une semaine après son entrée dans Freetown, capitale de la Sierra Leone, la rébellion est sur le point d'en être chassée. Mardi 12 janvier, les rebelles — une coalition de soldats putschistes et de guérilleros du Front révolutionnaire uni (RUF) — auraient cédé du terrain devant la Force d'interposition ouest-africaine, l'Ecomog, un contingent à majorité et commandement nigériens.

L'Ecomog est le bras armé du régime civil sierra-léonais depuis qu'elle a rétabli, en février 1998, le président démocratiquement élu, Ahmad Tejan Kabbah, renversé par une junte militaire à laquelle s'était ralliée le RUF.

Pour la deuxième fois, l'alliance entre militaires factieux et guérilleros est donc chassée par le Nigeria de la capitale de ce petit pays d'Afrique occidentale d'à peine 5 millions d'habitants.

Cette fois, les dégâts infligés à la ville sont catastrophiques. Des

incendies ravagent le centre et les quartiers est de cette cité, en grande partie construite de maisons en bois d'inspiration nord-américaine.

Freetown a été fondée vers 1850 par des esclaves affranchis par la couronne d'Angleterre. L'hôpital, l'université de Fourah Bay, la plus ancienne d'Afrique de l'Ouest, sont en flammes. Des habitants de Freetown, dont des commerçants libanais, qui ont réussi à fuir la ville ont raconté que les habitations avaient été systématiquement pillées.

MENACE D'ÉPIDÉMIES

On ignore toujours le bilan humain d'une semaine de combats. Deux chasseurs Alpha Jet de l'aviation nigérienne ont bombardé les positions tenues par les rebelles alors que ceux-ci ont choisi de s'établir dans les quartiers les plus densément peuplés.

On signalait toujours, mardi, des poches de résistance, les rebelles prenant la population en otage. La ville est privée d'eau — ce qui rend encore plus difficile la

lutte contre les incendies — et n'a pas été ravitaillée en nourriture depuis plusieurs jours. Les cadavres jonchent les rues ; les épidémies menacent.

Malgré les succès militaires de l'Ecomog, la voie de la négociation ne semble pas tout à fait fermée. Dans le cadre de leur mission de médiation, les ministres des affaires étrangères du Togo et de la Côte-d'Ivoire ont pu rencontrer, mardi, le chef du RUF, le caporal Foday Sankoh. Arrêté, jugé et condamné à mort lors du retour au pouvoir du président Kabbah, le guérillero sexagénaire est actuellement détenu sur un bateau nigérian au large de Freetown. Il serait en bonne santé.

« VOLONTÉ DE PAIX »

Le fondateur du RUF garde un ascendant certain sur ses troupes. Mélangeant rites africains et rhétorique marxiste, recourant à la cruauté pour s'assurer de la fidélité de combattants souvent très jeunes, Foday Sankoh reste, pour ses troupes, le « Popay » qui dit la loi. Or, lors de son entretien avec

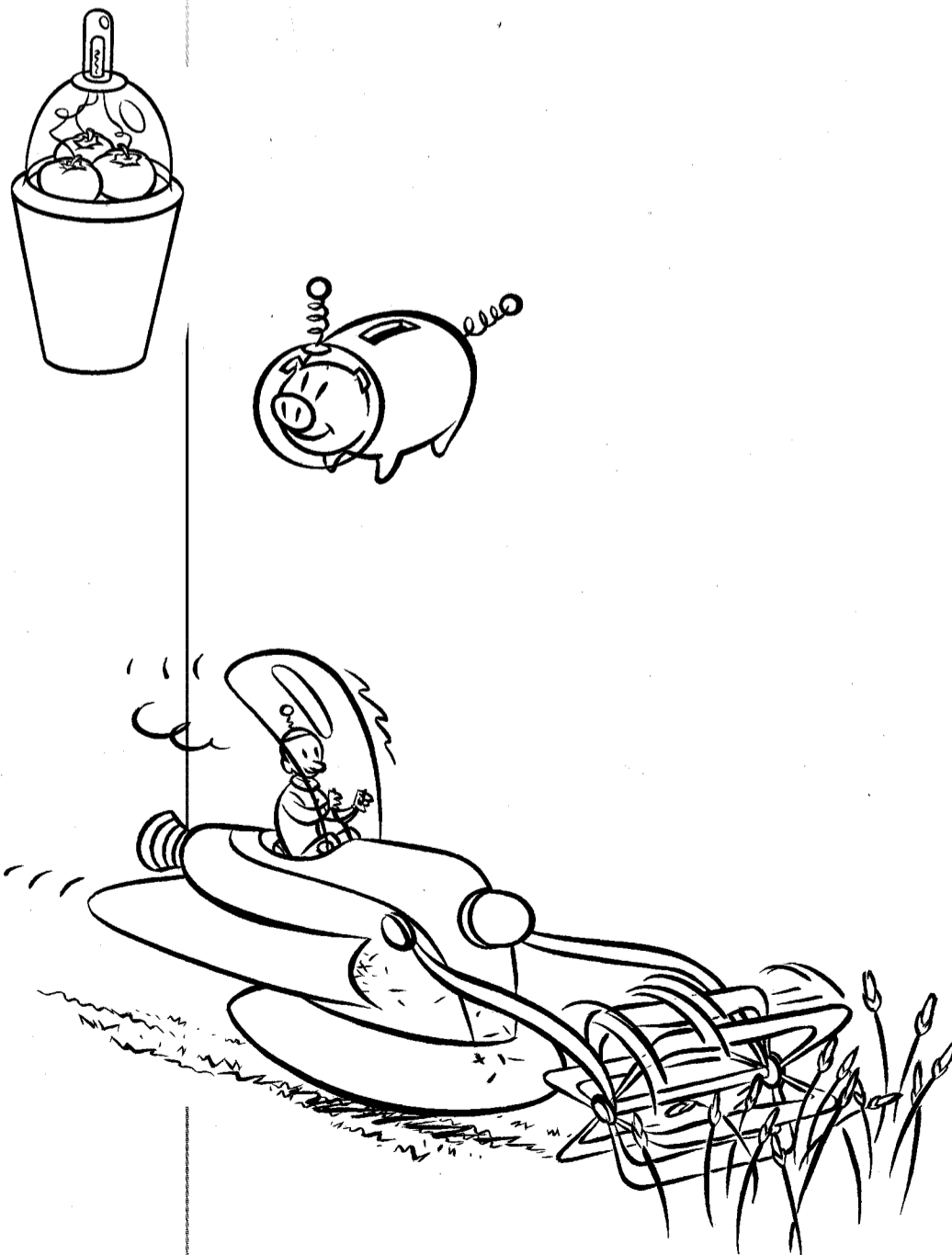
les ministres togolais et ivoiriens, le caporal a affirmé sa « volonté de paix ».

Mais sur le terrain, le commandant en second de la guérilla, le général Sam « Maskita » Bockarie, a maintenu ses exigences : il ne déposera les armes qu'après avoir rencontré son chef en tête-à-tête et en terrain neutre. En attendant, il menace de s'attaquer à l'aéroport international de Lungi, base arrière de l'armée nigérienne, séparé de Freetown par un bras de mer.

En Afrique de l'Ouest, l'idée d'une négociation semble gagner du terrain. Lansana Kouyaté, secrétaire général de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao), qui, jusqu'ici avait adopté le point de vue belliqueux du président Kabbah et du Nigeria, a déclaré en demandant l'ouverture de négociations : « Même si l'Ecomog parvient à reprendre le contrôle de Freetown, tôt ou tard, les rebelles reviendront. »

Thomas Sotinel

BNP



Une seconde information judiciaire est ouverte sur la gestion de la MNEF

Des responsables du Parti socialiste pourraient être visés

Un nouvel épisode de l'affaire concernant la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF) a débuté, mardi 12 janvier, avec l'ouver-

ture par le parquet de Paris d'une deuxième information judiciaire sur sa gestion. Cette nouvelle enquête vise en particulier la manière dont

la mutuelle aurait obtenu des versements surévalués de la Caisse nationale d'assurance-maladie afin de financer des activités de ses filiales.

LE PARQUET DE PARIS a ouvert, mardi 12 janvier, une seconde information judiciaire sur la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Cette nouvelle procédure a été confiée aux deux juges d'instruction parisiens, Armand Riberolles et Françoise Neher, déjà chargés, depuis le 9 septembre 1998, d'une enquête sur les relations entre la MNEF et trois sociétés filiales ou sous-traitantes spécialisées dans la communication et les études, Spim, Politic et Transim.

Ce nouveau volet de l'affaire est le résultat d'une enquête préliminaire menée par la brigade financière sur le fonctionnement général de la mutuelle étudiante dirigée par Olivier Spithakis de 1985 à octobre 1998, et sur la gestion d'une quarantaine de filiales commerciales. Après l'examen des conclusions de cette enquête, le parquet de Paris a opté pour l'ouverture d'une nouvelle information judiciaire contre X... visant les chefs d'escroquerie, d'abus de confiance et recel, d'abus de biens sociaux et recel, et d'abus de crédit et recel.

Selon les policiers, les responsables de la mutuelle auraient volontairement falsifié les comptes de leur organisme afin de tromper la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM) dans la gestion déléguée du régime obligatoire de Sécurité sociale d'environ 600 000 étudiants. Malgré l'absence de griefs majeurs relevés par de nombreuses inspections administratives lors des contrôles réalisés ces dernières années, les relations financières liant la CNAM et la MNEF sont critiquées par les enquêteurs. Chargée, depuis 1948, de la couverture sociale des étudiants, la MNEF se voit remettre, à ce titre, des « remises de gestion » versées par la Caisse nationale pour chaque immatriculation. Au regard des éléments découverts lors des premières investigations, le montant versé par étudiant jusqu'en 1992, entre 321 et 335 francs – qui a été révisé à la baisse depuis –, aurait été obtenu par des moyens irréguliers. La CNAM aurait ainsi été conduite à surévaluer ses dotations à la MNEF qui, de cette façon, a pu financer des activités annexes.

Au chapitre consacré aux mu-

tuelles étudiantes dans son rapport sur la Sécurité sociale, rendu public en octobre 1998, la Cour des comptes avait mentionné que « la substantielle revalorisation des remises de gestion a été consentie [aux mutuelles] sans qu'aucun lien ne soit jamais établi avec les coûts de gestion réellement engagés ». Sans préconiser pour autant l'engagement de poursuites, la Cour avait noté que « les marges de manœuvre ainsi dégagées leur ont permis d'investir dans des secteurs concurrentiels qui éloignent ces organismes de leur vocation purement mutualiste ».

L'enquête de la brigade financière relève ensuite que la gestion

raient apparus lors de l'analyse des documents comptables saisis par les policiers. On relève notamment un certain nombre de cumuls illicites de fonctions et de rémunérations des dirigeants de la mutuelle également appointés par les filiales ou des mutuelles proches. Des salaires auraient également été versés à des personnes n'exerçant aucune fonction au sein de la mutuelle. Dans ce cas seraient visés des anciens dirigeants du syndicat étudiant UNEF-ID, ainsi que des responsables du Parti socialiste issus de ses rangs. Apparaît également le caractère illicite des conditions dans lesquelles la MNEF aurait

reçu, deux ans plus tard, plus de 14 millions de francs à la MNEF pour y loger ses activités. C'est aussi dans ces locaux qu'a été installé le siège d'une mystérieuse association, France-Taiwan, présidée par Pierre Bergé, qui comptait parmi ses membres diverses personnalités de droite et de gauche.

Dans l'information judiciaire, le parquet a retenu les soupçons formulés par les policiers à l'égard de la Société nouvelle d'investissement et de gestion (SNIG). En 1997, cette filiale du groupe Vivendi est entrée, à hauteur de 34 %, au capital de la société holding financière Raspail participation et développement, qui regroupe l'ensemble des filiales de la MNEF. Cette transaction, d'un montant de 21 millions de francs, a été réalisée par l'intermédiaire de Dominique Strauss-Kahn (*lire ci-contre*). Par ailleurs, l'enquête a porté sur les conditions dans lesquelles la MNEF a perdu, en 1996, 17 millions de francs dans la chute du groupe d'enseignement supérieur privé, Educinvest, où elle était actionnaire aux côtés de sociétés du groupe Générale des eaux, devenu Vivendi.

Enfin, des faits relevant de l'abus de biens sociaux et de l'abus de crédit auraient été décelés lors de la vente par Raspail participation et développement, de participations au sein de la société de courtage d'imprimerie Editif, dont le passif a été repris, en 1993, par une autre filiale Spim. Des abandons de créances et d'intérêts jugés suspects devraient faire l'objet d'un examen approfondi par les magistrats.

Michel Delberghé
et Jacques Follorou

Le rôle de Dominique Strauss-Kahn

Examinée dans le cadre de l'enquête préliminaire sur la MNEF, l'intervention de l'actuel ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, entre 1994 et 1997, en qualité de conseil, lors de l'entrée du groupe Vivendi au sein d'une entité liée à la MNEF, Raspail participation et développement, n'aurait pas, selon l'analyse du parquet de Paris, donné lieu à des pratiques irrégulières. M. Strauss-Kahn avait, à cette occasion, perçu une rémunération de 600 000 francs. Aucune trace écrite de sa prestation n'avait pourtant été retrouvée. Le protocole d'accord et les documents afférents à la négociation ayant été rédigés par un autre cabinet d'avocats, le débat juridique portait alors sur la définition de l'activité de conseil. L'information judiciaire ouverte par le parquet, le 12 janvier, doit étudier la gestion des sociétés pour le compte desquelles M. Strauss-Kahn est intervenu, ce qui n'exclut pas, à terme, une enquête plus approfondie sur sa rémunération.

des filiales de la MNEF aurait donné lieu à de nombreuses pratiques délictueuses, destinées à enrichir les actionnaires de ces sociétés au préjudice de la mutuelle. Des prestations réalisées, sans aucune contrepartie, par la MNEF au profit de la société financière holding Raspail participation et développement (RPD), Immo-campus (gestionnaire des actifs immobiliers), Prestintel (prestataire informatique), Campus résidence (constructions de logements étudiants), Scop Iram et Cap Iram, (assurance), Média jeune (communication) et la Mutuelle interprofessionnelle de France (MIF) auraient permis d'enregistrer des plus-values injustifiées, lors de cessions ou prises de participation, au profit des actionnaires de ces filiales.

Des faits d'abus de confiance se-

subventionné l'association Messagers de la santé, alors présidée par Marie-Bel Obadia. Ancienne directrice de la communication institutionnelle de la MNEF, cette dernière aurait confié la réalisation des campagnes d'information et de prévention initiées par cette association à la société Politic, dirigée par son mari, Gérard Obadia.

RACHAT D'UN IMMEUBLE

Par ailleurs, l'intervention de la mutuelle lors du rachat d'un immeuble rue Tiphaine, dans le 15^e arrondissement de Paris, aurait donné lieu à des pratiques de surfacturation. Propriété de l'industriel Alain Obadia, ancien PDG d'Asystel, une société d'informatique prestataire de la MNEF, qui l'avait acquis pour près de 7 millions de francs en 1988, cet immeuble a été revendu après tra-

La mutuelle se réorganise avant les élections en février

LA MNEF survivra-t-elle à la cascade d'enquêtes, de poursuites judiciaires et de missions d'investigation qui, depuis un an, auscultent la gestion de « l'ère Spithakis », l'ancien directeur général remplacé, à la fin du mois de septembre 1998, par Jacques Delpy, nommé pour une mission intérimaire. L'impact des révélations successives sur les « affaires de la MNEF » s'est traduit, lors de la rentrée universitaire, par une diminution d'environ 10 % parmi les 600 000 étudiants immatriculés au régime de Sécurité sociale et les 200 000 adhérents aux prestations mutualistes. Cette situation devrait conduire la MNEF à réviser à la baisse ses prévisions budgétaires d'environ 20 millions de francs.

Dès son arrivée, M. Delpy a été confronté à des difficultés informatiques, qui ont affecté le fonctionnement de cette entreprise de 750 salariés. La mise en place d'un nouveau système a considérablement perturbé le traitement des données et surtout la gestion des prestations dues aux étudiants (*Le Monde* du 24 décembre 1998). Malgré l'adoption d'un plan d'ur-

gence, cette situation n'est pas encore totalement résorbée.

En dépit de la demande du gouvernement, la commission de contrôle des mutuelles ne s'est pas résolue à nommer un administrateur provisoire. Dès lors, la présidente du conseil d'administration, Marie-Dominique Linalle, a ouvert le processus électoral destiné à mettre en place une nouvelle équipe dirigeante. Alors que le dépôt des listes est fixé au 20 janvier, ces élections devraient avoir lieu entre le 15 et le 27 février.

Sans attendre, le directeur par intérim a entrepris une remise en ordre dans le réseau de filiales commerciales. En premier lieu, Pierre Elsen, ancien directeur d'Air Inter, a été nommé à la tête de Raspail Participation et Développement (RPD). Une réflexion a par ailleurs été engagée pour limiter le nombre de ces filiales, dont certaines sont déjà en passe d'être cédées.

M. D.

Supplément d'enquête après la mort par asphyxie de deux détenus de Bois-d'Arcy

LA CHAMBRE d'accusation de la cour d'appel de Versailles a ordonné, mercredi 13 janvier, un supplément d'information dans une affaire concernant la mort par asphyxie, dans la nuit du 22 au 23 juillet 1996, de deux jeunes, Zawad Zaouiya et Hassan Barkouch, dans l'incendie de leur cellule à la prison de Bois-d'Arcy (Yvelines). Un an après les faits, le parquet avait classé ce dossier sans suite. Mais les parents des victimes s'étaient constitués partie civile pour obtenir l'ouverture d'une information. Celle-ci s'était achevée par un non-lieu, la juge d'instruction Françoise Carlier-Prigent ayant estimé, le 4 juin 1998, qu'« aucune faute n'avait été commise ».

Les familles cherchent à comprendre ce drame, qui met en cause l'organisation de la surveillance de nuit et des secours ainsi que la toxicité des matelas en mousse utilisés en détention. La mort de Zawad Zaouiya avait causé une vive émotion dans la cité du Val Fourré à Mantes-la-Jolie (Yvelines). Le jeune homme avait été interpellé à son domicile, le 10 juillet 1996, au lendemain d'incidents entre les jeunes et la police. Placé en détention provisoire à Bois-d'Arcy, il s'y trouvait depuis dix jours lorsque le drame s'est produit. Selon les éléments de l'enquête, l'un de ses codétenus aurait mis le feu à un matelas pour protester contre le refus de l'adminis-

tration de le changer de cellule. Les faits se sont produits sous les yeux d'un surveillant mais ce dernier ne possédait ni les clés de la cellule ni celle du local contenant le matériel de lutte contre l'incendie. Cette perte de temps semble s'être combinée à une organisation déficiente, qui a empêché les secours d'intervenir rapidement. Avocat de la famille Zaouiya, M^e Jean-Jacques De Felice pointe « une série de fautes et de négligences » et estime que le supplément d'information doit permettre de prévenir d'autres drames et d'éviter que « la haine ne s'installe à partir d'un refus de rechercher la vérité ».

Philippe Bernard

La famille du préfet Erignac invite juges et policiers à « unir leurs efforts »

LA VEUVE de l'ancien préfet de Corse, Claude Erignac, et ses deux enfants se sont interrogés, mardi 12 janvier, sur le « remue-ménage entre policiers et juges », alors que les crispations observées au sein des services chargés de l'enquête sur l'assassinat du préfet sont de plus en plus manifestes. La famille Erignac sort ainsi de la réserve qu'elle s'était imposée depuis l'assassinat commis le 6 février 1998 à Ajaccio. Elle souhaite que tous les serveurs de l'Etat « oublient leurs querelles et unissent leurs efforts ». Les crispations internes se sont accrues au Palais de justice de Paris après l'ouverture, le 31 décembre, d'une information judiciaire pour « violation et recel du secret de l'instruction » consécutive à la publication dans la presse d'extraits du rapport du policier Roger Marion, chef de la division nationale antiterroriste, sur l'assassinat. La famille Erignac « craint que le climat actuel qui règne au Palais de justice de Paris nuise à la bonne marche de l'instruction », a expliqué son avocat, M^e Joël Lagrange.

M. Chevènement et la régularisation des Algériens

EN AFFIRMANT qu'une Algérienne sans papiers présente en France depuis dix ans pouvait obtenir sa régularisation sur la base de la loi sur l'immigration entrée en vigueur en mai 1998, Jean-Pierre Chevènement a commis une erreur juridique, dimanche 10 janvier sur TF 1. Le loi prévoit bien, en effet, l'attribution d'une carte de séjour d'un an à tout étranger justifiant « par tout moyen » qu'il vit habituellement en France depuis dix ans, même irrégulièrement, sauf s'il est en état de polygamie. Cette disposition a permis de « repêcher » certains déboutés de l'opération de régularisation – moins souple que la loi sur ce point – engagée par le ministre de l'intérieur. Elle a été conçue pour permettre la régularisation continue de personnes dont la longue durée du séjour atteste l'intégration. Seul problème : la loi ne s'applique ni aux Algériens ni aux Tunisiens, dont l'entrée et le séjour en France sont régis par des accords bilatéraux, qui fixent à quinze ans au lieu de dix la durée du séjour exigée pour l'obtention d'un titre de séjour dans ce cas. M. Chevènement s'est donc trompé en prenant l'exemple d'une Algérienne, l'une des nationalités à ne pas bénéficier de l'assouplissement prévu par la loi dont il est l'auteur.

DÉPÊCHES

■ JUSTICE : le dirigeant nationaliste corse Alain Orsoni a été relaxé par le tribunal correctionnel de Paris, mardi 12 janvier, des poursuites pour « organisation d'insolvabilité » engagées par des gendarmes blessés en 1980 dans un attentat qui lui avait été attribué. Le ministère public avait requis une peine de prison ferme contre le responsable du Mouvement pour l'autodétermination. Le tribunal a jugé que les poursuites reposaient sur l'essentiel sur des déclarations de M. Orsoni dans la presse, ce qui est insuffisant pour apporter une certitude sur la réalité de son patrimoine.

■ ENVIRONNEMENT : la prochaine journée « En ville, sans ma voiture » a été fixée au 22 septembre, ont annoncé, mardi 12 janvier, les ministres de l'environnement et des transports, Dominique Voynet et Jean-Claude Gaysot. Alors que 34 villes avaient participé à la première édition, le 22 septembre 1998, la prochaine journée veut toucher un plus grand nombre de villes et d'agglomérations – qui devront se porter candidates avant le 15 avril. L'appel à candidature a été élargi aux villes d'Europe.

Alberto Meda, Créateur de l'Année,
Salon du Meuble de Paris 1999.

Nous présenterons la Collection
d'Alberto Meda en notre show-room
du 14 ou 18 janvier de 9h à 20h
(sauf dimanche).

vitra.

Meda Chair Collection
Design Alberto Meda



Vitra, 40, rue Violet, 75015 Paris, tél. 01 45 75 59 11, fax 01 45 75 50 56
www.vitra.com, info@vitra.com

Des grains de sable sur les rails des tramways

Le succès auprès des usagers du nouveau « bon vieux tram » ne se dément pas. Partout des lignes naissent, croissent et embellissent, au passage, l'espace urbain. Pourtant, ici ou là, des obstacles administratifs ou politiques tendent à bloquer les projets. Exemple à Caen

À FORCE de l'annoncer, le tramway nouveau va finir par arriver. Mais si les pelleteuses et les bulldozers s'activent ou se préparent à poser des rails dans la cité, dans certaines villes des difficultés d'ordre technique et/ou politique ont surgi, qui compromettent ou retardent la mise en chantier des trams jamais tant désirés.

Ainsi le tournant du millénaire, qui coïncide avec la dernière ligne droite préélectorale municipale, ne sera pas toujours négocié dans la facilité. Pour des raisons, naturelles, de calendrier, les trois premières années d'un mandat permettent de proposer, concevoir et faire voter des projets dont la réalisation s'opérera dans les trois années suivantes. Car il est assez fâcheux d'affronter le verdict des urnes lorsque les quartiers les plus commerçants sont en travaux. Alain Chenard, l'ancien maire (PS) de Nantes, qui eut le mérite de « réinventer » le tram moderne, en sait quelque chose : en 1983, il fut battu deux ans avant l'inauguration de la première ligne aujourd'hui plébiscitée.

Il est en revanche très efficace pour un maire de multiplier les inaugurations avant de se représenter devant ses administrés. C'est ainsi qu'on assiste actuellement à une série de péripéties parallèles dont les causes ou les issues probables ne sont pas toujours comparables. Semés par des mains « mal intentionnées » ou jetés là par quelque turbulence administrative, des grains de sable menacent de gripper les belles machines.

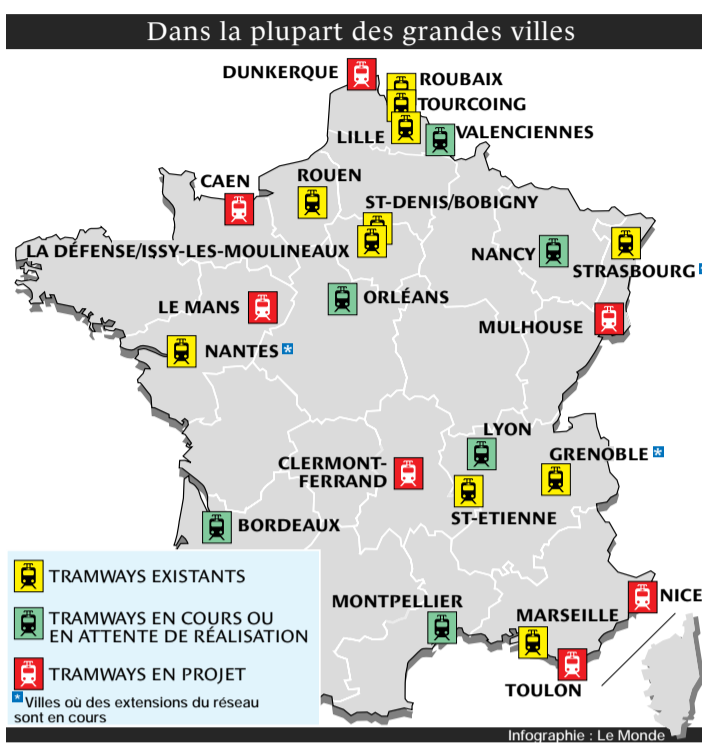
Des futurs trams devraient quand même arriver à l'heure : Nantes (ligne 3, 6,2 km, et extension ligne 1, 5,3 km) ; Strasbourg (ligne B, 14,3 km) ; Grenoble (3^e ligne, 1,2 km) ; Montpellier, qui pour desservir les 28 stations de ses 15 pre-

miers kilomètres a opté pour l'audace avec 28 rames bleu foncé décorées d'hirondelles ; le Grand Nancy, qui, à peine le feu vert obtenu, a commandé 25 des tramways sur pneus qui seront guidés par monorail central.

« PARCOURS DU COMBATTANT »

Pour sa première tranche nord-sud de 10,6 km, Valenciennes vient d'arrêter son choix sur le Citadis de GEC-Alstom, tandis que Saint-Etienne continue à mettre son tram en site propre, que Rouen hésite, que Nice et Toulon préparent le terrain pour l'après 2001. Ailleurs, certains projets menacent de « dérailler », comme à Caen (lire ci-dessous), ou viennent de se rétablir.

À Bordeaux, l'enquête d'utilité publique a été lancée le 15 décembre et s'achèvera le 15 février et les délais devraient donc être tenus, mais le dossier revient de loin. Jugé « archaïque » par Jacques Chaban-Delmas, partisan d'un métro - qui a absorbé quelque 300 millions de francs en études (45,7 millions d'e-



Les commissions d'enquête publique contestées

Echaudé par son « parcours du combattant », M. Sueur, maire d'Orléans, qui est aussi président de l'Association des maires de grandes villes de France, souhaite que l'ensemble des procédures soient simplifiées, et notamment l'instruction mixte à l'échelon central, qui consiste à obtenir l'accord de dix-huit ministères. Il demande surtout une réforme de l'enquête publique « au profit des élus, responsables politiquement ».

Après l'épisode d'Orléans, qui succédait à celui, plus sérieux, de Caen (lire ci-dessous), le rôle d'entrave joué par les commissions d'enquête a suscité un coup de colère de Jacques Auxiette, président du Groupement des autorités responsables de transport (GART), qui, en juillet, a mis en cause la compétence des commissaires enquêteurs et réclamé « qu'un débat soit lancé pour améliorer et professionnaliser le fonctionnement des commissions d'enquête publique », afin de « pallier les dérives inadmissibles pénalisant régulièrement les projets de transports publics ».

ro) -, le tramway s'est imposé avec Alain Juppé, son successeur à la mairie et président de la communauté urbaine de Bordeaux (CUB), qui en a fait l'un des axes majeurs de sa politique. Les maires socialistes et communistes de la périphérie soutiennent le projet que ne contestent que quelques élus d'opposition, tels que Denis Teseire, déjà tombeur du métro de M. Chaban-Delmas, qui bataille pour un autre tracé « plus économique et irriguant mieux la ville ».

Le projet de tramway sur rail bordelais est ambitieux. Il se compose de trois lignes de 43 km traversant l'agglomération du nord au sud et d'est en ouest. Les travaux de la première tranche - 22,2 km desservant les Hauts-de-Garonne, le centre-ville, la gare, Talence et Pessac jusqu'au domaine universitaire - devraient débuter au début de 2000 pour s'achever fin 2002. La seconde phase, de 21,2 km, consistant en des extensions des trois lignes, pourrait être opérationnelle en 2006.

À Orléans, la gestation du projet a été plus douloureuse, au point que le maire, Jean-Pierre Sueur (PS), qui procédera le 19 janvier à la « pose du premier rail », évoque un « parcours du combattant ». Si le lancement des travaux de la ligne nord-sud (18 km, 24 stations, 1,8 milliard de francs, 274 millions d'euros) laisse espérer une ouverture en septembre 2000, le tracé comme le coût et ses répercussions sur la fiscalité ont fait l'objet de vives polémiques.

Surtout, la commission d'enquête publique, tout en donnant un avis favorable, l'a assorti de « réserves » concernant le passage sur le pont George-V, au motif que l'ouvrage est classé monument historique, et a proposé curieusement la construction d'une passerelle qui constituait une agression du site encore plus nette. En réaction, les élus de l'agglomération ont saisi le Conseil d'Etat, qui a rendu un avis favorable à la déclaration d'utilité publique intervenue le 28 juillet.

À Clermont-Ferrand, c'est une polémique économique-politique qui a - momentanément ? - eu raison du projet. En 1995, Roger Quilliot, maire (PS) lance le projet mais, peu après, le conseil municipal décide d'annuler la procédure d'appel d'offres, considérant qu'« un tramway sur pneumatiques serait susceptible de présenter des avantages importants ». Alimentées par les partisans du tram sur rail, les rumeurs vont bon train, laissant entendre que quelque amicale pression aurait pu être exercée par François Michelin. En janvier 1998, alors que M. Quilliot, président du syndicat mixte des transports en commun (SMTC), choisit Spie-Batignolles-Bombardier (option sur pneus), GEC-Alstom, concurrent malheureux, dépose un recours auprès du tribunal administratif qui, le 6 février, suspend l'appel d'offres en estimant que le SMTC a fourni une « information incomplète ».

ENJEUX POLITIQUES

Six mois plus tard, le Conseil d'Etat, saisi, annule cette décision et donne raison au SMTC. Mais il est trop tard, Serge Godard, successeur (PS) de M. Quilliot, aujourd'hui décédé, s'accorde « un nouveau délai de réflexion sur les moyens innovants de transports en commun en site propre ». Les élus songent notamment au système du moteur-roue développé par RVI et à l'alimentation électrique par le sol, et se déclarent prêts à une expérimentation grandeur nature du système Civid de Matra ou du TVR sur pneus de Bombardier. Toute la procédure doit être reprise et la perspective d'une inauguration en 2000 est reportée à l'horizon plus flou de 2003.

À Lyon, les enjeux politiques sont plus évidents. Christian Philip, premier adjoint (UDF) de Raymond Barre et président du Syndicat des transports de l'agglomération, a fait diligence, à partir d'un plan de déplacement urbain (PDU) bouclé dans les meilleurs délais, pour mettre sur rail un projet comprenant deux lignes de tramway entre Lyon-Perrache et le campus de la

Doxa (9,5 km) et entre Perrache et Saint-Priest via le campus de Bron-Parilly (10 km).

Contestant l'utilité de la ligne vers la Doua qui, selon lui, doublerait avec la ligne du métro, Henry Chabert, adjoint (RPR) à l'urbanisme, ancien bras droit de Michel Noir, avec lequel il fut l'inspirateur du périphérique-nord, et qui ne cache pas ses ambitions pour les prochaines élections municipales, a fermement bataillé contre le tram. Parallèlement, plusieurs associations - dont une a choisi comme avocat M^e Alain Jakubowicz, ancien adjoint et défenseur de M. Noir - ont engagé un recours en annulation de la DUP devant le tribunal administratif de Lyon, qui doit examiner le dossier le 13 janvier. On saura donc d'ici deux semaines si les travaux peuvent être lancés. Dans tous les cas, la maquette du futur tram lyonnais, le Citadis de GEC-Alstom, sera présentée aux Lyonnais fin mars.

Robert Belleret
avec nos correspondants

COMMENTAIRE

DRÔLE DE TRAM !

Etrange destin que celui du tramway. Méprisé, villipendé et finalement abandonné au milieu du siècle, ce phénix tellement urbain accomplit depuis une dizaine d'années un retour éblouissant dans les rues et les boulevards des agglomérations de l'Hexagone. Lille-Roubaix-Tourcoing, Marseille et Saint-Etienne, qui avaient eu la sagesse visionnaire de conserver leurs réseaux, créés au début du siècle, témoignaient et résistaient à leur manière, mais ce sont surtout Nantes et Grenoble (en 1985 et 1987), suivies de Strasbourg (1994) Rouen (1994) et la banlieue parisienne (Saint-Denis - Bobigny, 1992, La Défense - Issy-les-Moulineaux, 1997), qui, pionnières du nouveau « tram à la française » - silencieux, lumineux, presque luxueux -, ont démontré qu'on pouvait faire du neuf avec du vieux concept, et sont, depuis, imitées tous azimuts.

Fin 1997, une centaine de projets de création ou de prolongement de ligne de transport en commun en site propre (TCSP) étaient recensés, concernant trente-quatre agglomérations dont une vingtaine avaient opté pour le tram (Le Monde du 15 novembre 1997). Aujourd'hui, dans une dizaine de villes, on prépare l'avènement de ce véhicule hybride plus rapide, plus régulier et cent fois plus confortable que le bus, cette caisse de résonance des heurts de la circulation. Il coûte cher (100 à 150 millions de francs, 15 à 23 millions d'euros, au kilomètre) mais tellement moins que le métro (près de 500 millions de francs, 75 millions d'euros, au kilomètre). Et comme le vent a tourné dans le sens de la raison, sur les deux dernières lois de finances le gouvernement a consenti d'importants efforts en faveur des investissements pour les transports en commun qui ont permis de donner le feu vert à plusieurs grands chantiers.

C'est que désormais les élus, volontiers bétonneurs et bitumeurs, et les populations citadines, agrippées à leur automobile chérie, ont découvert ou fait semblant de découvrir les nuisances, l'écologie, les vertus du collectif, la reconquête des centres-villes, le réaménagement de l'espace urbain et le charme des quartiers tranquilles. Et se sont entichés du tram... Voilà comment, sur rail et bientôt sur pneus, est en train de s'écrire l'histoire contemporaine, parfois encore cahotante et brinquebalante, de ce drôle de tram qu'on vouait à la ferraille !

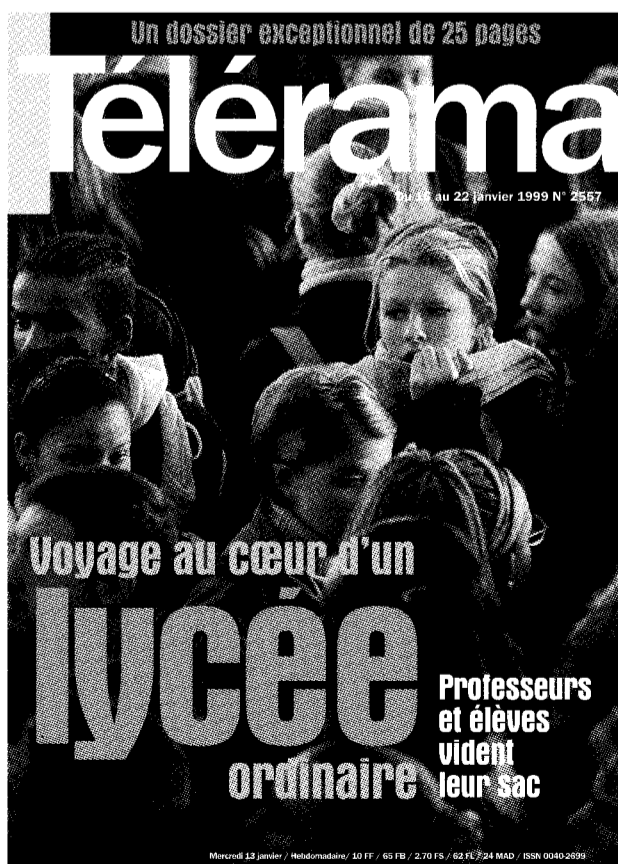
R. B.

Jean-Jacques Lerosier

Aujourd'hui dans Télérama

voyage au cœur d'un lycée ordinaire

Profs et élèves vident leur sac



Un dossier exceptionnel de 25 pages

10 F. chez votre marchand de journaux

Ce personnage rabelaisien de cinquante-trois ans, fils de facteur, est considéré comme l'un des meilleurs libraires en livres anciens du monde. Dans son manoir du Morvan, il vit parmi ses vieux compagnons du XVII^e siècle, raconte sa passion pour Poulet-Malassis et autres lubies moins avouables

S I c'était un vin, ce serait un Montrachet. Si c'était un animal, ce serait un buffle d'Égypte. Si c'était une légende, ce serait un ogre. Mais si c'était un livre ? L'homme n'est pas un petit format, dans son état actuel, avec son impression majestueuse, son volume imposant relié pleine peau blonde, œil bleu et crâne rasé, même s'il dit avoir perdu vingt kilos en deux mois depuis que son médecin l'a mis au régime sec pour une histoire ridicule de triglycérides et de gamma GT, enfin une de ces brouilles auxquelles un gentilhomme ne devrait pas s'arrêter, mais soit. Quand vous arrivez après une route de plus en plus enchantée au fur et à mesure que vous vous enfoncez dans ce havre de paix rustique qu'est le Morvan, l'homme, juché sur un destrier mécanique pour aspirer les feuilles mortes, vous aperçoit de loin et la grille du parc s'ouvre magiquement comme dans un film de Cocteau. Il vous accueille à bras ouverts - vous avez été recommandé par deux amis sûrs, et l'amitié est une valeur capitale ici - et la première chose à laquelle il vous convie est une descente à la cave pour choisir le vin du soir. Les valises, les présentations, cela peut attendre. Pas le vin, qu'il faut remonter à la bonne température. Ce sera un échezeaux 1992.

Il est difficile d'évoquer Gérard Oberlé sans céder à quelques excès de superlatifs, quitte à froisser sa modestie, réelle ou feinte. Ne dit-il pas de lui-même qu'il est très superficiel, mais qu'il est vrai qu'il

ont essayé de me "loyoliser" vraiment, je suis parti. Je suis athée depuis l'âge de onze ans. »

A Strasbourg, il fait sa propédeutique, devient maître-auxiliaire dans un lycée. « Mais j'ai vite compris que je ne pourrais pas rester avec ces gens-là, les profs. Là d'où je venais, on avait une idée assez élevée de la pédagogie. Plus proche des jardins de Platon que de la salle des profs, où les types jouaient à la belote en disant : "Avec ma femme, on a fait la Yougo en caravane." Un jour, j'ai eu une visite d'inspection dans ma classe et j'ai balancé tout un encrier à la tête de l'inspecteur qui m'énervait. » Convoqué par le recteur de l'académie, il s'en sort bien, avec une bourse pour achever sa licence. « Le recteur s'attendait à voir un syndicaliste hirsute. Et moi, j'avais l'air d'un angelot baroque, blond, tout frisé, un pâtre grec. Ça a dû jouer. Mais je n'ai pas continué, je ne voulais pas enseigner. »

C'est ainsi que l'angelot émigre en Angleterre et intègre le milieu des mauvais garçons de Brighton, qui tournent autour de Francis Bacon, de l'ivrognerie, de la drogue, de tout ce qui est à la mode à cette époque. Il vit de divers délits, vole les portefeuilles, assomme les gens. « J'ai toujours été attiré par la canaille et les nomades, plutôt que par le milieu bourgeois. J'ai donc eu ce que j'appellerais pudiquement des années d'errance après vingt ans. Et puis, je me suis dit qu'il n'était pas possible qu'un garçon qui lisait Homère dans le texte persévère dans cette vie-là. »

Il revient en France, donne des petits cours, fait des traductions, et lit un jour une petite annonce :

Gérard Oberlé,



ALAIN BIZOS/STV

mander ce que j'étais venu faire et je répondais : "Je viens baiser des négresses, je n'aime que ça." Et comme ils savaient que je connaissais Mitterrand, qui m'achetait parfois des livres, ils étaient bien embêtés. N'oubliez pas : les Canaques, on les a découverts en 1853. On ne leur a jamais rien apporté, on s'est borné à les repousser dans la forêt et à les habiller parce qu'on ne supportait pas les gens à poil. »

D EPUIS dix ans, il passe ses hivers en Égypte, à Assouan, où il s'est fait des amis. « Pour abrégé l'hiver français, et pour vivre dans une société traditionnelle. Ce sont des gens qui n'ont rien, mais qui ne le savent pas. Comme les prolos alsaciens de ma jeunesse. Aujourd'hui, on dirait que nous étions "pauvres", mais, à l'époque, on n'imaginait pas ce mot. C'était une classe qui avait tellement d'allure... Des gens réels, avec une patine, des passions, pas des petits-bourgeois déguisés. » D'Égypte, il a rapporté un grand narguilé, dans lequel il fume du tabac au miel devant la cheminée. Il porte des bot-

« J'avais envie de m'évader, depuis toujours. On répétait tout le temps : "Attention aux Gitans, ils volent les enfants." Moi, j'aurais adoré qu'on me vole... »

tines vertes, curieusement lacées, dont il dit qu'elles sont faites par des Indiens d'Amérique, en près d'une année, avec de la peau de bison. Très confortables. Avec le glou-glou du narguilé, ces bottes indiennes, l'homme prend toute sa stature de dandy baudelairien, une touche légèrement diabolique en plus, quand il évoque certains épisodes exotiques. « Je veux bien vous dire que j'ai sodomisé un tapir dans la forêt guyanaise, un jour de virée avec des légionnaires, je me fiche de ce qu'on pense de moi. Mais, en revanche, je ne parlerai pas de Mitterrand ni de ce qu'on se racontait quand il venait ici. Assez parlé de Mitterrand. Ça suffit comme ça. » Si l'on veut en savoir davantage, non pas sur l'ancien président de la République mais sur le citoyen Oberlé, le mieux est peut-être de se procurer le petit roman policier qu'il vient de publier au Cherche Midi, intitulé *Nil rouge*, où un bibliophile nommé Chassignet (comme le poète baroque Jean-Baptiste Chassignet, auteur de *Mépris de la vie et consolation contre la mort* (1594), cher au cœur d'Oberlé) devient détective en Égypte, sur les traces d'un pianiste disparu, et découvre en chemin des mystères pas très sexuellement corrects. Un polar ethnique sans argot branché ni banlieue pote, entre Dekobra et Huysmans, très loin du roman noir en vogue.

Comme ce Chassignet qui lui ressemble, Oberlé se dit un peu las des livres anciens. Les mœurs de la librairie ont trop changé depuis qu'il y a fait ses débuts, sous l'aile protectrice d'un Heilbrun, grand libraire (« Un homme de la Renaissance qui roulait en Solex... »), et il est content de se partager la tâche avec son associé Gilles Brézol, qui a moins la bougeotte que lui et garde volontiers les clés du temple, pendant qu'Oberlé va rejoindre son ami Jim Harrison pour chasser la grousse dans le Michigan ou part se perdre dans quelque désert : « J'ai toujours été, depuis ma tendre enfance, fasciné par les pays de sable, par la civilisation arabe. Les premiers êtres différents que j'ai vus en Alsace, c'étaient les marchands de tapis marocains qui allaient de village en village. C'étaient les premiers êtres que je voyais avec une peau foncée, des yeux noirs, eux et les Gitans. J'avais envie de m'évader, depuis toujours. Je me disais : "Pourvu qu'il y ait un aït un qui m'emmenne un jour." On répétait tout le temps : "Attention aux Gitans, ils volent les enfants." Moi, j'aurais adoré qu'on me vole... »

Michel Braudeau

l'ogre qui aimait les livres

couvre une grande superficie ? Aujourd'hui, à cinquante-trois ans, il est considéré comme l'un des meilleurs « libraires » en livres anciens du monde, un des plus fins collectionneurs et un très pointu bibliographe. Ses catalogues, extraordinaires de curiosité, d'érudition et d'humour, sont collectionnés à leur tour. « Tout ce que je suis devenu, ma structure et mon épine dorsale, c'est arrivé à travers les livres. Mes aventures aussi. Ma liberté et mon indépendance, ce sont les livres qui me les ont données. »

Le châtelain d'aujourd'hui est issu d'un milieu « prolo alsacien » et natif du petit village de Monswiller, près de Saverne (Bas-Rhin). Sa mère travaillait à la maison, son père était facteur des postes, « un homme de lettres, donc », le premier facteur motorisé en France, avec lequel le petit Gérard fera souvent la tournée en 2 CV, chez les uns et les autres. En Alsace, il n'y a pas de séparation de l'Église et de l'État, et l'enfant est élevé par trois bonnes sœurs jusqu'à l'âge de huit ans, puis par un instituteur. Ensuite, grâce à un grand-oncle théologien, il est admis dans un collège de jésuites à Fribourg, en Suisse, où il fait d'excellentes études d'allemand, de grec et de latin. « On n'apprenait pas l'anglais. Les Jésuites considéraient que ça n'avait rien à voir avec les humanités, et, du reste, ils n'ont pas de mission dans les pays où l'on parle anglais. Donc l'anglais, je l'ai appris plus tard, seul, dans la rue à San Francisco et au cinéma. Le pensionnat était assez rigolo, mais quand ils

« Librairie ancienne cherche collaborateur. » Il rencontre une dame charmante qui lui explique le métier et, quelque temps après, il peut prendre son envol, ouvrir boutique comme il l'entend, c'est-à-dire sans patron ni employé. « Je ne suis pas capable de vivre dans des relations hiérarchisées. Je suis foncièrement célibataire, ce qui me donne beaucoup de temps et de liberté, et me permet de venir travailler la nuit sur Poulet-Malassis, l'éditeur de Baudelaire, pendant cinq ans. Les autres, qui ont des familles et des bébés, n'ont pas le temps pour cela. Par ail-

« Tout ce que je suis devenu, ma structure et mon épine dorsale, c'est arrivé à travers les livres. Mes aventures aussi. Ma liberté et mon indépendance, ce sont les livres qui me les ont données »

leurs, je n'aime pas ce qui est organisé, classé, ce qui peut paraître bizarre pour un libraire, évidemment... » Le manoir de Pron, qu'il a acheté pour trois fois rien et retapé au fil du temps, est à peine assez vaste pour abriter ce que son immense appétit convoite et obtient. Il y a des livres partout, du sol au plafond, et pas des livres de poche, on s'en doute. Une galerie traverse le rez-de-chaussée, décorée de fresques où un aigle enlève Gany-mède et un centaure fait l'éducation d'Achille, et distribue les

pièces importantes, la salle à manger, le salon et les bureaux, où des portraits, celui du comte Potocki, des photos, celles de Rimbaud, Baudelaire, Bessie Smith, Virginia Woolf, des bustes parfois, émergent d'entre les livres pour indiquer les dieux tutélaires du maître des lieux.

A l'étage, l'envahissement livresque s'aggrave délicieusement, la plupart des chambres sont converties en bibliothèques, dont on renonce à citer les trésors, éditions originales de Rimbaud, de Joyce, livres d'emblèmes, manus-

crits à miniatures du XV^e siècle sur vélin, correspondances inédites... « Je ne range pas, parce que je ne reçois personne ici, pas de clients en tout cas, que des amis. Les achats et les ventes se font par la poste. Vous ne verrez pas d'ordinateur dans cette maison, j'écris à la main. Quant à Internet, qu'est-ce que vous voulez que j'en fasse ? Consulter des grandes bibliothèques étrangères ? Je sais ce qu'il y a dedans et puis j'ai mon cottage pour ça... »

Le cottage en question est un bâtiment qu'il a fait construire

comme une dépendance du manoir, dont la grande salle de cinq mètres sur quinze abrite ses livres de bibliographie, les livres qui font la recension des autres livres. Les catalogues des diverses grandes bibliothèques du monde, tous les livres de référence sont là. Et comme il y en a quelques dizaines de milliers, ils sont bien rangés. « Je ne suis pas un bibliophile bourgeois. Celui-là cherche ce qu'il y a de plus précieux, de plus célèbre, dans l'habit le plus célèbre et dans la provenance la plus célèbre. Je n'ai rien contre cela, mais quand j'ai commencé, je n'avais pas les moyens financiers, je n'avais pas hérité d'une librairie et je ne m'étais pas enrichi à Brighton. J'ai donc utilisé mes propres curiosités dans des domaines inexplorés. J'ai commencé par faire des catalogues sur les livres de colportage des XVII^e et XVIII^e siècles, imprimés à Troyes. Ce qu'on appelait la bibliothèque bleue parce que le papier de la reliure était bleu comme celui dans lequel on emballait le sucre candi. Les colporteurs distribuaient ces livres dans les campagnes. Il y a là toute une littérature pour les classes populaires, des almanachs, des romans de chevalerie, des livres de piété, des contes de fées. De même, personne ne s'était intéressé à la poésie néolatine en Europe et j'ai passé cinq ans à lire d'immenses recueils de poésie des XVI^e et XVII^e siècles pour les recenser. »

Quand il achète la bibliothèque de Raymond Queneau, il tombe sur la centaine d'ouvrages de fous littéraires qu'avait collectionnés

Queneau pour une thèse qui s'est heureusement terminée en un roman, *Les Enfants du limon*, et il se lance aussitôt dans un catalogue sur les fous littéraires. Puis un autre sur les origines gothiques du roman noir. « Ne vous y trompez pas. Lire des tragédies écrites en latin par des jésuites au XVII^e siècle et qui font 20 000 vers, ce n'est pas forcément marrant. Mais c'était mon tribut aux muses latines que j'avais abandonnées à l'université... »

P OUR autant, l'ancien marginal n'est pas devenu un placide rat de bibliothèque. Les livres l'ont toujours emmenés dans des aventures mouvementées. Un jour, c'est une gravure ancienne de Paramaribo, capitale du Surinam, qui le décide à partir en goguette avec quelques amis dans un petit avion (car il est également pilote). Sans savoir qu'une révolution procastriste venait d'éclater dans ce petit Etat et qu'il serait pris pour un dangereux espion américain... Une autre fois, c'est en tombant sur un livre de Louise Michel, *Légendes et chants de gestes canaques*, qu'il juge bon, avant de le republier, d'aller voir à quoi ressemblaient les Canaques. « En pleine chiraquie, du temps de Pons. Je suis arrivé le jour où l'on graciait ignoblement les assassins des trois frères de Djibaou. J'ai loué une voiture et roulé vers le Sud. J'ai fini par rencontrer Djibaou et à m'expliquer sur mon voyage. On m'a donné une case. Je recevais des menaces de mort de la part des Blancs. Tous les jours, les gendarmes venaient me de-

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Tél. : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La tentation du repli

PRIORITÉ à la sécurité, éloge de la patrie. Défense d'un « Etat fort » et d'une « nation fière de son histoire, qui refuse de se dissoudre ». En ce début d'année 1999, Lionel Jospin change de refrain. Ce qui n'était, hier, qu'une dimension parmi d'autres de son discours, perceptible dès la campagne présidentielle de 1995, en devient la référence dominante. Ce qui n'était qu'un des aspects de la réflexion qu'il mène depuis le début des années 90 tend à l'emporter sur les autres. Il y a là un infléchissement qui fait sens et problème.

Electoralement, M. Jospin l'a emporté en 1997 pour les mêmes raisons qui avaient permis à Jacques Chirac de s'imposer face à Edouard Balladur : un espoir de modernisation profonde de la vie publique, dans un système institutionnel qui s'use sans se rénover ; une impatience sociale croissante, sourde – ce fut la popularité de la dénonciation par M. Chirac de la « fracture sociale » – ou explicite – ce fut le mouvement de décembre 1995 qui signifia l'échec d'Alain Juppé. Face à ces attentes, M. Jospin a choisi d'insister aujourd'hui sur ce qu'il faut garder et protéger, plutôt que de mettre en avant ce qu'il faut changer et inventer.

S'agissant de la sécurité, il dissocie le résultat de ses causes, la violence de ses origines. L'urgence serait dans le rappel aux règles et à l'obéissance, au point de proposer d'exclure – « l'éloignement des délinquants les plus durs » – pour remédier à une réalité qui est, pourtant, le produit d'une exclusion sociale et politique. Quand les chercheurs de

terrain soulignent que la résurgence de la violence est « inséparable de la crise du travail comme source d'identité, de reconnaissance » (Hugues Lagrange) et totalement liée au « vide politique » vécu par des classes populaires qui ne participent plus à la « représentation politique » (Didier Lapeyronnie), M. Jospin ne les entend plus. L'urgence policière l'emporte sur l'ambition sociale.

De même, s'agissant de l'avenir de la France, le premier ministre fait explicitement du lien national le seul cadre tangible du lien social. Au moment où la sociale démocratie est majoritairement aux affaires en Europe, alors même que – l'euro étant désormais derrière nous – sa construction monétaire montre ses limites et que l'on pourrait logiquement s'attendre à ce qu'enfin la politique s'impose aux commandes de l'Union, M. Jospin choisit de borner son horizon et de limiter son ambition. L'Europe sociale ne serait donc plus à l'ordre du jour.

Si cette orientation se confirme, notamment lors de la campagne européenne, elle ne sera pas sans conséquences sur la majorité dont M. Jospin est le chef. La gauche qu'a dessinée Jean-Pierre Chevènement, sans être pour l'heure contredit par le premier ministre, n'est clairement pas l'actuelle « gauche plurielle » : les Verts y sont des adversaires, alliés des « élites mondialisées » au point d'aller « chercher en Allemagne » un « anarchiste mercantiliste ». Si M. Jospin ne se dissocie pas de ce discours d'un autre âge, il faudra en conclure que son repli national et sécuritaire augure, pour demain ou après-demain, d'une majorité différente.

BY JOVE!, que la presse anglaise est féroce pour son personnel politique et les cieux médiatiques combien plus cléments aux ministres continentaux ! Prenez Robin Cook, l'éloquent patron des affaires étrangères britanniques, qui inventa le concept de « diplomatie éthique » il y a deux ans. Voilà un politicien unanimement classé parmi les plus brillants de sa génération lorsqu'il était dans l'opposition et que chacun reconnaît aujourd'hui comme l'un des ministres les plus compétents de Tony Blair. Eh bien, à en croire une bonne partie de la presse de Londres, Robin Cook est fini. « Robin le pourri », titrait dimanche sur sept colonnes à la « une » l'ancien grand journal d'investigation qu'est le *Sunday Times*. Motif ?

Les accusations sordides, triviales et très privées portées contre lui par son ex-épouse dans un ouvrage retentissant dont l'hebdomadaire dominical s'est assuré l'exclusivité sous forme de feuilleton et que les autres journaux, sur une posture effarouchée, reprennent joyeusement à pleines colonnes depuis lundi matin. Infidèle, irascible, ivrogne et opportuniste : ainsi apparaît Robin Cook dans le paquet de linge sale balancé sur les médias par sa compagne répudiée. « *Bon sang!*, s'alarme Patrick Bishop dans un journal peu suspect de sympathies travaillistes, *The Daily Telegraph*, mais jusqu'à quel niveau de bassesse allons-nous descendre et qu'avons-nous fait pour mériter cela ? » Que personne n'ait jamais vu le

secrétaire au Foreign Office ingérer plus d'une bière ou deux en public ne change rien à l'affaire. « *Coucheriez-vous avec cet homme ?* », demandait grassement lundi, en première page et sur une photo grimaçante de l'infortuné, le roi de la presse de caniveau, *The Sun*, à ses quatre millions de lectrices – « et lecteurs », ajoutait-il avec sa coutumière délicatesse. Du combat politique par le petit trou de la serrure, mais du genre à provoquer de sérieux dégâts outre-Manche.

« C'EST DALLAS EN CONTINU ! »

Car, en trois mois, Tony Blair a déjà perdu trois ministres et l'homme qui avait su si bien capitaliser sur les « affaires » peu ragoûtantes des dernières années de pouvoir conservateur ne peut plus se permettre aucune autre saignée avant longtemps. Ce fut d'abord Ron Davies, ministre des affaires galloises, délesté de ses papiers et de sa voiture dans un jardin public par des rastas homosexuels et démissionné en octobre. Puis Geoffrey Robinson, ministre milliardaire du Trésor et détenteur d'intérêts financiers un peu troubles, à son tour démissionné à la veille de Noël, en compagnie du grand favori du « patron », Peter Mandelson (commerce), celui-ci ayant « oublié » de déclarer un gros emprunt personnel contracté auprès de celui-là, alors que les affaires du premier étaient officiellement sous investigation par le ministère du second. Bref, toute une série de micmacs pas très clairs

révélés par une presse pugnace qui a sans doute définitivement abattu cet hiver, avec ces coups de boutoir, la statue de commandeur moral que le nouveau travaillisme s'était élevée à lui-même.

« *Ce gouvernement*, lançait dimanche William Hague, le chef de l'opposition conservatrice, *c'est Dallas en continu !* » Querelles de personnes, conflits d'ambition, différends idéologiques profonds : autant le « nouveau travaillisme » incarné par le premier ministre semblait avoir réussi sa synthèse interne avant les élections triomphales de mai 1997, autant, à ce stade de son mandat et en dépit des protestations d'unité relancées cette semaine, donne-t-il l'impression d'un panier de crabes. « *Tony Blair*, demandait lundi un éditorial de *The Independent*, *doit expliquer pourquoi, après nous avoir promis que la vie politique sous son règne serait différente, elle se révèle aussi semblable que sous les Tories.* » L'allusion au « temps des répugnances », les « affaires » qui marquèrent les dernières années de pouvoir conservateur, est dévastatrice pour le premier ministre. « *L'Unique idéologie qui lie cette équipe*, entend-on souvent à Londres, et pas seulement à droite, *c'est le pouvoir pour le pouvoir.* »

Une étude commandée par le gouvernement montre effectivement un glissement de l'image d'un pouvoir de plus en plus perçu comme « arrogant et éloigné des préoccupations des gens ». Il y a les « affaires », bien sûr, mais peut-être autre chose. « *L'inanité de l'opposition conservatrice et l'absence totale d'alternative crédible qu'elle incarne*, explique un ministre anonyme au *Telegraph*, *sont à la fois notre chance et notre malheur. Si nous étions menacés, non seulement notre image serait meilleure, mais les membres du gouvernement s'uniraient comme un seul homme derrière Tony Blair.* » De l'inconvénient majeur des chambres introuvables... Avec 418 élus et une majorité de 178 sièges, les « nouveaux travaillistes », sauf imprévisible catastrophe, n'ont strictement rien à craindre de leurs adversaires. Et ils donnent le sentiment de se manger entre eux.

Le premier ministre, qui est remonté dimanche au créneau télévisé pour défendre avec vigueur son « excellent » ministre des affaires étrangères dénoncer « la politique de scandales et de ragots » adoptée par la presse et essayer de reprendre l'initiative politique, propose une autre explication à la fébrilité ambiante. « *On attaque les personnes parce qu'on a pas grand-chose à reprocher à notre gestion* », prétend-il. Quoi qu'on pense des efforts entrepris par le gouvernement pour réformer la santé et l'éducation publiques, les sondages, aussi bien que la tonalité des commentaires sérieux développés dans les journaux, n'infirmait pas cette analyse. « *Sur le continent*, reconnaît en privé le rédacteur en chef d'un grand média local, citant le « cas Dumas », *toutes ces affaires seraient considérées comme des peccadilles et ne feraient pas l'ombre d'un rond dans l'eau.* »

Le cas Robin Cook, où il n'est question ni de malversation, ni de conflit d'intérêts, ni de forfaiture, mais simplement de la vengeance d'une femme abandonnée pour une plus jeune après vingt-huit années de mariage, peut à coup sûr déstabiliser le chef de la diplomatie. Sans doute pas le gouvernement. Car, à ce stade de son existence, celui de Tony Blair demeure le plus populaire de tous les cabinets qui se sont succédés depuis Churchill au 10, Downing Street : 51 % d'approbations, selon un sondage publié la semaine dernière – et le premier ministre lui-même, le plus adulé des chefs de gouvernement depuis la guerre, devant même le « Vieux Lion », avec 66 % d'opinions favorables.

Le « blairisme », comme dit *The Times*, est peut-être à un tournant, celui, classique, de la perte d'innocence au contact du pouvoir, mais il reste incroyablement solide.

Patrice Claude

Le petit commerçant par Philippe Bertrand



Banques : le succès du basculement vers l'euro

OPÉRATION RÉUSSIE. Entre le 31 décembre et le 4 janvier, les banques et les Bourses européennes ont basculé en euros avec succès. Comme elles l'avaient promis. Certes le week-end a été long et a été ponctué de poussées de stress. Mais lundi 4 janvier, lorsque les marchés financiers européens ont réouvert dans leur nouvelle monnaie, tous les établissements étaient sur les rangs, prêts à intervenir. Passés quelques retards à l'allumage dans les banques espagnoles, quelques petits problèmes de réglage aux Pays-Bas ou au Portugal, en France ou encore en Allemagne, tout s'est plutôt bien passé. La place de Paris s'en est félicitée, la Bourse aussi : les investisseurs, rassurés, ont porté aux nues les actions de banques françaises, en hausse de près de 20 % dans les quelques jours qui ont suivi la bascule !

Les banques avaient-elles vraiment le choix ? Assurément non. Réussir le passage à l'euro était pour elles une question de vie ou de mort. L'annonce, par exemple, d'une panne du système informatique d'une grande banque française cotée aurait fait plonger son cours de Bourse, faisant d'elle une proie facile pour tous ses concurrents français ou européens.

Un établissement qui se serait révélé incapable d'intervenir sur

les marchés financiers, d'évaluer puis de satisfaire ses besoins de financement ou d'exécuter les ordres de ses clients aurait eu beaucoup de mal à s'en remettre. En admettant qu'elle ait pu assurer son équilibre de trésorerie par des opérations manuelles, elle aurait eu du mal à obtenir l'indulgence de ses clients. Quelle entreprise qui n'aurait pas pu recevoir de paiements, n'aurait pas pu encaisser de virement ou encore qui ne pourrait pas payer ses salariés à la fin du mois de janvier – ce qui peut encore se produire – le par donnerait à sa banque ? De même, une banque dont les distributeurs automatiques de billets auraient refusé de répondre à la demande, dont les guichets seraient restés muets, faute de micro-ordinateurs en état de marche, aurait eu bien du mal à se justifier. La Poste, victime d'un bogue informatique – indépendant de l'euro, assure-t-elle – qui a bloqué les comptes sur livret, en a fait l'amère expérience.

Ce danger – réel sachant que le passage à l'euro exigeait de retoucher toutes les chaînes de traitement informatique –, les banques françaises l'ont compris très tôt. La Banque de France aussi. Elles se sont donc mobilisées pendant plus de deux ans, sans lésiner sur les moyens engagés. Pour preuve, le coût du passage à l'euro pour

les banques françaises est estimé à 20 milliards de francs. Le comité de pilotage de place, érigé sous l'égide de l'Association française des établissements de crédit et entreprises d'investissement (Afecei) et de la Banque de France, a organisé trois tests de place grandeur nature. L'essentiel des budgets informatiques a été consacré à cette opération, les banques repoussant à 1999 le développement de certains produits nouveaux.

A EGALITÉ AVEC LA CONCURRENCE

Mieux encore, les banques françaises, comme les banques néerlandaises, ont vu très tôt – plus tôt que leurs consœurs allemandes – tout l'intérêt qu'elles pouvaient tirer de l'euro. Fortes de solides réseaux internationaux, elles souffraient de ne pas avoir une monnaie aussi prestigieuse que le dollar ou le mark dans leurs relations avec leurs clients étrangers. Avec l'euro, elles sont désormais à égalité avec leurs concurrentes sur ce terrain. L'opportunité était à saisir, elles l'ont fait avec enthousiasme.

Elles ont également mesuré très tôt l'enjeu de la concurrence, en particulier auprès de la clientèle de grandes entreprises. D'ores et déjà, la plupart des entreprises interrogées sur l'après-euro ont indiqué qu'elles avaient l'intention de resserrer le nombre des

banques avec lesquelles elles travaillent. De fait, un groupe a tout intérêt à domicilier les comptes qu'il détient dans différents pays de la zone euro dans un même établissement bancaire, qui lui calculera chaque soir un solde unique, compensant ses débits et ses excédents. Cet exercice, à l'énoncé simple, est d'une rare complexité dans sa mise en œuvre. Quel que soit leur pays d'origine, les banques qui seront à même de l'offrir – avec une qualité irréprochable – le factureront vraisemblablement cher et fidéliseront leurs clients, voire en gagneront de nouveaux.

Si après la bataille de l'informatique, celle des grandes entreprises et des marchés est déjà lancée, les banques doivent aussi se préparer à la prochaine étape : la bataille des réseaux bancaires. Déjà, les banques frontalières se préparent à l'affrontement avec les banques allemandes. Malgré les divergences fiscales ou réglementaires, l'euro donne de bonnes raisons aux grandes banques d'avoir des ambitions européennes. Toutes s'observent, s'interrogent, parfois se parlent. Chacun prend ses marques en se posant la même question : qui tirera le premier, annonçant un rachat ou une fusion ?

Sophie Fay

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La pénicilline et la guerre

CHACUN sait que c'est en 1929 que Fleming démontra la merveilleuse propriété du *penicillium notatum* : personne n'eut l'idée d'en tirer parti, et c'est seulement en 1940 que Florey l'utilisa chez l'homme. C'est qu'à l'occasion de la guerre les gouvernements alliés, soucieux de limiter les pertes humaines, d'abrèger la durée d'hospitalisation des blessés et de réduire pour ainsi dire les faux frais de la guerre, n'hésitèrent pas à engager les dépenses nécessaires. Ici, l'idée généreuse qui inspire toute thérapeutique se double heureusement d'un profit économique. Combien d'années n'eût-il pas fallu en temps de paix pour réunir tous les documents nécessaires à l'établissement du dossier de la pénicilline ?

L'affreuse aventure de la guerre avait permis en moins d'un an de doter l'humanité d'un extraordinaire médicament antimicrobien ;

mieux encore, elle avait révélé aux chercheurs que le monde des champignons offrait d'étonnantes possibilités thérapeutiques. C'est ainsi que nous avons connu la thyrothricine, l'aspergilline, la streptomycine surtout. Celle-ci représente le plus actif des médicaments antibactériens qui fut jamais essayé. Il est à prévoir qu'il ne sera qu'une étape dans la médication antituberculeuse.

L'histoire, heureusement, ne se renouvelle jamais : sinon, quelle catastrophe mondiale ne devrions-nous pas craindre ou imaginer qui, pour prix de ses horreurs, nous donnerait rapidement le secret du médicament type antituberculeux, tout comme la guerre nous a miraculeusement en quelques mois révélé la pénicilline.

André Lemaire
(14 janvier 1949)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-08-78-30
Index et microfiches du Monde : 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Construire, mais autrement

Le Congrès de Versailles, le 18 janvier, à la différence de la majorité des parlementaires communistes qui a décidé de voter contre la révision constitutionnelle préalable à la ratification du traité d'Amsterdam, nous ne participerons pas à ce vote. Par cette attitude, nous ne voulons ni contribuer, même indirectement, à la ratification d'un traité que nous désapprouvons ni voter contre des dispositions auxquelles nous sommes, même avec des réserves, favorables. Nous nous opposons au traité d'Amsterdam parce que son adoption, à l'été 1997, est indissociable du pacte de stabilité qui vise à pérenniser les critères de convergence édictés par le traité de Maastricht pour le passage à la monnaie unique. Les gouvernements et les peuples européens seraient ainsi condamnés *ad vitam aeternam* à la rigueur budgétaire, à la discipline monétaire et à leurs corollaires : chômage, précarité, flexibilité sociale.

Cette sorte de « constitutionnalisation » de la politique économique libérale qui prévaut en Europe est d'autant plus grave que le traité d'Amsterdam fait l'impasse sur la réforme des institutions, qui était pourtant son objet. Il renforce ainsi le découplage entre l'économique et le monétaire d'une part, le social et le politique de l'autre. Au moment où se met en place l'euro, il laisse le champ libre à une Banque centrale européenne sans aucune légitimité démocratique. Il comporte enfin le risque qu'avec l'élargissement de l'Union européenne, celle-ci se transforme en une simple zone de libre-échange. Le traité d'Amsterdam est dans le droit-fil d'une construction européenne qui, depuis plusieurs décennies, s'est employée à lever les obstacles à la libre circulation des marchandises et des capitaux, au marché, à la concurrence, plutôt qu'à élaborer des politiques constructives et des projets communs. On sait à quel déficit cela a conduit. Nous aurons donc toutes les raisons, le moment venu, de voter contre la ratification de ce traité et nous ne saurions pour l'heure approuver une révision constitutionnelle qui en ouvre la voie.

Il reste que cette révision de la Constitution ne porte pas sur la ratification du traité mais sur deux questions qu'on ne peut éluder. La première concerne l'élargissement du pouvoir de contrôle du Parlement français sur les décisions relatives à la politique extérieure et de sécurité commune et à la coopération dans les domaines de la justice et des affaires intérieures – les deuxième et troisième « piliers » de la Communauté européenne. Sans nourrir d'illusions sur l'efficacité de ce contrôle – qui peut néanmoins être renforcé par l'inscription de son principe dans la Constitution –, nous ne pouvons qu'être favorables à une disposition qui va dans le sens de ce que nous réclamons, avec le groupe communiste, depuis des années.

La seconde question – la circulation des personnes dans la Communauté – est d'une tout autre dimension. Le traité propose que dans cinq ans, si le conseil des ministres le décide à l'unanimité, les dispositions dans ce domaine (visas, droit d'asile, immigration...) soient prises à la majorité qualifiée, avec codécision du Parlement européen. La révision de la Constitution exige donc une réponse claire à cette proposition d'un nouveau transfert de compétences possible.

A condition d'en définir précisément les champs et les modalités, nous sommes favorables au principe de tels transferts. On ne peut, en effet, s'affirmer « euroconstructif » et considérer – comme le fait encore la direction du Parti communiste – tout transfert de compétences comme un simple abandon de souveraineté. Il n'est pas de construction européenne sans gestion, dans certains domaines, de compétences partagées.

La libre circulation des hommes au sein de la Communauté est, à l'évidence, un de ces domaines. Nous craignons évidemment, comme beaucoup, que les règles communes qui vont être recherchées, pendant cinq ans, par les Etats membres ne soient pas plus favorables que la législation française actuelle. Mais, là encore, on ne peut se prononcer pour « une réorientation progressiste » de la construction européenne et se cantonner dans une attitude de refus systématique qui détourne des urgentes nécessités de l'action.

Il faudrait que le PCF rompe avec une attitude qui reste, pour l'essentiel, « euronégative »

D'autant que la donne politique a sensiblement changé en Europe. La poussée sociale-démocrate, le désarroi de la droite libérale et le regain du mouvement social créent une situation plus favorable. S'enlisera-t-elle dans les sables d'un social-libéralisme à la Tony Blair ? La réponse n'est pas donnée d'avance. Elle dépendra pour beaucoup de la volonté politique et du rassemblement, en France et en Europe, des forces prêtes à s'engager dans une voie plus radicalement transformatrice de la construction européenne.

Telles sont les raisons de notre non-participation au vote sur la révision de la Constitution. Résolument opposés à l'Europe libérale, nous n'en faisons pas moins le choix de la construire autrement. Un choix que le PCF n'a toujours pas fait. Il lui faudrait rompre avec une attitude qui reste, pour l'essentiel, « euronégative », sortir des pétitions de principe sur une autre Europe pour investir concrètement tous les champs de la construction européenne et travailler au rassemblement de toutes les forces qui entendent agir pour sa réorientation progressiste. Il n'en est manifestement pas là.

L'Europe peut être pour les peuples qui la composent un moyen de retrouver la part de souveraineté qui leur échappe, un facteur de réappropriation démocratique des choix dont dépend leur destin. A condition naturellement que s'affirme avec force, face aux tentations social-libérales, un projet cohérent de solution alternative démocratique européenne. Ce sera, pour l'Europe comme pour la France, tout l'enjeu du scrutin de juin.

François Asensi, Gilbert Biessy, Patrick Braouezec, Guy Hermier, Bernard Outin, Jack Ralite
sont parlementaires fondateurs communistes.

EUROLAND(E)

Votre journal daté du 5 janvier contient un article sur l'utilisation de l'« horrible anglicisme » Euro-land. Permettez-moi de vous dire que le mot Land n'est pas un anglicisme mais un mot qui existe dans toutes les langues germaniques : en allemand, danois, néerlandais, norvégien et suédois. Si ce mot existe aussi en anglais, c'est parce qu'initialement l'anglais était dérivé du vieil allemand, avant d'intégrer des mots français. Et, finalement, le mot existe en français (Hollande, Irlande, Nouvelle-Zélande et Groenland. (...))

Ces soucis linguistiques permanents des Français sont difficiles à comprendre pour un non-Fran-

Pour une France fédérale dans une Europe fédérale

Suite de la première page

Celle qui, tout au long du XIX^e siècle, avait marqué l'histoire européenne. Elle avait eu ses heures de gloire et ses moments sombres. Elle a été touchée au cœur dans les tranchées, à Verdun et sur la Somme. Pour les penseurs européens qui avaient survécu, elle avait provoqué d'une manière absurde les tueries de la « Grande Guerre » (comme si une guerre pouvait être grande...). Vingt ans plus tard, l'histoire leur donnait raison. Une deuxième fois, la démonstration était faite que l'architecture européenne était incapable de se survivre à elle-même. Le jeu des alliances n'avait pas fonctionné. La nation la plus puissante s'emparait des autres. Les « petites » nations étaient rayées de la carte. Ici et là surgissaient les pires caricatures du patriotisme : le nationalisme porté à l'état incandescent des divers fascismes européens. Qui résistera à cela ? Maquisards français, républicains espagnols, juifs d'Europe centrale, parachutistes anglais... Cette énumération incomplète et volontairement hétéroclite n'a qu'un objectif : montrer qu'il s'agissait là des précurseurs d'une Europe nouvelle que le général de Gaulle n'allait pas tarder à concevoir dans une approche profondément renouvelée de l'idée de nation. Non plus la « nation contre » mais la « nation avec » ; l'idée que, si l'on partageait la puissance, elle ne pourrait plus nous détruire nous-mêmes, comme cela avait été le cas à deux reprises.

Cette idée allait se développer dans les années 50 au point de devenir au fil du temps, et pour toutes les générations, la seule et véritable idée neuve de l'après-guerre. C'est à ces hommes-là qu'il faut d'abord rendre hommage. Ils n'avaient pas peur de l'Europe dès lors qu'elle était fondée sur un idéal partagé. N'était-ce pas plus difficile pour eux que pour nous ? Et n'avons-nous pas quelques mouvements de stupeur et de gêne en entendant certains propos antieuropéens d'aujourd'hui qui ne font que traduire

la peur latente de l'étranger ? Si les traités avaient été non pas de Maastricht ou d'Amsterdam, mais de Montargis ou de Limoges, y aurait-il eu autant d'ironie ? Ceux-là mêmes qui s'en sont faits les contempteurs ignorent-ils que les Pays-Bas pourraient aujourd'hui nous donner, à nous Français, quelques leçons de démocratie, comme les Allemands nous ont donné jadis quelques leçons monétaires ?

Avoir peur de l'Europe, c'est avoir peur de soi-même. Faire peur avec l'Europe, c'est crier au feu lorsqu'on est soi-même celui qui le propage.

Non, la France n'est pas une sorte de grande Corse entourée d'Allemands. C'est une bêtise d'affirmer que l'Europe fragilise la France en la privant de sa souveraineté. Nous savons assez bien nous fragiliser nous-mêmes dans certaines impuissances purement nationales. C'est au contraire en investissant ensemble dans des entreprises communes que nous pouvons faire prévaloir nos inté-

C'est une bêtise d'affirmer que l'Europe fragilise la France en la privant de sa souveraineté. Nous savons assez bien nous fragiliser nous-mêmes dans certaines impuissances purement nationales

rêts dans le siècle à venir. Les véritables attributs de puissance et de souveraineté résideront en grande partie dans des compétences scientifiques ou techniques qu'aucune nation européenne ne pourra à l'avenir maîtriser seule.

La fierté française serait aujourd'hui de revendiquer une voix européenne qui serait enfin entendue dans le monde. La grandeur française serait de refuser pour l'Europe les guerres à la carte que les Etats-Unis nous proposent périodiquement, choisissant, dans leur catalogue des dictatures, celle qui sera la plus à même d'être bombardée. L'emploi français se développera désormais davantage dans un espace continental harmonisé que dans un cadre national. Nous jugeons que la force du génie français, c'est d'abord et avant tout d'avoir été et de rester européen. Nous n'avons pas la naïveté de penser que, à l'instar de l'Italie du siècle dernier, l'Europe « se fera d'elle-même ». Il y faudra encore beaucoup de courage et de volonté et il faudra lutter contre

cette véritable pensée unique qui laisse entendre qu'en étant contre Bruxelles on défend le volontarisme ou la singularité de la nation. L'émergence laborieuse et réussie de la monnaie unique, la baisse des taux d'intérêt, le refus des désordres monétaires, qu'est-ce d'autre que du volontarisme politique ? Et n'est-ce pas aussi la traduction d'une volonté que de faire de l'Europe la véritable protection dont ont besoin les salariés de notre pays face à la mondialisation ? Protections sociale, policière, militaire : nous revendiquons pour l'Europe le rôle de bouclier dès lors que le monde est devenu plus menaçant.

Europe fédérale ? Et alors ? Cela nous gêne d'autant moins que ce mot qui exprime au niveau européen une capacité réelle de décision signifie à l'échelon local davantage de libertés politiques, économiques et sociales. Nous n'avons peur ni de cette capacité, ni de ces libertés.

Il est d'ailleurs frappant de constater que ce sont les jacobins,

Car la France, Etat de droit, est bien le pays d'Europe où il y a le plus d'Etat et le moins de droit. C'est aussi le pays où la pratique de la confiscation publique des ressources privées a été élevée au niveau de l'un des beaux-arts. C'est malheureusement le pays où, faute de décentralisation et de véritable responsabilité locale, la délinquance flamboie.

Nous ne répondrons à ces questions et à bien d'autres que par une forme de fédéralisme à la française qui s'attacherait à restaurer systématiquement la responsabilité locale, le droit à l'expérimentation, l'identification des décisions, la clarté des financements, le contrôle des citoyens sur la vie publique. Cela signifierait tout autant la fin du cumul des mandats, la décentralisation de l'éducation ou de la police que la réforme des modes de scrutin, ou la modification profonde des institutions locales dont l'opacité, l'empilement, la redondance sont, à bien des égards, consternants.

L'Europe pourrait être pour la France ce levier d'Archimède qui ne peut sans aucun doute se substituer à notre volonté, mais qui lui donne simplement la force de s'exercer là où nous savons qu'elle le doit. Ce n'est pas perdre sa nation que de l'engager dans cet effort sur elle-même. C'est probablement la retrouver.

François Léotard

Un droit archaïque, des pouvoirs hors normes

par Simon Charbonneau

FACE aux nouvelles menaces qui planent aujourd'hui sur l'identité humaine, le récent cinquantenaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme n'a laissé que peu de place au débat relatif à l'actualisation de cet instrument juridique. Les bouleversements prodigieux que connaît l'humanité en cette fin de siècle, du fait du développement scientifique et technique, ne semblent guère pris en compte par l'ensemble des éléments de la culture humaine, fondements traditionnels de toute civilisation. Le droit, qui en fait partie, paraît en effet de plus en plus déphasé par rapport au rythme du développement qui emporte l'humanité vers un avenir indéchiffirable et par conséquent angoissant.

Comme notre bonne vieille Déclaration des droits de l'homme de 1789, aujourd'hui inscrite au préambule de la Constitution de 1958, avait été conçue en réaction contre l'absolutisme monarchique, celle de

selon lequel nécessité économique fait loi. Dans d'autres domaines, la lacune est encore plus flagrante. Depuis la seconde guerre mondiale se sont en effet constitués des pouvoirs de fait encore moins encadrés juridiquement que le pouvoir économique fondé sur le vieux principe de la liberté du commerce et de l'industrie.

Depuis la seconde guerre mondiale se sont constitués des pouvoirs de fait encore moins encadrés juridiquement que le pouvoir économique

Si l'on prend, par exemple, le pouvoir médiatique dont on découvre chaque jour le rôle exorbitant, on s'aperçoit qu'en France seule une vieille loi (1881) régit les rapports de la presse avec le citoyen. Au nom de la liberté de l'information qui, pourtant, ne peut prétendre s'identifier à la liberté d'expression inscrite dans notre Déclaration des droits, les professionnels des médias refusent tout encadrement juridique de leur activité, laissant ainsi le citoyen dans une situation d'intolérable aliénation du point de vue, justement, de la liberté d'expression.

Autre exemple : le pouvoir techno-scientifique qui s'exerce à travers les pouvoirs politique, écono-

mépris du Parlement, dont on sait bien que ces deux familles politiques se sont toujours nourries lorsqu'elles avaient la possibilité de le faire. Le Parlement français n'est pas, depuis 1958, tellement honoré qu'il faille aujourd'hui lui faire descendre une marche supplémentaire vers son propre abaissement.

La question fédérale, nous voulons la poser au sommet des institutions européennes comme sur le terrain des collectivités de proximité. Il s'agit du même combat. Ce sont les deux temps d'un même mouvement : la décision commune au sommet, la liberté politique à la base. Et sur ce dernier point, par rapport à tous nos voisins sans aucune exception, nous avons pris un sérieux retard sur ce que notre époque exige.

Si nous n'entendons pas transformer l'élection européenne en débat de politique intérieure, nous savons bien que la vertu de l'Europe est de nous obliger – nous qui n'y sommes pas enclins – à porter un regard sur nos institutions, notre Etat, notre droit, à la lumière de ce que font les autres.

Car la France, Etat de droit, est bien le pays d'Europe où il y a le plus d'Etat et le moins de droit. C'est aussi le pays où la pratique de la confiscation publique des ressources privées a été élevée au niveau de l'un des beaux-arts. C'est malheureusement le pays où, faute de décentralisation et de véritable responsabilité locale, la délinquance flamboie.

Nous ne répondrons à ces questions et à bien d'autres que par une forme de fédéralisme à la française qui s'attacherait à restaurer systématiquement la responsabilité locale, le droit à l'expérimentation, l'identification des décisions, la clarté des financements, le contrôle des citoyens sur la vie publique. Cela signifierait tout autant la fin du cumul des mandats, la décentralisation de l'éducation ou de la police que la réforme des modes de scrutin, ou la modification profonde des institutions locales dont l'opacité, l'empilement, la redondance sont, à bien des égards, consternants.

L'Europe pourrait être pour la France ce levier d'Archimède qui ne peut sans aucun doute se substituer à notre volonté, mais qui lui donne simplement la force de s'exercer là où nous savons qu'elle le doit. Ce n'est pas perdre sa nation que de l'engager dans cet effort sur elle-même. C'est probablement la retrouver.

mique et médiatique réunis. La carence juridique est peut-être encore plus évidente dans ce cas, compte tenu des enjeux éthiques et écologiques. La communauté scientifique rejette aussi tout encadrement juridique au nom de la liberté de la recherche et de la légitimité de toute démarche inventive. Le résultat est qu'aujourd'hui le génie génétique s'exerce sur l'homme comme sur la nature sans aucun frein crédible autre que le timide « principe de précaution » et quelques comités d'éthique sans grands pouvoirs.

Lorsqu'on constate que ces différents pouvoirs, loin de se contrebalancer les uns par rapport aux autres, comme l'imaginait Montesquieu, en son temps, au sein du pouvoir politique pour les fonctions exécutive, législative et juridictionnelle, agissent en synergie complète, un sentiment profond d'aliénation ne peut que saisir le citoyen d'aujourd'hui. Le droit, qui prolifère paradoxalement sous sa forme réglementaire, est totalement absent de pans entiers de la société, du moins sous sa forme la plus politique.

Si, face à la barbarie politique, le droit a historiquement plus que jamais un rôle à jouer, il serait temps qu'il étende son empire aux nouveaux pouvoirs engendrés par le développement. A défaut, on risque de voir un jour l'homme être la proie de formes inédites de barbarie qui le ramèneraient aux périodes les plus obscures de l'humanité. Pour échapper à ce péril, il suffirait que les hommes, accédant enfin à la maturité, décident de ne plus s'abandonner aux vertiges prométhéens de ce qu'on appelait jadis le progrès.

Simon Charbonneau est maître de conférences de droit à

AU COURRIER DU « MONDE »

LA TYPOGRAPHIE DE L'EURO

Vous vous croyez obligés, dans votre rubrique Bourse, d'écrire le mot « euro » en remplaçant le « e » initial par « € ». Cela me semble aussi peu légitime que d'écrire « dollar\$ » avec un symbole « \$ » se substituant au « s » final, ou encore livre, affublé du symbole sterling remplaçant le « l ». Quant à votre façon d'indiquer le prix du journal, elle n'est pas très logique : 7,50 F-1,14 euro. Pourquoi abréger le franc et pas l'euro ?

Jean-Marc Julia
Grenoble (Isère)

TECHNOLOGIES Claude Allègre, le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de l'innovation, présente mercredi 13 janvier en conseil des ministres

un projet de loi sur l'innovation. ● **CE TEXTE** a pour objet d'inciter les chercheurs à participer à la création d'entreprises innovantes. Ils auront la possibilité d'exploiter leurs décou-

vertes et de détenir des participations dans des sociétés nouvelles. ● **LA RECHERCHE** française et européenne est d'un bon niveau, mais souffre de faiblesses endémiques

dans des domaines comme les technologies de l'information. ● **MOINS D'UNE CENTAINE** d'entreprises de haute technologie sont créées en France chaque année. ● **LE**

VOLET FISCAL de la réforme, qui prévoyait une baisse d'impôt sur les stock-options, très critiqué à gauche, a été finalement dissocié du texte et son examen différé.

La loi sur l'innovation a pour objet la création de plusieurs milliers d'emplois

Claude Allègre présente, en conseil des ministres, un ensemble de mesures destinées à rapprocher la recherche publique et l'industrie. Il s'agit d'inciter les chercheurs à participer à la création d'entreprises de haute technologie

VOILÀ bientôt un an, un rapport de l'ancien président de l'Agence nationale de valorisation de la recherche (Anvar), Henri Guillaume, dressait un constat d'autant plus alarmant que récurrent : la recherche française, évaluée à l'aune de ses publications scientifiques, est d'un bon niveau ; mais, jugée sur le nombre de brevets déposés, c'est-à-dire sur ses retombées industrielles, elle souffre de faiblesses endémiques dans des domaines-clés comme les technologies de la communication ou les biotechnologies.

Dans la foulée, le premier ministre, Lionel Jospin, annonçait, lors d'assises de l'innovation, la préparation d'un projet de loi destiné à mieux « valoriser » les résultats de la recherche. C'est dans ce cadre que s'inscrivent les mesures que le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, Claude Allègre, devait présenter en conseil des ministres, mercredi 13 janvier, avant de les défendre devant le Parlement, au printemps.

Le projet du gouvernement ne manque pas d'ambition. Actuellement, moins d'une centaine d'entreprises de haute technologie sont créées en France chaque année, dont une quarantaine seulement à l'initiative de chercheurs. Le conseil interministériel de la recherche du 15 juillet 1998 a placé la barre nettement plus haut, en fixant pour objectif la constitution, en quatre ans, de « quelques centaines d'entreprises

stables de haute technologie ». Sachant qu'une société montée par un chercheur est, en moyenne, trois fois plus créatrice d'emplois qu'une autre, avec un effectif de onze salariés au bout de quelques années, il s'agit donc d'assurer, à court terme, la création de plusieurs milliers d'emplois nouveaux.

Les mesures présentées sont, pour l'essentiel, d'ordre administratif

Pour atteindre ce résultat, le projet de loi sur l'innovation devait, à l'origine, s'appuyer sur un important volet fiscal, prévoyant notamment une baisse d'impôt sur les stock-options. Cette ré-

forme, très critiquée à gauche, a été finalement dissociée du texte élaboré par Claude Allègre et son examen différé (*Le Monde* du 9 janvier). Ne subsiste, de ce chapitre fiscal, qu'une disposition étendant la formule des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) qui permettent d'intéresser les salariés à la croissance de jeunes entreprises : à l'avenir, ce système sera applicable aux sociétés de moins de quinze ans dont 25 % au moins du capital - et non plus 75 % - sont détenus par des personnes physiques.

Les mesures présentées au conseil des ministres sont donc, pour l'essentiel, d'ordre administratif. Elles visent à lever les obstacles statutaires et institutionnels qui s'opposent au passage des chercheurs dans l'industrie, ainsi qu'aux collaborations entre recherche publique et entre-

prises. ● **Essaimage des personnels de la recherche vers les entreprises.** Les chercheurs du secteur public n'ont aujourd'hui pas le droit, en tant que fonctionnaires, de prendre part à la vie d'une entreprise. A l'avenir, ils pourront être autorisés, pendant six ans, à « participer en qualité d'associé par apport en capital, en nature ou en industrie, ou en qualité d'administrateur ou de dirigeant, à une entreprise nouvelle à laquelle ils apportent leur collaboration scientifique ou technique et dont l'objet est d'assurer la valorisation des travaux, découvertes et inventions qu'ils ont réalisés ». Durant cette période, ils seront mis à la disposition de l'entreprise ou détachés auprès d'elle et continueront à percevoir leur ancien salaire, éventuellement majoré par l'entreprise. Au terme de cette « expérience », le fonctionnaire devra choisir entre l'entreprise et son établissement d'origine.

Cette collaboration pourra aller du simple « concours scientifique », sous forme de consultation, à la prise de parts de capital, plafonnée à 15 %.

● **Couplage entre recherche publique et entreprises.** Les groupements d'intérêt public (GIP) régissant, depuis 1984, la coopération entre organismes de recherche, universités et entreprises sont considérés comme des structures lourdes à gérer. Désormais, les établissements scientifiques et universitaires pourront « prendre des participations, constituer des filiales, participer à

des groupements » sur simple autorisation tacite, celle-ci se substituant à l'approbation par arrêté interministériel. Ces établissements pourront se doter d'un « service d'activités industrielles et commerciales », pour « assurer des prestations de service à titre onéreux, exploiter des brevets et licences et commercialiser les produits de leurs activités ».

Organismes de recherche et universités sont aussi invités à créer des « incubateurs » d'entreprises innovantes, en mettant à leur disposition, moyennant rémunération, des locaux, des matériels et des moyens.

● **Fonds d'amorçage.** Pour accompagner ce dispositif, 200 millions de francs sont inscrits dans la loi de finances 1999, en complément des 600 millions de francs prélevés en 1998 sur les recettes de la privatisation de France Télécom et affectés à un fonds public de capital-risque. Cette enveloppe sera partagée

entre le financement des incubateurs et des fonds d'amorçage nécessaires au démarrage des PME naissantes, notamment dans le secteur des biotechnologies et de l'électronique.

Afin de susciter une « dynamique », le ministère a imaginé d'ouvrir, au mois de mars, un « concours national de la création d'entreprises ». Leurs lauréats - un millier de projets espérés - seront les premiers à expérimenter le nouveau mode de relations que Claude Allègre souhaite établir entre recherche et industrie. Il reste à savoir si cette volonté, qui prolonge celle de son prédécesseur, François d'Aubert, sera relayée par un système efficace de financement du risque et de l'innovation. Et si elle suffira à lever les barrières culturelles qui séparent encore, bien souvent, chercheurs et entrepreneurs.

Pierre Le Hir

Les syndicats sont réticents

Les syndicats de chercheurs, davantage préoccupés par les projets de réforme du CNRS, ne font pas du projet de loi sur l'innovation un cheval de bataille. La plupart réagissent pourtant avec réticence ou, au mieux, scepticisme, estimant que le texte introduit un mélange des genres entre secteurs public et privé.

Pour le SNTRS-CGT, « le gouvernement organise un détournement de la recherche publique au profit du capital privé » et « encourage l'appropriation personnelle du travail mené en équipe ». Le SNCS-FSU, pour sa part, estime que la France souffre surtout d'un « trop faible investissement des entreprises en recherche et développement ». Le SGEN-CFDT, en revanche, n'est « globalement pas opposé au projet », sous réserve de « véritables garanties sur l'indépendance des établissements scientifiques vis-à-vis des entreprises ».

La recherche au cœur de l'emploi et de la compétitivité

POURQUOI l'Europe n'a-t-elle pas su créer des Microsoft, des Netscape, des AOL ? Est-ce un problème d'innovation, de financement, de mentalité ? De tous ces facteurs à la fois, répond une étude sur l'innovation publiée fin décembre par l'European Round Table (ERT), organisme qui regroupe une cinquantaine de dirigeants de grands groupes européens. Et cette situation handicape l'économie européenne, son avenir et ses emplois.

Bien que constituant un marché plus vaste que les Etats-Unis, l'Union européenne n'a pas su créer une dynamique favorable à l'innovation, ni égaliser leurs réussites. « Les Etats-Unis ont créé 60 millions d'emplois nouveaux au cours des trente dernières années, dont 14 millions depuis 1992. La plupart d'entre eux l'ont été dans de petites entreprises de haute technologie à croissance rapide (...). Si l'on tient compte des effets de substitution, l'augmentation nette du nombre d'emplois sur trente ans est proche des 30 millions. Au cours de cette même période, le nombre d'emplois créés dans l'Union européenne a diminué, et de nombreux secteurs ont résisté aux substitutions », rappelle le rapport.

Dans toute l'Europe, la recherche et développement (R & D) est sous-estimée. L'Union européenne consacre moins de 1,5 % de son PNB aux travaux de recherche, contre 2,5 %

aux Etats-Unis et 2,8 % au Japon. Très dépendante des budgets publics, la R & D souffre aussi d'une gestion trop conservatrice. Les programmes doivent aller « au-delà de l'amélioration de la compétitivité d'un petit cercle d'industriels et de leurs partenaires traditionnels sur certains marchés », remarque l'étude. Elle réclame ainsi une attention beaucoup plus soutenue à la biotechnologie. Science nouvelle bouleversant les frontières du savoir, elle « ne dispose d'aucune instance d'accueil au niveau européen », relève le rapport.

LA NECESSITE DE COOPERER

Un changement des relations avec le monde universitaire semble aussi s'imposer. « L'Europe ne peut plus se permettre de disperser ses ressources, humaines et matérielles, dans des travaux menés en parallèle dans les différentes institutions nationales. Le moment est venu d'élargir le concept de marché unique au monde universitaire, et avant tout à la R & D à financement public », insistent les auteurs du rapport. Dans cet esprit, la coopération entre les entreprises et les universités, jusqu'à présent peu répandue, paraît plus nécessaire que jamais, afin de faciliter les découvertes et de permettre leur mise sur le marché. « Trop d'inventions européennes sont exploitées avec succès en dehors de l'Europe », écrit l'ERT.

Au-delà, celle-ci demande la levée des obstacles réglementaires et bureaucratiques. La lourdeur et la cherté du système des dépôts de brevets sont excessives, à ses yeux. Comme il n'existe pas de brevet unique européen, une multinationale déposant 1 000 demandes de brevet par an doit, selon ses calculs, consacrer entre 20 et 30 millions d'euros (entre 130 et 200 millions de francs) pour les seuls frais de traduction et d'adaptation aux législations des différents pays. De même, les autorisations de mise sur le marché de produits innovants prennent beaucoup trop de temps. Le groupe pharmaceutique Solvay a dû attendre 1987 pour voir homologuer sur tous les marchés européens un antidépresseur mis au point en 1975. Entre-temps, son concurrent américain Eli Lilly qui, la même année, avait lancé le Prozac, autre antidépresseur, avait raflé le marché.

Rappelant que l'Europe investit sept fois moins dans les technologies naissantes que les Etats-Unis, l'ERT insiste sur la nécessité d'améliorer les financements et la fiscalité. Mais l'ensemble de ces mesures, rappellent les grands patrons européens, ne portera ses fruits que si les groupes eux-mêmes modifient leur approche de l'innovation.

Martine Orange

La Banque du Japon intervient pour arrêter la hausse du yen

LA BANQUE du Japon s'est décidée à agir, mardi 12 janvier, pour enrayer l'appréciation du yen. La monnaie japonaise avait atteint, lundi, le cours de 108,50 yens pour un dollar, son niveau le plus élevé depuis le mois de septembre 1996. En six mois, la devise nipponne a gagné 25 % face au billet vert, une hausse qui, selon les analystes de la banque américaine Morgan Stanley, constitue un « défi aux lois de la gravitation économique », compte tenu des forces déflationnistes observées dans l'Archipel.

Les interventions de la Banque du Japon se sont révélées efficaces : le billet vert s'est nettement redressé, mardi, gagnant près de 4 % face au yen, sa reprise la plus forte observée depuis le mois d'août 1995, quand la Réserve fédérale américaine, la Bundesbank et la Banque du Japon avaient acheté ensemble des dollars. Mais, cette fois, l'institut d'émission nippon a agi seul, ce qui, selon les analystes, pourrait diminuer l'impact de l'opération.

Le secrétaire d'Etat américain au Trésor, Robert Rubin, s'est contenté d'expliquer que la politique de change américaine en faveur d'un dollar fort demeurerait inchangée. « Je ne pense pas qu'on doive utiliser le dollar comme instrument de politique commerciale », a-t-il précisé.

Au même moment, toutefois, la déléguée au commerce extérieur américain, Charlene Barshefsky, a affirmé que « ce n'est un secret

pour personne que les relations commerciales entre les Etats-Unis et le Japon se détériorent de façon assez sensible », notamment dans la sidérurgie.

S'il s'est redressé face au yen, le billet vert a, en revanche, cédé du terrain, mardi, face à l'euro. La monnaie européenne cotait, mercredi matin, 1,1590 dollar, contre 1,1450 dollar vingt-quatre heures auparavant. Le billet vert a été pénalisé par le regain de tensions financières au Brésil, important partenaire commercial et financier des Etats-Unis, à la suite de l'annonce par l'Etat du Minas Gerais d'un moratoire sur sa dette : la Bourse de Sao Paulo a plongé de 7,62 %, mardi.

DÉTÉRIORATION ECONOMIQUE

En dépit de son léger rebond, l'engouement pour l'euro observé lors de ses premières cotations est retombé sur les places financières internationales. Les investisseurs découvrent avec inquiétude la détérioration de la situation économique dans l'Allemagne. L'Allemagne, où 34 000 chômeurs supplémentaires viennent d'être recensés, a connu un recul de 2,3 % de sa production industrielle en novembre. Cette dégradation pourrait conduire la Banque centrale européenne à baisser prochainement ses taux directeurs, ce qui diminuerait la rémunération de l'euro.

Pierre-Antoine Delhommais



« Vous avez déjà vu une voiture de moins de 4 m avec 6 places dont 3 à l'avant ? »

Louis Gallois, président de la SNCF

« L'année 1998 a été très bonne, mais rien ne justifie le nombre de conflits sociaux »

Le conflit des contrôleurs, fin 1998, a coûté environ 300 millions de francs (45,75 millions d'euros). La direction tente de repartir à la conquête

des voyageurs et de réorganiser le travail des cheminots à l'occasion de la discussion sur les 35 heures. En 1999, Louis Gallois prévoit de par-

venir à un équilibre financier. En 1995 et 1996, l'entreprise avait connu des déficits supérieurs à 15 milliards de francs (2,28 milliards d'euros).



LOUIS GALLOIS

« Il y a un mois, les contrôleurs ont fortement perturbé le trafic. Quelles leçons tirez-vous de ce nouveau conflit ?

— Ce conflit a eu des conséquences sérieuses en terme de recette et d'image commerciale. Il a eu un impact d'autant d'autant plus fort que le trafic était en forte hausse. Nous allons très vite repartir à la conquête de nos clients. Nous avons lancé l'opération Trains express régionaux (TER) à 20 francs, pendant une semaine, avant Noël. Les deux derniers week-ends de janvier, nous allons baisser tous nos tarifs de 25 %. C'est le tarif « Découvertes » pour tous les voyageurs. Enfin, à la fin du mois, nous lançons un programme de fidélisation de nos grands voyageurs. Nous voulons les choyer et leur donner des avantages spécifiques.

— **Combien vous a coûté le conflit ?**

— C'est difficile à évaluer précisément. Entre 250 et 400 millions de francs (38 à 60 millions d'euros) de recettes. Mais nous ne pourrions le chiffrer qu'à la mi-février.

— **Vous ne parviendrez donc pas à ramener le déficit à 500 millions en 1998 comme vous l'aviez annoncé.**

— Nous serons en effet très probablement au-delà, en dépit de recettes supérieures aux prévisions jusqu'à la fin octobre.

— **N'avez-vous pas l'impression que la « conflictualité », devenue selon vos propres termes une sorte de drogue, rend vaines toutes vos tentatives de relance ?**

— C'est évidemment un problème majeur pour l'entreprise. Mais quand un phénomène atteint une telle ampleur et a une telle durée, tout le monde est responsable. Personne, dans l'entreprise, ne peut s'en exonérer. Je fais deux constatations simples : d'abord, il y a une disproportion entre la situation de l'entreprise et des personnels et le nombre de conflits. Avec moins de 1 % de la population active, rien ne justifie que la SNCF « produise » 20 %, 30 % voire parfois près de 40 % des jours de conflits en France. Ensuite, les conflits constituent un obstacle majeur au développement de l'entreprise. Il faut remédier à cette situation. Je ne vois pas pourquoi ce qui a été possible ailleurs, à EDF ou à la RATP, ne le serait pas à la SNCF. Il faut une prise de conscience, des attitudes et des méthodes nouvelles de part et d'autre pour que la discussion débouche sur le compromis et que la grève soit bien le moyen ultime lorsque le dialogue a échoué. Je souhaite que les 35 heures soient l'occasion d'aborder le sujet et de discuter d'une sorte de charte du dialogue social.

— **Comment se déroulent les négociations sur les 35 heures ?**

— Comme vous le savez, nous avons eu une réunion plénière le 14 décembre. La direction est actuellement en train de rédiger un

projet d'accord-cadre que nous allons envoyer prochainement aux syndicats. Les 35 heures sont une grande affaire pour la SNCF. Ce peut être l'occasion d'avancées positives conciliant les intérêts des personnels et de l'entreprise et ouvrant de nouvelles perspectives au dialogue social. Ce ne sera bien sûr pas tout à fait simple car l'ensemble doit être économiquement équilibré mais d'autres entreprises publiques, il est vrai dans des situations différentes, ont montré ce qu'il était possible.

— **La réduction du temps de travail créera-t-elle des emplois ?**

— En tout état de cause, elle générera des embauches supplémentaires mais il n'y a pas d'effet mécanique de la réduction du temps de travail sur l'emploi. L'emploi résulte de facteurs multiples, bien sûr la durée du travail, mais aussi la charge de travail, la productivité, bien sûr les capacités de financements de l'entreprise.

— **Certains syndicats ont expliqué qu'une des causes de la récente chute d'un enfant tombé d'un train en marche était le manque d'effectifs. Qu'en pensez-vous ?**

— Une seule organisation locale a avancé cette explication. Je lui en laisse la charge. Il y avait dans ce train, comme cela est prévu, deux contrôleurs. Mais je ne puis pas nos responsabilités. La SNCF est responsable. Nous avons un devoir : le zéro accident. Qu'un tel accident soit inacceptable, c'est l'honneur de la SNCF. Deux enquêtes sont en cours. Une interne et une externe. Les conclusions de l'enquête interne seront remises au juge. La voiture en cause est actuellement sous scellés ; nous n'y accédons donc pas.

— **Quelles sont vos prévisions pour 1999 ?**

— Nous avons adopté un budget ambitieux, qui prévoit une stabilité des effectifs et l'équilibre financier. Nous prévoyons une augmentation du trafic de 4,5 % sur les grandes lignes, de 3,5 % sur les transports régionaux, de 2 % en Ile-de-France et une stabilité pour le fret. Ce sont des objectifs ambitieux - 1998 a été une très bonne année, au moins pour les voyageurs - mais atteignables. Nous jouons la croissance des trafics. L'expérience montre que nous sommes capables d'attirer les gens dans les trains. La demande ferroviaire existe, mais requiert davantage de qualité de notre part. C'est

notamment le cas pour le fret. Nous avons eu en 1998 un problème de disponibilité de moyens, de saturations d'infrastructures et des grèves locales très perturbatrices. Nous nous attachons à résoudre ces problèmes. Il y faudra des investissements. Les pouvoirs publics y sont prêts. M. Gayssot, lui-même, a rappelé la priorité par exemple, du contournement de Lyon pour le fret.

— **Après avoir diminué pendant de nombreuses années, vous prévoyez un maintien des effectifs. Pourquoi ?**

— Cet équilibre des effectifs n'a été atteint que quatre fois depuis 1945 ! C'est dire s'il marque une rupture ; il repose sur un triple pari : un pari sur la croissance de l'activité - là aussi nous jouons le développement du ferroviaire -, seule susceptible de générer des emplois, un pari sur le succès des 35 heures et un pari sur la capacité à redéployer l'emploi, pour plus d'efficacité et plus de service.

— **L'équilibre des comptes ne fait pas non plus partie des habitudes de la SNCF.**

— Effectivement. Je vous rappelle que nous avons perdu 15,8 milliards en 1996, avant le désendettement de la SNCF. L'équilibre est également un pari sur l'augmentation des recettes - là encore, les trafics - et la maîtrise des coûts, essentiellement la masse salariale et les achats externes. La SNCF a besoin de l'équilibre : ne pas dépenser plus qu'on ne gagne, c'est la discipline de base. Un service public en perte est un service public fragilisé, critiqué.

— **Et l'Europe des chemins de fer ?**

— Quand on voit les acquisitions des chemins de fer belges dans la messagerie, la fusion des activités fret des chemins de fer allemands et hollandais d'un côté, et des chemins de fer suisses et italiens d'un autre côté, lorsque la Deutsche Bahn rachète le « port » multimodal de Vérone en Italie, on constate que l'Europe des chemins de fer est en train de prendre corps. Nous y sommes très actifs : mise en place des TGV européens Thalys et Eurostar, ouverture des corridors fret Nord-Sud et Est-Ouest à travers la France, incitation forte de nos filiales - transport combiné, transport de voyageurs - à s'europaniser par des alliances. La compétition qui se développe en Europe porte en fait sur de nouveaux sujets, notamment la captation des trafics.

» Si la Deutsche Bahn prend le contrôle du point nodal de Vérone, cela a des conséquences sur l'orientation des trafics à partir de l'Italie. Si les chemins de fers italiens et suisses s'associent, Bâle devient un nœud majeur et les trafics venant d'Italie y choisiront soit la rive gauche du Rhin, soit la rive droite du Rhin, soit le Rhin lui-même pour aller à Rotterdam. C'est pour cela qu'à l'intérieur de l'entreprise, j'explique que la discussion sur l'Europe ne se limite

pas, loin de là, au problème des nouveaux entrants sur les réseaux nationaux qui focalisent politiquement le débat. Il nous faut résolument jouer cette carte avec nos atouts.

— **Pouvez dresser, aujourd'hui, un premier bilan de la régionalisation ?**

— Dans les six premières régions d'expérimentation, la croissance du trafic du TER a été de un à deux points supérieure à celle des autres régions. Les clients s'aperçoivent que la régionalisation entraîne des matériels plus modernes, des gares rénovées, plus de dessertes. A l'intérieur de l'entreprise, même s'il y a toujours un débat sur tel aspect de la régionalisation, il n'y a plus de mise en cause du principe. Nous nous préparons à la généralisation de la régionalisation et la souhaitons aussi rapide que possible. Le gouvernement n'a pas encore fixé son calendrier, un bilan précèdera la phase législative. Nous devons être capables de donner aux régions des comptes qu'elles comprennent et qui isolent, dans des conditions transparentes, les coûts et les recettes du transport régional. C'est, pour la SNCF, une discipline aussi rude que salutaire !

— **La SNCF semble avoir des problèmes particuliers en Ile-de-France, comment comptez-vous y remédier ?**

— L'Ile-de-France est une entité qui, au sein de la SNCF, ne bénéficiait ni d'un management adapté, ni d'une véritable stratégie. La qualité de nos prestations et la satisfaction de nos agents s'en ressentent. Nous sommes en train d'élaborer un projet pour l'Ile-de-France. A la fois sur la promesse faite au client sur la qualité du service et la sûreté, mais aussi sur les relations avec les autorités organisatrices et sur les métiers de l'Ile-de-France à l'intérieur de la SNCF. C'est incontestablement un des grands chantiers de l'année 1999.

— **Où en êtes-vous de votre projet industriel mis en place en 1997 ?**

— Le projet industriel est désormais entré dans les mœurs, il a sa crédibilité, et sert de référence, même aux critiques ! Nous allons tenir, à partir du 17 janvier, sept forums interrégionaux rassemblant des milliers de cheminots pour faire le bilan de plus de 3 000 actions menées dans le cadre du « projet industriel ». Ils déboucheront, en mars, sur un forum national visant à lancer la préparation de la seconde phase du projet industriel (2000/2002). Celui-ci continuera à s'appuyer sur une stratégie simple résumée en trois mots : le client, l'Europe, l'efficacité. Avec un objectif : être, en 2002, l'entreprise de service public de référence en France et en Europe : un beau chantier ! »

Propos recueillis par François Bostnavaron et Frédéric Lemaître

Bernard Arnault s'efforce de rassurer Gucci sur ses intentions

L'irruption de LVMH met l'Italie en émoi

APRÈS AVOIR pris connaissance de la nouvelle montée en puissance du groupe français dans son capital, Gucci a réagi, mardi 12 janvier, assez sèchement, affirmant qu'il « n'a pas été informé par LVMH de l'acquisition d'actions, y compris le rachat de la participation de Prada et ne dispose d'aucune information sur les intentions de LVMH ». Gucci « continuera à suivre ces développements dans le respect de son engagement de long terme consistant à optimiser la valeur pour les actionnaires ». Une façon de prévenir LVMH que Gucci est prêt à vendre chèrement sa peau.

Bernard Arnault, le PDG de LVMH, ne dévoilera officiellement ses intentions que vendredi 15 janvier. Pour l'heure, il fait patte de velours. « Notre entrée au capital est une marque de confiance du groupe LVMH dans Gucci, dans ses dirigeants et son styliste, a-t-il confié au Monde, mardi 12 janvier. Tom Ford est un créateur extraordinaire. Je soutiens ce qu'il fait pour Gucci. Notre présence ne devrait a priori lui poser aucun problème, au contraire. J'ai cru comprendre, à la lecture de la presse italienne, qu'il réagissait d'ailleurs plutôt favorablement à notre entrée dans Gucci ». Quant à Domenico De Sole, le PDG de Gucci, qui apparaît plutôt hostile au groupe français, « nous lui avons fait savoir que nous le considérons comme un excellent manager, dit M. Arnault. Il a fait un travail remarquable. Nous soutenons totalement l'équipe en place ».

Le PDG de LVMH souligne les points communs entre sa marque-phare, Vuitton, et son concurrent italien. « Gucci est bien connu de nos équipes. C'est une très belle marque, très italienne, avec un fort potentiel de développement mondial. Son positionnement est complémentaire de celui de nos marques. Elle possède un réseau de boutiques très bien placées, et pratique la vente directe de ses produits aux consommateurs, c'est égale-

ment notre vision de nos métiers. Nous pouvons faire beaucoup de choses ensemble, constituer, avec Prada, une force de négociation mondiale extraordinaire ».

En Italie, le raid de LVMH met en émoi le petit monde de la mode, réuni à Milan pour la présentation de collections. « J'aurais préféré que Gucci reste italienne. Cela me ferait davantage plaisir si elle appartenait à un pôle italien du luxe », a déclaré à l'AFP Santo Versace, président de la chambre syndicale de la mode italienne et patron du groupe Gianni Versace. L'industrie italienne de la mode et du luxe tire sa puissance, notamment à l'exportation, de sa structure très artisanale, constituée d'un tissu de PME dynamiques. Elle découvre aujourd'hui le revers de cette médaille. Gianfranco Ferré, créateur attiré de Dior, fleuron de LVMH, jusqu'en 1996, relativise les choses : « Pour Gucci, cela ne changera rien. Dior continue à faire du Dior ».

CAPITAL ÉMIETTE

Lorsque Gucci était au plus mal, au début des années 90, il avait dû aller chercher l'investisseur arabe Investcorp, qui l'introduira en Bourse en 1995. Et lorsque Prada a tenté de monter dans le capital de Gucci, l'an dernier, il s'est heurté à la fois à l'hostilité de M. De Sole et à l'indifférence du monde des affaires italien. Aujourd'hui Gucci, dont toute la production est réalisée en Toscane, près de Florence, est certes dirigé par un manager natif de la Péninsule. Mais avant cela, M. De Sole avait fait toute sa carrière aux Etats-Unis. Le designer-maison, Tom Ford, est américain. Et le capital de Gucci est émiété entre les places boursières d'Amsterdam et de New York, ses principaux actionnaires, jusqu'à l'irruption de LVMH, étant des fonds d'investissement américains, Templeton, Capital ou Harris.

Pascal Galinier

Accord direction-syndicats sur le temps de travail à EDF-GDF

LES DIRECTIONS d'EDF et de Gaz de France et les syndicats ont annoncé, mardi 12 janvier, être parvenus à un accord global sur la réduction du temps de travail. Le texte est soumis à consultation par chacune des organisations syndicales. La signature est prévue le 25 janvier. L'accord, valable pour trois ans, prévoit le passage aux 35 heures avec maintien du salaire, au plus tard le 1^{er} octobre 1999. Une réduction à 32 heures (payées 37 heures) « sera favorisée, ce qui permettra de développer les embauches », selon un communiqué des deux entreprises. Il prévoit également l'embauche de 18 000 à 20 000 salariés. La modulation salariale serait de 2 %. Une négociation serait ouverte sur un nouveau système de rémunération, celui en vigueur datant de 1982. La CGT, dont l'éventuelle signature est très attendue, a estimé que « c'est la première fois, depuis 1982, que nous nous posons sérieusement la question de signer un accord » (Le Monde du 13 janvier). La CFDT porte « dès à présent un avis positif sur l'ensemble de l'accord ». FO va « consulter objectivement sur les textes proposés ». La CFTC qualifie l'accord d'« équilibré », doté d'un « financement clair ». La CGC se « félicite » du volume d'embauches et se montrera vigilante « sur les grands équilibres économiques des deux entreprises ».

Informations et essais :

0,99€ TTC/mi.

N° Indigo 0 303 00 10 20



Et ce n'est qu'une des multiples raisons de venir découvrir la Multipla Fiat.

Les 16 et 17 janvier*,
Week-End Portes Ouvertes Fiat.

Ce week-end, vous allez découvrir une voiture qui ne ressemble à aucune autre voiture. Pourtant, c'est une voiture, mais en mieux. Mais pour l'essayer et apprécier vraiment ses 3,99 m de long, son triple Airbag Fiat® frontal (un Airbag Fiat® conducteur et un Airbag Fiat® passagers double volume), son ABS et ses 6 places dont 3 à l'avant, pensez à emmener 5 personnes avec vous...

MULTIPLA FIAT. SINGULIER & PLURIEL.

LA PASSION NOUS ANIME. **FIAT**

Les écoles de journalisme veulent surmonter leurs difficultés avant de s'allier

Les problèmes financiers du CFPJ de Paris et de l'ESJ de Lille, en pleine restructuration, incitent à reporter à plus tard les projets de coopération entre les huit filières, privées ou publiques, de formation professionnelle

L'UNION ne fait plus la force. Il y a un an, les huit écoles de formation au journalisme reconnues par la profession débattaient de la possibilité de coopérer entre elles, voire pour certaines de se « fiancer ». Elles y étaient d'ailleurs incitées par le ministère de la culture et de la communication, sous l'égide duquel avait été rédigé un rapport confié à l'ancien PDG de *Télérama*, Claude Sales.

Aujourd'hui, ces projets d'alliance sont au point mort, entre les trois écoles privées, ou entre celles-ci et les cinq filières universitaires. C'est qu'entre-temps deux des principales écoles privées, le Centre de formation et de perfectionnement des journalistes (CFPJ, Paris) et l'École supérieure de journalisme (ESJ, Lille), ont dû panser leurs plaies financières et se restructurer, repoussant ainsi aux calendes d'éventuelles unions.

Le CFPJ, en dépôt de bilan et sous administration judiciaire depuis le printemps 1998, devrait voir son destin se profiler vendredi 15 janvier. Le tribunal de grande instance de Paris doit en effet examiner le plan de reprise de CFJ-Demain, association des anciens élèves présidée par Pierre Lescure, PDG de Canal Plus. Son dossier est épaulé financièrement par 24 groupes de presse, apportant de 10 000 à 500 000 francs chacun (1 500 à 75 000 euros), qui

viennent de RMC, Capa, *La Vie du rail* ou *Le Nouvel Observateur* à TF1, France 2 et France 3 – les deux chaînes publiques offrent 500 000 francs chacune –, Bayard-Presse, les Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP), Wolters Kluwer-France, etc. D'autres groupes, comme Hachette ou Havas, devraient aussi apporter leur obole, tandis que les anciens élèves ont été invités à manifester leur solidarité et devraient donc participer pour 200 000 francs environ à ce tour de table (7 millions de francs au total).

BOMBE ATOMIQUE

Le tribunal devrait examiner ce plan au fond et rendre son jugement début février. Le comité d'entreprise (CE) du CFPJ, tout en se « félicitant qu'une solution ait été trouvée », s'oppose aux licenciements prévus – 2 permanents sur 57, et une dizaine de vacataires sur les 50 qui animent régulièrement les sessions. Les deux permanents que souhaite licencier CFJ-Demain protestent contre les définitions de leur poste et de leur salaire fournies dans le dossier, qualifiées par l'un de « graves erreurs ».

Le CE pose aussi des questions sur le flou du futur organigramme, les pouvoirs respectifs de CFJ-Demain, l'association qui régira le Centre de formation des

journalistes (CFJ) et de la société qui gèrera la formation permanente, etc. Pour sa part, le Syndicat national des journalistes (SNJ, autonome) a écrit à l'administrateur judiciaire du CFPJ et à la direction pour protester contre les « pressions faites contre des représentants syndicaux » licenciés, et indique que « le flou entourant le projet pédagogique » pourrait conduire à reconsidérer la reconnaissance du CFPJ par la profession, « qui n'est pas acquise pour toujours ».

« Il s'agit d'une bombe atomique. Mais nous demandons sim-

plement que le projet pédagogique soit musclé et l'équipe mieux définie. Sinon, nos représentants ne voteront pas la taxe d'apprentissage au CFPJ », menace un responsable du SNJ. Les autres syndicats – qui étaient parties prenantes, au titre du paritarisme, dans l'ancienne structure du CFPJ –, s'inquiètent de « l'opacité » du plan de reprise par CFJ-Demain.

Le CFPJ n'est pas la seule filière à vivre les affres de la restructuration. La doyenne des écoles, l'ESJ de Lille, vient de boucler son plan de sauvetage. Sa croissance, ces huit dernières années, s'est tra-

duite par un chiffre d'affaires passé de 7 à 22 millions de francs. Mais elle a été affectée par des bizarreries financières (non-paiement de l'Urssaf et de factures) découvertes lors du départ en maladie d'un comptable.

Pour éponger une ardoise de 5 millions de francs, l'ESJ a réduit ses troupes – 27 permanents au lieu de 31 – et a lancé une opération de titres associatifs close en juin 1998, à laquelle ont contribué plus d'une trentaine d'entreprises – des Trois Suisses au *Monde*, en passant par la banque Scalbert-Dupont, RTL, *Les Echos*, *La Voix du Nord*. La restructuration en trois pôles constitue la seconde étape.

Les deux secteurs s'occupant de formation permanente bénéficieront d'un statut commercial, et de partenariat avec la Maison des professions (MDP), la Fnac ou encore la Société de développement régional.

Alors que Pierre Lescure sert de figure emblématique au projet de reprise du CFPJ, c'est Hervé Bourges, président du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), qui a été récemment choisi pour présider l'ESJ et l'aider à parfaire sa restructuration. « Il a déjà présidé l'École ; il a accepté de nous prêter son nom, après que nous avons consulté des juristes sur la compatibilité de cette fonction avec son poste au CSA », explique

Loïc Hervouët, directeur général de l'ESJ. Les aléas financiers et juridiques de ces deux écoles ont fait passer les projets d'alliance au second plan. « On est reparti dans une phase un peu égoïste », regrette M. Hervouët, qui a soutenu une coopération, avec le CFPJ, l'Institut pratique de journalisme (IPJ, Paris) ou les formations publiques.

La troisième et la plus jeune des trois écoles privées, l'IPJ, est parvenue à maintenir à l'équilibre son budget de 8 millions de francs. C'est sans doute la raison pour laquelle elle reste la seule à croire à des alliances entre les huit filières, privées ou publiques, en prenant l'exemple d'un GIE mettant en commun matériels ou enseignements. « Nous n'avons jamais modifié notre point de vue : les huit établissements ont des intérêts communs », assure Jean Augonnet, directeur de l'IPJ, qui vient de signer une convention avec l'IEP de Rennes dans le domaine management et gestion de l'entreprise de presse. Mais la conjoncture ne plaide pas pour des liens plus étroits entre les écoles de journalistes, à un moment où la crédibilité de la profession – et la nécessité d'une meilleure formation – est de plus en plus remise en cause par le public.

Yves-Marie Labé

Les filières publiques réfléchissent au recrutement

Les cinq filières universitaires de formation au journalisme – Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg (CUEJ), École de journalisme et de communication de Marseille, IUT de Bordeaux et de Tours, Centre d'études littéraires et scientifiques appliquées de Paris IV (Celsa) –, sont davantage à l'abri des problèmes financiers que les privées, du fait de la régularité des fonds d'investissements consentis par l'Etat.

Le CUEJ vient de transformer son statut, désormais proche de celui des IEP. Les deux IUT y réfléchissent aussi. « Les cinq écoles auront ainsi le même statut, ce qui facilitera leur dialogue avec la profession », souligne Alain Chanel, directeur du CUEJ et président du Conseil des écoles publiques de journalisme (CEPJ), créé en mai 1998. Ce Conseil prévoit notamment de modifier le niveau de recrutement des étudiants, pour éviter « l'uniformisation » et « sortir des cursus classiques ». Tout en prenant acte du fait que les formations publiques ont été tenues à l'écart des rapprochements que menaient les écoles privées en 1998, Alain Chanel réfute toutefois l'idée de deux blocs : « Nous restons ouverts au dialogue. »

Euro RSCG se réorganise en France

SEPT ANS après la fusion des agences Eurocom et Roux Séguéla Cayzac et Goudard (RSCG), le premier groupe français de publicité Euro RSCG (Havas Advertising) a décidé de mettre de l'ordre dans ses activités en France où il réalise un tiers de sa marge brute. Après la multiplication du nombre d'enseignes, l'heure est à la concentration.

Jean-Michel Carlo, le patron pour la France, et Jacques Séguéla ont annoncé, mardi 12 janvier, le re-

groupement au sein d'une nouvelle agence baptisée « Euro RSCG Works », de l'ancienne agence Euro RSCG Grégoire Blachère Huard Roussel, et de l'équipe d'une quarantaine de personnes qui travaillaient, depuis l'été, de façon indépendante, pour le constructeur Citroën. Euro RSCG Works sera dirigée par un trio composé de Nathalie Varagnat, qui devrait prochainement quitter la direction générale de l'agence Grey, d'Yves del Frate, ancien coordinateur du budget Ci-

troën dans le monde à Euro RSCG, et de Jean-Claude Jouis, l'un des directeurs de création de BDDP@TBWA. La nouvelle agence emploiera 140 personnes et devrait réaliser une marge brute de 120 millions de francs dès la première année grâce à des annonceurs comme Intel, Philips ou Louis Vuitton, dont les campagnes sont diffusées à l'échelle internationale.

SECOND SOUFFLE

Cette réorganisation, aujourd'hui présentée comme une adaptation à la nouvelle donne du marché, a été déclenchée par une cascade de départs. Il y a six mois, Gilbert Scher et Christophe Lafarge, qui avaient fondé la première des cinq agences Euro RSCG en 1992, ont décidé de lancer leur propre agence, Enjoy Scher Lafarge. « Nous voulions être reconnus pour notre travail sur le produit et pas pour ce qu'on pèse », confiait Christophe Lafarge. Ils acceptent d'abandonner leur client Citroën (60 % de la marge brute de l'agence) et de repartir presque de zéro. Havas Advertising leur rend leur liberté, mais prend 51 % du capital d'Enjoy. Citroën reste, lui, sous la responsabilité d'Yves del Frate, chez Euro RSCG.

Puis en novembre, c'est au tour

de Pascal Grégoire, le directeur de création de la deuxième plus grosse agence d'Havas Advertising, Euro RSCG GBHR, de prendre du large. Il est depuis janvier le directeur pour la France de la petite agence britannique Leagas Delaney, dont la créativité a été remarquée, cet été, avec la campagne Adidas réalisée à l'occasion de la Coupe du monde de football. Le 6 janvier, son ancien associé François Blachère a annoncé son départ pour la filiale française du réseau américain DMB & B.

Même si la réussite d'Euro RSCG est reconnue – « cette enseigne qui n'existait pas il y a six ans et en laquelle aucun publicitaire ne croyait jouit aujourd'hui d'une notoriété phénoménale », affirme Christophe Lafarge –, ce groupe semble aujourd'hui à la recherche d'un second souffle. « Après les tracasseries de GBHR, il fallait qu'on réagisse », reconnaît, en partie, Jacques Séguéla. Cette filiale d'Havas qui cherche à maintenir de bons standards créatifs doit désormais rendre compatibles ses ambitions – devenir l'un des cinq plus gros groupes de communication au monde – avec les aspirations de ses troupes et les récentes évolutions du métier.

Florence Amalou

Rome veut réglementer la télévision numérique

LE GOUVERNEMENT ITALIEN A L'INTENTION de mettre en place une stricte réglementation pour la télévision numérique, a indiqué mardi 12 janvier le ministre des communications, Salvatore Cardinale, en prévoyant « du sang et des larmes » dans ce secteur dans les trois ans à venir. En déplacement à Paris, le ministre a jugé trop nombreuses les plates-formes numériques en Italie. La péninsule en compte deux : une, résultant d'un accord entre la Rai et Telepiù (Canal Plus), et l'autre, fondée sur un accord entre Rupert Murdoch et Telecom Italia.

M. Cardinale prône l'existence d'un bouquet « de culture européenne », en ne cachant pas sa préférence pour celui de Telepiù, la chaîne payante qui compte 1,6 million d'abonnés (dont 0,5 million à son bouquet satellitaire). La nouvelle réglementation prévoit une limitation à l'acquisition des droits de retransmission des matches de football. Les décodeurs devront pouvoir recevoir tous les bouquets.

Radio Classique fête

son dixième anniversaire

POUR SES DIX ANS, CÉLÉBRÉS MARDI 12 JANVIER dans le grand amphithéâtre de l'université Paris-Dauphine, à Paris, Radio-Classique a organisé le *Forum de la décennie* pour revenir sur les grands événements de la décennie écoulée et surtout tenter de cerner les contours des grandes tendances des dix premières années du siècle prochain. A cette occasion, dix grands témoins sont venus livrer leur vision pour le troisième millénaire : Pierre Faure, président du groupe Sagem, Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, Jean-François Mattei, professeur de médecine, Jack Lang, ancien ministre de la culture, Jean-Baptiste de Foucauld, ancien commissaire général au Plan, Jean-Marie Pelt, président de l'Institut européen d'écologie, le cardinal Lustiger, Michel Pébereau, PDG de la BNP, Pierre Truche, premier président de la Cour de cassation, et Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne.

DÉPÊCHES

■ **TÉLÉVISION** : le groupe audiovisuel allemand Kirch a annoncé, mardi 12 janvier, la signature d'un contrat avec Philips Digital Video Systems, autorisant le fabricant néerlandais à produire son décodeur numérique « d-box » sous licence. Jusqu'ici, le finlandais Nokia était le fournisseur exclusif de ce boîtier. – (AFP).

■ **CÂBLE** : les câblo-opérateurs français ont annoncé leur intention d'investir 7,4 milliards de francs (1,13 milliard d'euros) d'ici à 2002, à l'occasion des Troisièmes Journées du câble, mardi 12 janvier. Les câblo-opérateurs espèrent passer de 2,6 millions d'abonnés à la fin 1998 à 3,5 millions d'abonnés « tous services » à la fin 2001.

■ **PRESSE** : un accord a été conclu entre les rotativistes-CGT et la direction de l'imprimerie du groupe Amaury mettant fin à un conflit qui a perturbé la parution du *Parisien* et de *L'Equipe*, pendant une dizaine de jours. Le contentieux portait sur les conditions d'impression de *La Croix*.

ÉCONOMISEZ 60%*
SUR VOS APPELS
VERS LES PORTABLES !

Vos appels à prix irrésistibles.

24 heures/24

7 jours/7

UN APERÇU DE NOS
TARIFS
EXCEPTIONNELS
À L'INTERNATIONAL

USA
0,58 F/mn

ROYAUME-UNI
0,45 F/mn

ISRAËL
1,95 F/mn

Wow!
1,05 F**
TTC/mn

RENSEIGNEZ-VOUS AU :

01 53 53 75 18***

Avec One.Tel, économisez sur tous vos appels : internationaux, nationaux et d'un téléphone fixe vers un téléphone portable. Aucun abonnement, aucune installation, aucun minimum de consommation, aucun paiement anticipé. Vous avez juste besoin de composer le 01 53 53 7000*** devant le numéro de votre correspondant.

COMMENT TÉLÉPHONER AVEC One.Tel®

COMPOSEZ LE
01 53 53 7000**

NUMÉRO
D'APPEL

One.Tel®

100% Télécoms.

* Pourcentage d'économie calculé par rapport au tarif généralement constaté en heure pleine. *** Coût d'un appel local à Paris.

** Tarif valable vers les portables linéaires, SFR et Bouygues, en France.

www.lemonde.fr

**L'INFORMATION QUOTIDIENNE
SUR INTERNET**

**Les articles et les dossiers
du Monde en ligne**

dès 15 heures

Une nouvelle voie



**Le Salon
de l'Apprentissage
et de l'Alternance**

pour réussir

**Bien choisir ses études
supérieures en alternance**

Paris - Grande Halle de la Villette

14, 15 et 16 janvier 1999

Métro : Porte-de-Pantin

RTL

l'Étudiant

VALEURS EUROPÉENNES

Le producteur de boissons britannique Allied Domecq a vu son cours chuter de 13,6%, mardi 12 janvier, en raison d'une baisse attendue du bénéfice annuel de sa branche « pub ».

du fonds chinois Gitic, affecté par la poursuite des prises de bénéfice après les fortes progressions du début d'année, le secteur bancaire a continué à céder du terrain.

● L'action Pirelli a cédé 6,4%. Le fabricant de pneumatiques italien, présent au Brésil, a souffert des difficultés de ce pays.

● Les valeurs chimiques ont, elles aussi, été victimes d'un mouvement de consolidation. Les titres Akzo-Nobel (-5,1%), Bayer (-2,1%), Tessenderlo (-2%), Solvay (-1,7%), BASF (-1,6%) et Hoechst (-1,5%) ont subi des prises de bénéfice.

13/01 10h27

AUTOMOBILE

Table of automotive stock prices including Sommer Alliber, Michelin, Peugeot, Labinal, Valeo, Renault, BMW, Continental, Daimler-Benz, Fiat, etc.

BANQUES

Table of bank stock prices including Natexis, CCF, Dexia, Ste General, BNP, Allied Irish, etc.

CONGLOMÉRATS

Table of conglomerate stock prices including CGIP, Gaz et Eaux, Cir, Kvaerner, etc.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Table of telecommunications stock prices including France Telecom, Cable & Wireless, British Telecom, etc.

CONSTRUCTION

Table of construction stock prices including Bouygues, Lafarge, Groupe GTM, etc.

PRODUITS DE BASE

Table of basic products stock prices including Usinor, Pechiney, Sidenor, Acerinox, etc.

CHIMIE

Table of chemical stock prices including Air Liquide, Ag-B, Emc-Chem, etc.

PHARMACIE

Table of pharmaceutical stock prices including Sanofi, Rhone Poulenc, Zenecca, etc.

BIENS D'ÉQUIPEMENT

Table of equipment goods stock prices including Alstom, Legrand, Schneider, etc.

ÉNERGIE

Table of energy stock prices including Elf Aquitaine, Primagaz, Repsol, etc.

SERVICES FINANCIERS

Table of financial services stock prices including Foncier Lyonnaise, Paribas, BAIL Invest, etc.

CONSUMMATION CYCLIQUE

Table of cyclical consumption stock prices including Hermes Intl, Accor, Moulinex, etc.



Table of stock prices for various companies in the food and beverage sector.

Table of stock prices for various companies in the pharmaceutical sector.

Table of stock prices for various companies in the equipment goods sector.

AXA Investment Managers advertisement featuring a phone number and website for financial placements.

Table of stock prices for various companies in the energy sector.

Table of stock prices for various companies in the financial services sector.

Table of stock prices for various companies in the cyclical consumption sector.

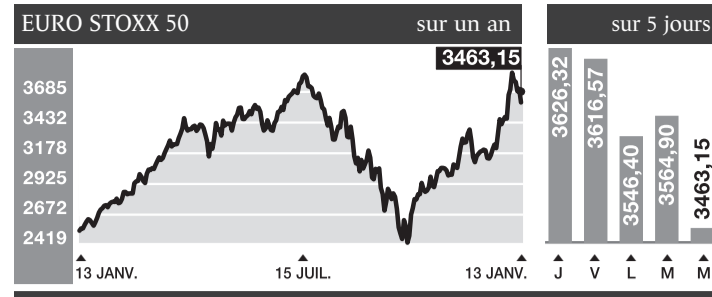


Table of stock prices for various companies in the insurance sector.

Table of stock prices for various companies in the services collectives sector.

Table of stock prices for various companies in the consumer goods sector.

Table of stock prices for various companies in the biens de consommation sector.

Table of stock prices for various companies in the commerce distribution sector.

Table of stock prices for various companies in the haute technologie sector.

Table of stock prices for various companies in the codes pays zone euro sector.

EURO NOUVEAU MARCHÉ

13/01 10h27

AMSTERDAM

Table of stock prices for various companies in the Amsterdam market.

BRUXELLES

Table of stock prices for various companies in the Brussels market.

FRANCFORT

Table of stock prices for various companies in the Frankfurt market.

CODES PAYS ZONE EURO

Table of stock prices for various companies in the zone euro codes sector.

VALEURS FRANÇAISES

La crainte d'une dévaluation du real brésilien pesait sur le cours des valeurs bancaires, à l'ouverture de la Bourse de Paris, mercredi 13 janvier. Les titres BNP et CCF cédaient respectivement 3 % et 1,6 %.

Le titre Bouygues cédait 2,9 %, en début de matinée, mercredi, victime de prises de bénéfice après le gain de plus de 7 % enregistré la veille.

L'action Cap Gemini était inchangée, mercredi matin, après avoir abandonné près de 13 % la veille.

LVMH a perdu 3,7 %, mercredi matin, après avoir révélé, à l'issue de la clôture, la veille, avoir acheté 9,5 % des titres détenus par Prada dans le capital de Gucci pour une valeur de 70,5 dollars (60,8 euros) par action.

L'action Pernod-Ricard gagnait 1,4 %, mercredi, après l'obtention d'une autorisation de commercialiser ses vins et spiritueux en Russie.

L'action Peugeot cédait 1,1 % à l'ouverture, mercredi, malgré l'annonce d'une progression de 8,5 % de ses ventes en 1998.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 13 JANVIER

Cours relevés à 10h 15

Liquidation : 22 janvier

Table of French stock market data including columns for stock names, previous price, current price, and percentage change.

NOUVEAU MARCHÉ

MARDI 12 JANVIER

Cours relevés à 18h 03

Table of new market stock data with columns for company names, current price, and percentage change.

SICAV

FCP

Une sélection.

Cours de clôture le 12 janvier

Table of SICAV and FCP data listing fund names, units, and dates.

Table of CDC Asset Management data listing various investment products.

Table of international stock market data with columns for company names, prices, and changes.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, prices, and changes.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, prices, and changes.

Table of international stock market data (continued) with columns for company names, prices, and changes.

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; d = demandé; † offre réduite; ‡ demande réduite; ♦ cours précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

Advertisement for the 'Marilyn' car, featuring the text 'Marilyn 1 MÈTRE 66 LE MYTHE' and 'LA GRANDEUR N'EST PAS UNE QUESTION DE TAILLE'.

Table of 'SECOND MARCHÉ' data for Wednesday, January 13, listing various stock prices and changes.

Table of 'SECOND MARCHÉ' data (continued) listing various stock prices and changes.

Table of 'SECOND MARCHÉ' data (continued) listing various stock prices and changes.

Advertisement for 'BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT' and 'CDC Asset Management'.

Table of 'SECOND MARCHÉ' data (continued) listing various stock prices and changes.

Table of 'SECOND MARCHÉ' data (continued) listing various stock prices and changes.

Table of 'SECOND MARCHÉ' data (continued) listing various stock prices and changes.

LÉGENDE

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif.

SPORTS Le basketteur américain Michael Jordan devait annoncer sa retraite de joueur lors d'une conférence de presse, mercredi 13 janvier, à Chicago. La vedette des Chicago

Bulls se retire avec six titres de champion NBA et une multitude de records. C'est le deuxième départ en cinq ans de « MJ » ou « His Airness », ses deux surnoms les plus ré-

pandus ● APRÈS QUATORZE saisons professionnelles passées sous le maillot numéro 23 des Chicago Bulls, le joueur le plus riche de la NBA avait réussi à mêler « amour du

jeu » et contrats publicitaires. Il laisse derrière lui une ligue professionnelle au bord de l'asphyxie après une longue grève de six mois. ● AUX ETATS-UNIS, les hommages

au joueur le plus spectaculaire de l'histoire se multiplient. Pour des collégiens des Yvelines, Michael Jordan avait aussi l'image d'un basketteur « trop vieux » et « trop perso ».

La retraite annoncée de Michael Jordan aggrave les difficultés de la NBA

Le basketteur américain le plus spectaculaire de tous les temps devait confirmer mercredi 13 janvier son intention de quitter les parquets. Une décision qui intervient au moment où la Ligue professionnelle se remet à peine d'un grave conflit salarial entre propriétaires et joueurs

LOS ANGELES
correspondance

L'Amérique est en deuil. Avec l'annonce de la retraite de Michael Jordan, ce sont des millions d'Américains, passionnés ou non de basket-ball, qui se retrouvent soudain orphelins. Mercredi 13 janvier à Chicago, lors d'une ultime conférence de presse, le basketteur le plus spectaculaire de tous les temps devait annoncer la fin de sa carrière professionnelle. Mais, la veille, des informations en provenance de trois dirigeants de la NBA (National Basketball Association) ont filtré dans la presse américaine confirmant la mauvaise nouvelle.

Depuis des chaînes de télévision retransmettent en boucle les images des exploits du sportif. A grand renfort de statistiques, de vieux entretiens ressortis des archives et de déclarations dithyrambiques, l'hommage décerné à « His Airness » dépasse les frontières du sport. A bientôt trente-six ans, l'ancienne vedette des Chicago Bulls est en effet célébrée en héros national.

Dix-sept ans de légende

- **1982.** Un frère basketteur offre le titre national à l'université de North Carolina contre Georgetown, grâce à un tir de coin dans les dernières secondes.
- **20 juin 1993.** Les Chicago Bulls battent les Phoenix Suns et gagnent leur troisième titre de champions NBA consécutif. Pour la première fois, un joueur est aussi élu pour la troisième année consécutive meilleur joueur des play-off, les phases finales : Michael Jordan.
- **18 mars 1995.** Après quelques mois à pratiquer le base-ball, il annonce son retour aux Bulls.
- **18 mai 1995.** Les Bulls sont éliminés des play-off par les Orlando Magics. Jordan promet de prendre sa revanche.
- **30 novembre 1996.** « MJ » marque son 25 000^e panier.
- **13 juin 1997.** Les Chicago Bulls remportent le cinquième titre de l'ère Jordan. « His Airness » rafle tous les trophées individuels.
- **27 mars 1998.** Anticipant la retraite de « MJ », 62 046 spectateurs assistent au match entre les Chicago Bulls et les Atlanta Hawks au Georgia Dome : record d'affluence de la NBA.
- **14 juin 1998.** Sixième titre national pour les Chicago Bulls et Michael Jordan.

Depuis la fin du dernier championnat de NBA qu'il avait magistralement remporté avec les Chicago Bulls, portant à six le nombre de ses titres nationaux, Michael Jordan avait promis qu'il donnerait sa décision au terme du lock-out qui a paralysé la NBA pendant plus de six mois. Milliardaire – la saison dernière, son salaire s'est élevé à 33 millions de dollars, soit 28,4 millions d'euros –, il avait d'abord expliqué qu'il refuserait de jouer sous les ordres d'un autre entraîneur que Phil Jackson, l'ancien gourou des Bulls.

Toutefois, plusieurs indices indiquaient que « MJ » était prêt à rempiler pour une année supplémentaire. Ainsi, la perspective d'une saison écourtée aurait pu l'inciter à rejoindre le cinq majeur des Bulls sous la houlette de Tim Floyd, le nouveau coach, si les contrats de Scottie Pippen et Dennis Rodman

avaient été préalablement reconduits.

Aujourd'hui, sa décision semble irrévocable. Michael Jordan s'en va au sommet de sa gloire. Paradoxalement, il laisse derrière lui une ligue professionnelle au bord de l'asphyxie, une foule d'images irréelles, des souvenirs de paniers impossibles réussis en lévitation ainsi qu'une certaine idée de la volonté sportive bâtie sur son légendaire « amour du jeu ». Attendu, le départ de Michael Jordan intervient pourtant au pire moment pour une NBA en quête de renouveau après la plus grave crise salariale de son histoire.

L'EMBLÈME

Michael Jordan était en effet l'emblème du basket-ball américain. « Ce qui est triste, c'est que Michael tire sa révérence au moment précis où le basket-ball a désespérément besoin de lui », souligne Eddie Jones, l'une des stars des Los Angeles Lakers. Avec les conséquences négatives du lock-out, il fallait regagner le cœur de certains fans et il aurait pu s'atteler à cette tâche mieux que quiconque... » Après quatorze années de professionnalisme, passées sous le maillot rouge des Chicago Bulls frappé du numéro 23, Michael Jordan a effectivement changé d'une manière radicale le basket américain.

Minée par le dopage et les affaires criminelles dans les années 70, la NBA avait réussi à redorer son image au début des années 80 à l'époque du duel entre Magic Johnson (Los Angeles Lakers) et Larry Bird (Boston Celtics). Grâce essentiellement au talent de Michael Jordan, la NBA est devenue, dans les années 90, l'une des ligues sportives professionnelles les plus rentables des Etats-Unis, transformant les arènes de basket-ball en salles de spectacles. Par exemple, quand Jerry Reinsdorf, l'actuel président des Bulls, acheta 56 % de la franchise en 1985, il ne déboursa que 330 millions de dollars (284 millions d'euros). Aujourd'hui, ses investissements ont grimpé de 1 000 % et la valeur de la franchise a été évaluée à 1,2 milliard de francs, 183 millions d'euros. Mais, d'après une enquête publiée dans *Fortune*, en juin 1998, ce retour sur investissement n'aurait pas pu exister sans Michael Jordan. Le mensuel économique précise que l'« effet Jordan » est estimé à 10 milliards de dollars (8,6 milliards d'euros).



Un des derniers paniers inscrits par Michael Jordan, lors de la finale NBA 1998, gagnée par les Chicago Bulls face à Utah Jazz (4 victoires à 2). Son sixième et dernier titre.

Impitoyables, les collégiens des Yvelines le jouaient « trop vieux »

À PART ALICE, qui le trouve « beau », et qui se demande si « quelqu'un pourra remplacer un jour un dieu comme lui », la nouvelle du départ à la retraite de Michael Jordan n'a pas ému les élèves de quatrième du collège Pasteur à La Celle-Saint-Cloud (Yvelines). « Ah bon, il arrête de jouer ? Il trouve qu'il ne gagnait pas assez d'argent ? », raille Gaëtan, treize ans. « C'est un milliardaire, c'est trop facile ! », ajoute François. Jusque dans les chics banlieues parisiennes, la longue grève des joueurs de la NBA a fait des ravages sur l'image des anciennes idoles, mais, tout bien réfléchi, Gaëtan, un jeune amateur de basket, habitué des retransmissions de Canal Plus, se dit tout de même que la saison de basket « sans Michael Jordan, ça va faire un peu bizarre au début ».

« Il a déjà arrêté une fois », souligne Vincent, à qui la nouvelle ne fait visiblement aucun effet. Je préfère Kobe Bryant, le joueur des Los Angeles Lakers. C'est un peu le Michael Jordan jeune. » Belkheir, son copain de classe, n'est pas plus tendre pour la star des stars du basket mondial : « Il est trop vieux et il joue trop perso. C'est qui le meneur ? C'est pas lui. » Il préfère

Muggsy Bogues, « le petit qui joue aux Golden State Warriors de San Francisco ».

Aux yeux de la génération Zidane, le tempérament individualiste de Michael Jordan a décidé de mal à passer. « J'aime beaucoup plus Scottie Pippen, assure Gaëtan. Lui au moins, il fait des passes et tout ça. Alors que Michael Jordan, il est bon, mais il ne fait pas beaucoup de passes aux autres. Il traverse tout le terrain et il tire. »

INITIATION PAR LA NBA

Les élèves de M^{me} Joffrain sont en tenue de sport dans le gymnase, face aux paniers de basket. La professeure d'éducation physique tente d'initier sa classe – « très difficile » – au NBA 2 ball : un jeu distribué par la représentation de la NBA en Europe, avec la bénédiction et l'aide de la Fédération française de basket-ball, dans environ 2 500 des 6 711 collèges français, ainsi qu'en Allemagne et en Angleterre, « pour développer la pratique du basket chez les jeunes et pour l'image de marque de la NBA ».

De gros disques rouges, fournis avec un ballon, un sac et des feuilles de marque par la

NBA, ont été posés sur le terrain de basket, autour de la raquette. Deux par deux, au son de la musique crachée par un petit ampli noir, ils doivent shooter pendant une minute, chacun à leur tour, de l'une des positions matérialisées par les disques rouges. Un panier réussi et ils empochent le nombre de points inscrits en gros sur chaque disque.

« Ce jeu mélange rapidité et mixité », se félicite le directeur adjoint de l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour l'académie de Versailles. Il n'y a pas de confrontations directes entre les joueurs. On peut donc faire jouer garçons et filles ensemble, petits et grands... C'est un grand avantage au niveau scolaire. » « C'est mieux que le vrai basket », apprécie Marie. Il y a de la musique et on a plus souvent le ballon que dans les matchs en équipe mixte. » Pour cette première, la classe a été séparée. Les filles jouent de leur côté, avec nonchalance, les garçons du leur, avec un peu de frime. Le logo de la NBA figure sur les disques, il y a de la musique, c'est « show time », le moment de faire son spectacle et de se prendre pour Michael Jordan, un « vieux » de trente-six ans.

Eric Collier

ros) pour la NBA et à 350 milliards (300 milliards d'euros) sur l'ensemble de l'économie américaine. Sans « MJ », l'hégémonie des Bulls risque donc de s'émietter et la prospérité de la NBA de fondre.

« Si Michael Jordan décide de mettre un terme à sa carrière sportive, le basket-ball américain va subir une immense crise de confiance. Après dix années d'euphorie, la baudruche va se dégonfler, soulignait déjà en juillet 1998 Jayson Williams, l'attaquant vedette des New Jersey Nets. Les gens éprouveront le même sentiment de perte et de solitude qu'à la mort d'Elvis Presley. Les jeunes ne voudront plus jouer au basket-ball car personne ne pourra jamais remplacer leur idole. Pour moi, Michael Jordan est Jésus ressuscité avec une paire de baskets aux pieds... »

Six fois vainqueur du championnat de NBA, élu à cinq reprises meilleur joueur de la ligue, « MJ » est également détenteur de dix records de meilleur marqueur et d'une multitude de statistiques renversantes. Cinq années après l'assassi-

Faux départ...

En 1993, peu après la mort violente de son père, le meneur de jeu des Chicago Bulls avait annoncé, à la surprise générale, qu'il n'avait « plus rien à prouver dans le basket-ball ». Accueilli à bras ouverts par les Chicago White Sox, Michael Jordan avait rangé son maillot rouge et son ballon orange pour s'emparer d'une batte et d'un gant de base-ball, et jouer dans la Minor League, l'équivalent de la division 2 du championnat américain. Ses résultats ont vite été oubliés par les statisticiens, mais ils se souviennent que la présence de Michael Jordan pendant 127 matches dans l'équipe réserve des White Sox a considérablement augmenté l'affluence des spectateurs.

nat de son père et sa première retraite sportive – il avait abandonné le basket-ball en 1994 pour le base-ball –, la légende est donc terminée. Elle se raconte désormais en dollars. Contrairement à Muhammad Ali, avec qui il partage le privilège d'être mondialement connu, Michael Jordan n'a jamais eu d'épaisseur politique. Le statut minoritaire des Noirs américains l'a rarement perturbé. Simplement, « MJ » est un basketteur professionnel doté d'un sens aigu des affaires et d'un ego démesuré. En 1998, ses contrats publicitaires (Nike, Gatorade, MCI WorldCom, Hanes...) se sont élevés à plus de 45 millions de dollars (38,7 millions d'euros) et, contrairement à d'autres sportifs, les publicitaires estiment que l'« effet Jordan » ne s'érodera pas.

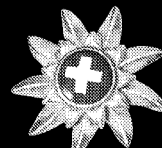
« Quand nous avons signé un contrat avec Michael Jordan, nous avons essayé de le présenter comme une personne, pas comme un basketteur, car son image a transcendé le sport », explique un constructeur américain de batteries automobiles. Le seigneur des parquets est toujours idolâtré par des adolescents qui rêvent en secret d'un slogan de Nike (« Be Like Mike »), et son image sera une mine d'or commerciale exploitable pendant longtemps. Mais plus directement par la NBA.

Paul Miquel

Il faut peu de vacances aux Suisses. Pourquoi ?

Vous le saurez tout de suite en feuilletant notre nouveau catalogue d'hiver. Vous découvrirez la magie d'un monde alpestre naturellement reposant. Ski, snowboard, luge, fitness et vacances en famille : la Suisse a tout à vous

offrir. A des prix surprenants. Demandez le catalogue d'hiver à Suisse Tourisme, 11bis, rue Scribe, 75009 Paris, téléphone 01 44 51 65 51 ou tapez www.suissevacances.ch Enfin les vacances. A vous la Suisse.



Je souhaite recevoir le catalogue :
Vacances d'hiver 98/99.

Nom :

Prénom :

Rue :

Code postal/Ville :

Téléphone :

Le cycliste Bjarne Riis rattrapé par des soupçons de dopage

La télévision de son pays a produit des documents montrant que le coureur danois présentait en 1995, lors du Tour de France, un taux de globules rouges dans le sang anormalement élevé

La télévision publique danoise DR-TV a présenté, lundi 11 janvier, un document faisant apparaître que le champion cycliste Bjarne Riis présentait un taux de globules rouges dans le sang (hématocrite) de 56,3 % à l'issue

d'un contrôle effectué le 10 juillet 1995 sur le Tour de France, qu'il termina troisième. Six mois plus tôt, son hématocrite était de 41,1 %. Selon les experts, une telle augmentation constitue un fort indice de dopage à

l'EPO, l'érythropoïétine, substance hormonale interdite. La DR-TV a aussi retrouvé l'un des soigneurs de l'équipe italienne Gewiss-Ballan, à laquelle appartenait Bjarne Riis en 1995. Ce soigneur a reconnu que, lors du Tour

du Danemark gagné par Riis en août 1995, certains coureurs utilisaient de l'EPO, mais qu'il n'avait jamais vu Riis en prendre. Le vainqueur du Tour de France 1996 a démenti, mardi 12 janvier, avoir pris de l'EPO.

STOCKHOLM
de notre correspondant
en Europe du Nord

Se souviendra-t-on du Danois Bjarne Riis comme d'un vainqueur du Tour de France cycliste ou parce qu'il s'est dopé ? A en croire une enquête de la télévision publique danoise DR-TV, de forts soupçons pèsent sur le coureur professionnel. Diffusé à 20 h 30, lundi 11 janvier, le premier volet du reportage contient des éléments pour le moins troublants, qui tendent à le mettre en cause, même s'ils n'apportent aucune preuve irréfutable de dopage.

Les journalistes ont présenté un document faisant mention, selon eux, de l'hématocrite du Danois - taux de globules rouges dans le sang - en 1995. D'après ces données, ce taux était passé de 41,1 % en janvier à 56,3 % lors d'un contrôle effectué le 10 juillet, lors d'une journée de repos du Tour de France. Or l'hématocrite se situe aux environs de 46 % pour un être normalement constitué. Un taux supérieur à 50 % vaut aujourd'hui à un coureur d'être sanctionné par un arrêt de travail.

« Au-delà, soit on est très malade,

soit on a absorbé des substances dopantes », déclare au Monde Jan Rosendal, chef de la rédaction sportive de DR-TV. Bjarne Riis n'était visiblement pas malade puisqu'il termina la Grande Boucle 1995 à la troisième place, avant de remporter le Tour du Danemark. « Une telle augmentation du taux constitue un fort indice de dopage à l'EPO », l'érythropoïétine, une substance hormonale interdite, a commenté le médecin Michael Friedberg, l'un des experts de l'EPO au Danemark. L'EPO a pour effet d'augmenter la production de globules rouges, c'est-à-dire les volumes de transport sanguin d'oxygène et, in fine, la puissance musculaire.

Deuxième information troublante présentée par DR-TV, lors du Tour du Danemark, en août 1995 à Vejle, un soigneur occasionnel de Gewiss-Ballan, l'équipe italienne à laquelle appartenait le Danois, fait une découverte curieuse dans la chambre d'hôtel d'un autre soigneur de la même équipe : au fond d'une poubelle, il trouve des ampoules contenant des restes d'EPO. Ces ampoules sont placées dans trois sachets différents. Trois, comme le nombre de chambres hébergeant les six coureurs de l'équipe.

« Cela ne veut pas dire nécessairement qu'ils en ont tous pris », précise Jan Rosendal. DR-TV a retrou-

vé le soigneur italien dans la chambre duquel la découverte a été faite. Paolo Ganzerli, qui s'est retiré du peloton professionnel il y a deux ans, a reconnu qu'il avait laissé de l'EPO derrière lui, que la plupart des coureurs en utilisaient, mais qu'il n'avait jamais vu Riis en prendre.

Le porte-parole du peloton en 1998

Bjarne Riis, né le 23 avril 1964 à Herning au Danemark, est devenu le premier et, pour l'heure, l'unique Danois vainqueur du Tour de France. Professionnel depuis 1986, Bjarne Riis a connu plusieurs équipes dans plusieurs pays : la Belgique d'abord, avec la formation Roland, qui deviendra Lucas ; la France ensuite, avec l'équipe Toshiba, en 1988, et l'équipe Super U ; l'Italie avec les équipes Ariostea et Gewiss ; et, pour finir, l'Allemagne avec les Telekom.

Outre sa victoire dans le Tour de France 1996, Bjarne Riis a également gagné le Tour du Danemark en 1995 et la classique Amstel Gold Race en 1997. Durant le Tour de France 1998, lors de l'étape mouvementée entre Albertville et Aix-les-Bains, suite aux enquêtes de la justice sur les affaires de dopage, Bjarne Riis avait été désigné porte-parole du peloton. Il avait notamment mené la négociation avec Jean-Marie Leblanc, directeur de la Société du Tour, et convaincu ses camarades de poursuivre l'épreuve.

Ce dernier, qui s'entraîne actuellement avec son équipe sur l'île espagnole de Majorque, n'a pas pu voir le reportage. Interrogé par DR-TV pour l'enquête, il a affirmé ne pas se souvenir d'avoir subi une prise de sang le 10 juillet 1995. Il a surtout démenti avoir pris de l'EPO. Mardi 12 janvier, celui qui

fut naguère désigné Danois de l'année, a déclaré à la chaîne TV 2, qu'il « serait mensonger de dire que je n'ai jamais entendu parler de dopage parmi les coureurs. Mais je ne veux pas, comme DR-TV, accuser les autres sans preuves ». Son avocat a de son côté contesté la validité du document présenté, exigeant de

du même nom, est réputé pour avoir fourni des substances dopantes à de nombreux cyclistes, dont de l'EPO. « Nous avons entièrement confiance en notre source, qui ne veut pas dévoiler son identité pour l'instant », ajoute le chef de la rédaction sportive. Pourquoi avoir attendu trois ans et demi pour diffuser les informations sur la découverte d'EPO sur le Tour du Danemark ? Il explique que l'un des deux journalistes ayant réalisé l'enquête était à l'époque le soigneur qui a découvert les sachets d'EPO à Vejle. Devenu journaliste indépendant en 1994, Niels Christian Jung a continué à exercer sa précédente activité pour réunir des indices sur le dopage.

Il a ensuite collaboré avec la chaîne publique, « dans l'objectif de réaliser une enquête de fond, et non pas de se limiter à une équipe particulière », selon Jan Rosendal. De fait, le reportage en deux volets, intitulé *Le Prix du silence*, révèle aussi la découverte de restes de produits interdits, dont de l'EPO, abandonnés derrière elles par les équipes espagnole ONCE et allemande Telekom au Tour d'Espagne 1995, de l'équipe italienne Rosemary au Tour des Pouilles au printemps 1998, ainsi que de l'équipe La Française des jeux (en 1998).

Antoine Jacob



CYCLISME

de forts soupçons pèsent sur le coureur professionnel. Diffusé à 20 h 30, lundi 11 janvier, le premier volet du reportage contient des éléments pour le moins troublants, qui tendent à le mettre en cause, même s'ils n'apportent aucune preuve irréfutable de dopage.

Les journalistes ont présenté un document faisant mention, selon eux, de l'hématocrite du Danois - taux de globules rouges dans le sang - en 1995. D'après ces données, ce taux était passé de 41,1 % en janvier à 56,3 % lors d'un contrôle effectué le 10 juillet, lors d'une journée de repos du Tour de France. Or l'hématocrite se situe aux environs de 46 % pour un être normalement constitué. Un taux supérieur à 50 % vaut aujourd'hui à un coureur d'être sanctionné par un arrêt de travail.

« Au-delà, soit on est très malade,

tion : le travail », déclarait Tigana après ce titre de champion de France, que le club monégasque attendait depuis 1988. La saison dernière, l'entraîneur avait eu quelques difficultés à mener de front le championnat de France et la Ligue des champions. Mais, à l'arrivée, le bilan était positif, avec une troisième place en championnat et une nouvelle demi-finale européenne, perdue devant la Juventus Turin.

Arrive alors le Mondial et la triomphe des Bleus. Parmi ces derniers, on retrouve trois joueurs monégasques. Si Fabien Barthez a toujours défendu Tigana, ce ne fut pas le cas de David Trezeguet et de Thierry Henry, plus préoccupés par leur éventuel transfert dans un grand club étranger que par la vie quotidienne de l'ASM. Les deux attaquants ont été plusieurs fois rappelés à l'ordre par un homme qui déteste plus que tout l'indolence et le manque de sérieux.

« Je me suis plus occupé d'Henry que de mon propre fils... », avait même rappelé le technicien monégasque. Soutenu dans ses efforts par Jean-Louis Campora, outré de constater le manque de conscience professionnelle de certains joueurs, Tigana a finalement abandonné la lutte. Tous ses efforts, ses

encouragements et ses coups de gueule auront donc été vains, d'autant que le courant avait également du mal à passer entre Tigana et certains « barons » de l'équipe.

Après des mois de déceptions et de résultats médiocres (le club monégasque a été éliminé en huitièmes de finale de la Coupe de

l'UEFA par l'OM et se retrouve à 19 points du leader marseillais en championnat), Jean Tigana a donc décidé de mettre fin à son expérience monégasque. « C'est sa décision, et nous devons la respecter. Mais ce sont nous, les joueurs, qui sommes responsables de ce qui se passe. Maintenant plus que jamais, il nous faut rester soudés », a déclaré Fabien Barthez en apprenant sa démission.

Jean Tigana se retrouve donc sans club. Mais le propriétaire du château Bibian-Tigana, un cru bourgeois du Médoc, ne restera sans doute pas longtemps éloigné de la scène footballistique française, dont il est une figure. Ainsi, lorsque Aimé Jacquet décida de quitter ses fonctions à la tête de l'équipe de France après le Mondial, Jean Tigana avait été pressenti à ce poste convoité.

Alain Constant

A Monaco, Jean Tigana abdique devant la rupture du dialogue avec ses joueurs

APRÈS TROIS ANS ET DEMI passés à la tête de l'AS Monaco, Jean Tigana a décidé de résilier son contrat. Même si Jean-Louis Campora, président du club monégasque, s'est déclaré « surpris », cette décision, annoncée mardi 12 janvier, n'est pas étonnante. Connu pour son franc-parler, l'ancien international (52 sélections) a mis un terme à une aventure qui semblait sans issue. Il a été remplacé par le préparateur physique de l'ASM, Claude Puel.

Entre certains joueurs de l'effectif et Jean Tigana, le dialogue était devenu difficile depuis plusieurs mois. Très déçu du comportement de plusieurs « piliers » de l'équipe, et notamment des deux jeunes champions du monde David Trezeguet et Thierry Henry, Jean Tigana, après plusieurs tentatives, a estimé ne plus être en mesure de travailler efficacement avec ce groupe.

« Jean Tigana s'est conduit comme un homme responsable, en toute dignité. Il a demandé à partir sans exiger la moindre indemnité, ce qui est extrêmement rare, et qui mérite d'être salué », a précisé Jean-Louis Campora.

Intransigent, parfois « chambreur », facilement irritable, Jean Tigana a, depuis son arrivée en Principauté durant l'été 1995, dû faire face à plusieurs situations délicates sur le plan relationnel. Après avoir hissé l'Olympique lyonnais à une étonnante deuxième place en championnat, il hérite d'un groupe monégasque miné par les conflits internes. Il décide de trancher dans le vif, n'hésitant pas à écarter quelque éléments perturbateurs, dont Basile Boli.

L'APOLOGIE DU TRAVAIL

A quarante ans, Jean Tigana impose ses idées en matière tactique. Son équipe séduit en développant un jeu attrayant. Sous sa direction, l'AS Monaco va d'abord terminer à la troisième place du championnat à l'issue de la saison 1995-1996. Puis son équipe enlève le championnat 1996-1997 tout en atteignant les demi-finales de la Coupe de l'UEFA, éliminée par l'Inter Milan.

« Je déteste perdre... Si certains de mes joueurs me trouvent dur, c'est parce qu'ils ne comprennent pas que je veux les emmener loin. Et pour y arriver, je ne connais qu'une solu-

Les bénéficiaires du Mondial iront prioritairement au football

C'EST FINI. Après un tout petit peu plus de six années d'activité, le Comité français d'organisation (CFO) de la Coupe du monde de football a engagé, mardi 12 janvier, sa dissolution (Le Monde du 12 janvier). Reste désormais à enclencher la mécanique de redistribution des bénéfices dégagés. « Les recettes du CFO ont été de 2,9 milliards de francs [442 millions d'euros] et son bénéfice brut d'exploitation de 505 millions [77 millions d'euros] », a expliqué Michel Platini, le coprésident du CFO intronisé « conscience du football » par Sepp Blatter, le président de la Fédération internationale de football, auprès de qui il occupera désormais un poste de conseiller.

Outre l'impôt sur les sociétés (taux de 42 %) et les frais de liquidation, le CFO pourrait aussi se voir infliger par la Commission européenne une amende pour abus de position dominante dans la vente des billets. Au sein du gouvernement, on estime qu'il devrait ainsi rester en caisse environ 200 millions de francs (30 millions d'euros).

Michel Leblanc, conseiller pour les sports du premier ministre, a confirmé que l'utilisation des bénéfices nets sera régie par un protocole d'accord entre l'Etat et la Fédération française de football (FFF), qui conduira à verser les

sommes au Fonds national de développement du sport (FNDS). Géré par un conseil ad hoc, où siègeront représentants de l'Etat, de la FFF et des villes ayant accueilli les matches, le fonds servira à financer des projets liés au sport amateur (équipements sportifs, encadrement, etc.). Michel Leblanc a confirmé que « la priorité est de servir le football », mais que les autres disciplines profiteront également de la manne.

En ce qui concerne les primes (pour un montant total de 15 millions de francs), que le CFO souhaiterait voir attribuer à ses quatre-vingts principaux responsables, M. Leblanc a indiqué que « l'Etat a été saisi » d'une demande et que « M. Jospin répondra à M. Platini, en temps et en heure ». Ce projet est peu apprécié au sein même de l'ex-CFO. « C'est choquant. Comment accepter que ceux qui avaient les meilleurs salaires soient récompensés alors que les autres qui, comme moi, sont toujours au chômage, n'auront rien ? », s'offusque un ancien collaborateur du CFO à Marseille. Six mois après la finale, environ 60 % des personnes ayant travaillé pour la Coupe du monde ont retrouvé un emploi.

Philippe Le Cœur et Frédéric Potet

23, rue du Pont-Neuf 75001 Paris ★ tél : 01 40 26 19 40 ★ E-mail : désert@club-internet.fr

Comptoir DES DÉSERTS

NOS RELAIS EN PROVINCE

● BORDEAUX
Mauriac Voyages
27, rue du Temple 33000 Bordeaux
Tél : 05 56 81 94 00

● RENNES
Rallu Voyages
2, rue Jules Simon - BP 7501
35075 Rennes cedex 03
Tél : 02 99 79 16 16

● RODEZ
Agence de voyages Touromed
2, rue Camille Douls - BP 827
12008 Rodez cedex
Tél : 05 65 77 30 30

● TOULOUSE
Voyageurs du Monde
12, rue Gabriel Péri 31000 Toulouse
(1er étage)
Tél : 05 62 73 56 46

► 40 propositions de voyage dans tous les déserts du monde

► Méharée en Tunisie :

à partir de 5 600 Frs (8 jours)

► Namibie à la carte :

à partir de 10 500 Frs (12 jours)

► Circuits Kazakhstan :

à partir de 11 200 Frs (13 jours)

Commandez votre brochure : 3615 COMPTOIRS 2,23f/mm

En Laponie, dans la nuit étoilée de la cyberculture

SIRKKA (Finlande)

de notre envoyée spéciale

En chaque Finlandais sommeille un homme des bois. « Si on me laisse seule dans la forêt par moins 30 degrés, je sais comment survivre, affirme Tarja. Je peux baisser la température de mon corps sans bouger. Ainsi je ne sens pas le froid. Pour faire du feu, il faut trouver des branches sèches et frotter ! Toute personne vivant dans le Nord sait se sortir d'une telle situation. » D'un geste sûr, la jeune femme regroupe les bûches dans la cheminée. Les flammes dansent de plus belle. Tarja dit sans détour ce que Vatanen ou Huttunen, les héros du romancier Arto Paasilina, éprouvent au cours de leurs romanesques aventures en Laponie.

Le mercure indique 34 degrés en dessous de zéro, près de Sirkka, à 200 km au nord du cercle polaire. Il est 18 heures. Nuit noire depuis déjà deux heures. Ciel pur criblé d'étoiles. Les premières aurores boréales déploient leurs faisceaux lumineux au-dessus de l'horizon, telles des comètes en fusion qui jamais ne s'éteignent. La plaine enneigée, pins et bouleaux, court à l'infini. L'air est si sec que la neige crisse sous les pas, brisant le silence.

Les cheveux humides, nu-pieds sur le sol givré, Tarja revient du sauna comme on sort de l'eau tiède sur la plage d'Ipanema. L'étuve est située à 100 mètres de la maison,

Au nord du cercle polaire, la vie des bois à la finlandaise persiste d'autant mieux qu'elle a acclimaté les technologies de la communication planétaire

Conseil des arts pour la Laponie, elle règle, au fil des heures, les questions du jour, avec son bureau situé à Rovaniemi, la capitale laponne. Entre deux appels, elle explique qu'« on garde les lumières toute la nuit pour éclairer le noir ». Les rares bâtisses, clairsemées sur le rivage, sont illuminées comme si chaque jour était fête. Pas de volets ; en terre luthérienne, rien à cacher. Les carreaux vitrés encadrent la nature. Celle-ci vient à vous. Et pour aller à elle, il suffit de pousser la porte, de chausser les skis de fond ou les raquettes et de partir à travers bois en suivant les pistes tracées. Emmittoufflé de pied en cap : combinaison isotherme et

fauteuils à bascule couverts de peaux de rennes et des vaisseliers d'autrefois. Sur la table dressée, soupe de saumon fumé aux pousses de bleuet, pain d'orge et ragoût de renne avec sorbet lacté aux mûres blanches, tisane aux herbes et vodka au goudron.

Les spots dissimulés entre les lattes de pin clair, réglés au plus faible par un modulateur électrique, diffusent une douce pénombre. « En été, on pêche et on fait l'amour. En hiver, on pêche beaucoup moins », dit un dicton lapon. Les « quatre hivers » se prolongent du mois le plus sombre, décembre, au plus lumineux, avril. La neige fond en mai. C'est la saison préférée de Paivikki, la maîtresse de maison : « Par pleine lune, tout est bleu, je vois les génies et les gnomes. J'ai l'impression d'être dans un autre monde. Alors je pars à ski avec ma lampe frontale. Les arbres givrés, la trace d'un lièvre, tout est tellement mystérieux. Je ne pourrais pas vivre ailleurs. » Il n'empêche, Paivikki, elle non plus, ne se sépare pas de son portable : « Comme on est loin de tout, on abolit la distance avec la technologie. »

Au pays des éleveurs de rennes (si la plupart des familles possèdent des troupeaux, il est indiscret de s'enquérir du nombre de têtes), les maisons isolées dans les bois, badiçonnées de rouge brique ou de jaune paille, sont équipées en électronique. Celle du pasteur Vilho Vahasara fait figure de modèle. Toute de pin tapissée. Vue imprenable sur un lac gelé, cuisine hi-tech, équipement hi-fi et informatique. L'homme, poète, écrivain, pianiste à ses heures, se connecte sur Internet et lit son courrier électronique chaque matin à 9 heures. Ses correspondants sont américains, allemands et russes.

La modeste école du village voisin de Katkasuvanto, 127 habitants, n'est pas moins bien lotie. Une seule classe, une seule institutrice pour 15 enfants de six à douze ans et 5 ordinateurs. Ce jour-là, les écoliers avaient rendez-vous avec Bruxelles sur le Net par caméras interposées. Hilka Vanhapiha, une volontaire aux yeux de loup, en charge des activités de la collectivité, se démène pour faire vivre le village à l'heure européenne. La Finlande, qui assurera au second trimestre la présidence de l'Union, a adopté l'euro à l'inverse de ses voisins scandinaves.

Conjuguer nature et cyberculture, voilà l'enjeu. Faisant état d'un colloque sur les années 2000-2006 à Rovaniemi, dont elle revient, Paivikki Palosaari affirme que, de l'avis de tous les participants, « la chose primordiale est de sauvegarder la nature, de ne pas trop construire et de transmettre l'art de vivre dans une région aussi extrême aux jeunes générations. Quand on fait du bois, il faut savoir quel arbre abattre ».

La Laponie est exotique. Point de villages distribués autour d'une rue commerçante. Les maisons sont dispersées dans la forêt. Pour voir les gens, il faut aller chez eux. La Laponie, on l'aime pour ses silences, ses étranges lumières d'hi-



DIMITRI CLEEKVISA

Carnet de route

● **La Finlande** : 338 000 km² et 4 500 000 habitants ; 5,2 millions d'habitants : 200 000 Finlandais, dont 6 500 « Saame » (Lapons), vivent en Laponie. L'impact économique du renne est évalué à 200 millions de markkas par an (environ 33,5 millions d'euros). La forêt couvre 69 % de la superficie totale du pays, fournissant 30 % des exportations (bois et papier). Cinquième place mondiale pour le PNB par habitant.

● **Avion**. Correspondance à Helsinki pour Kittila, en Laponie, située à 1 000 km plus au Nord. Paris-Kittila : à partir de 2 820 F (430 €) avec Finnair, tél. : 01-47-42-33-33.

● **Etales**. Pour vivre en plein bois, à la finlandaise : le *Holiday Cottages Lomarengas*, catalogue disponible à l'office du tourisme (OT) finlandais à Paris (tél. : 01-42-66-40-13), répertorie les chalets à louer, photos couleurs à l'appui. Compter de 3 000 à 4 000 F (457 à 610 €) la semaine pour 4 à 6 personnes. Consulter aussi le *Lappi accomodation guide*, présentant, en Laponie, locations et hôtels. A la carte, les activités hivernales : ski de fond, raquettes, randonnées à traîneaux à chiens ou à rennes, safari à motoneige, etc. Les spécialistes, dont Norvika (tél. : 01-49-24-05-97), effectuent les réservations. La brochure *Suomi Finlande*, de l'OT, donne les adresses de Bennett, Scanditours, Vivatours, Voyageurs, etc.

● **Livres**. *Le Meunier hurlant et Le Lièvre de Vatanen*, d'Arto Paasilina, né à Kittila (Gallimard) ; le *Finlande-Islande* du Routard (Hachette), le plus récent ; le *Grand Guide de la Finlande*, Bibliothèque du Voyageur (Gallimard, 1994).

ver, ses aubes qui s'éternisent et se muent en crépuscules. A 10 heures, le bleu doré domine. Dès 11 heures, le rose gagne sur le bleu. A 13 heures, le ciel entier se voile de pourpre. Le soleil s'est couché sans s'être jamais levé.

Tarja a déneigé sa berline, a fait chauffer longuement le moteur, puis s'en est allée à travers la plaine sans fin, son téléphone rose à portée de main. Elle ne se perdrait pas.

Florence Evin



STEPHANE DE KERMOAL



Au-delà des 66 degrés nord, la forêt s'éclaircit. Près de Sirkka, à 200 km du cercle polaire, la plaine enneigée, pins et bouleaux, court à l'infini. Les trois-quarts de la population habitent de pimpants chalets clairsemés dans les bois, sur la berge d'un lac ou d'une rivière, avec cabane pour le sauna et barque pour la pêche en été. Si la plupart des familles possèdent des troupeaux de rennes, il est indiscret de s'enquérir du nombre de têtes. Mode de transport aisée, la motoneige remplace peu à peu le traîneau à chiens ou à rennes.

Au royaume du portable, le Web est roi

Après une grave crise économique en 1992-1994, liée à l'éclatement de l'Union soviétique, le « grenier à papier » de l'Europe, qui partage 1 300 km de frontière avec la Russie, est aujourd'hui à la pointe de l'innovation technologique. Avec 2,8 millions de téléphones portables pour 5,2 millions d'habitants, soit 54 % de la population équipée, la Finlande arrive en tête du palmarès mondial, loin devant les Etats-Unis. Idem pour Internet. Un Finlandais sur trois utilise, à titre privé, ce moyen de communication, tandis qu'un sur dix dispose d'une boîte aux lettres électronique. 85 % des entreprises du pays ont un site Web. Les démarches administratives peuvent être effectuées par e-mail. Dans ce pays, nul besoin de se déplacer, il suffit de se connecter pour régler les détails de la vie quotidienne.

au bord de la rivière. Tarja s'est enfermée un long moment dans la baraque surchauffée, le temps de s'enduire de tourbe noire, de prendre un bain de pieds avec du lichen et de boire une bière au goulot. Puis, le corps en feu, elle s'est immergée, par deux fois, dans un trou d'eau creusé à travers la glace à 50 mètres en contrebas.

Le rituel accompli, elle s'empare du téléphone portable rose qui ne la quitte pas. Comme les trois quarts des Finlandaises, elle a un emploi. Chargée de la culture au

bottes fourrées contre les engelures, le visage enduit de vaseline.

Taivaanvalkeat : le chalet centenaire d'un bûcheron a été transformé en maison d'hôtes par Paivikki Palosaari. Taillée comme une walkyrie, cette fille d'éleveur de rennes exprime sa passion dans une cuisine rude et subtile, élaborée avec les produits du cru. La pièce à vivre, qui ouvre de larges baies sur les champs de neige, sent l'été. Des touffes de menthe séchée pendent en guirlandes aux poutres. Deux chandeliers, un piano droit, des

EVA SION

Publicités

Direct Tours.

ANTILLES, VACANCES DE FÉVRIER -25% ! PROMOTION EXCEPTIONNELLE

"Hôtels Méridiens" 9J/7N : 7 745 F

du 05/02 au 27/02/99. MARTINIQUE, Trois Ilets & GUADELOUPE, Saint-François.
Vol départ Paris + 7 nuits HÔTEL MÉRIDIEN****, petit-déjeuner tropical inclus. Prix base 2 pers. Enfant : 3 930 F. Taxes aéroport : a/c 160 F.
▲ Du 27/02 au 06/03/99 : - 420 F.

Brochures gratuites **01.45.62.62.62**
ou de province au **08.01.63.75.43**
Minitel 3615 Directours (2,23 F/mn)
Internet : www.directours.fr
dans la limite des disponibilités.

90, av. des Champs-Élysées, PARIS 8e
Membre SNAV - Garantie APS

Vos vacances sont sur Minitel

Offres de dernière minute !!!

Spécial départs immédiats
prix exceptionnels à saisir
+ de 1000 offres !

3617 AIREVASION

Vols, séjours, circuits, croisières
à prix discount !

3617 AIRVOL

+ de 2000 locations, hôtels,
infos stations, enneigement

3617 INFONEIGE

HE : RCS B 392 399 689 - 5,57 F/mn - LIC 013 97 0006 - Tél : 0 803 833 833

CUENDET

Le spécialiste de
la Location de
demeures de Charme

propose depuis 25 ans la plus belle collection de villas, fermes et appartements en châteaux aux amateurs de culture et calme, de confort et qualité.
Prix à partir de 3.500 F/semaine

Catalogue Italie (Toscane, Ombrie, Vénétie, Sicile...) 336 pages, 30 F.
Catalogue France (Provence, Côte d'Azur, Bretagne, Loire...) 185 pages, 20 F.

N°Vert **0 800 909222 - 907885 - 907886**

Paris/Athènes*

548F
+ taxes d'aéroport 60F

AIRHELIADES

N° INDIGO **0803 885 885** (à partir de 10F)
3615 HÉLIADES (2,23F/mn)

"EVASION"

renseig. publicité :
☎ : 01.42.17.39.40

Un hôtel à Manhattan

Pour enseigne, une seule lettre : un « W ». Prononcer « dobeul-iou ». « W comme welcome [bienvenue] et comme wonderful [magnifique] », précise Carmen, fière de faire visiter « l'hôtel le plus branché de la ville ». « A peace of art [un chef-d'œuvre], very stylish », renchérit-elle. A peine poussée la porte du 541 Lexington Avenue, à deux pas de Grand Central Station, le charme opère. Un hall à taille humaine où, sur un registre intimiste et naturaliste, le décorateur David Rockwell a déployé les attraits d'un décor à la scandinavie matinée d'esthétisme japonais. Un melting-pot chaleureux où la présence d'une cheminée (avec faux feu de bois) et d'étagères garnies de (vrais) livres exhale une atmosphère de living-room anglais.

Une oasis de sérénité qui, vous explique-t-on sagement, célèbre les éléments naturels. La terre, dont couleurs et produits inspirent la décoration intérieure. Le vent, qui fait frissonner les tentures. Le feu, qui danse dans l'âtre, et l'eau, qui suinte sur le mur du Heartbeat, un restaurant « fraîcheur et santé ». Partout règne un subtil mélange de simplicité et de sophistication. Au Whiskey Blue, par exemple, un bar élégant, géré par l'époux de Cindy Crawford, où, à la lueur des bougies, défile le tout-New-York. Mais surtout dans les 720 chambres et 50 suites de l'établissement. Autant de « jardins secrets » douilleux, raffinés et bien équipés : télé, Internet, magnétoscope et lecteur de CD. Sur le téléphone, une touche indique : « Whatever whenever. » Traduction : ce que vous voulez, quand vous voulez !

Patrick Francés

★ W NEW YORK, 541 Lexington Avenue (50th Street). Réservations au 00-1-212-755-1200 ou via la Compagnie des Etats-Unis, au 3, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 01-55-35-33-55. A partir de 820 F, 125 €, par personne (jusqu'en mars), 865 F, 131,18 €, d'avril à juin et 700 F, 106,70 €, en été.

A tous prix

■ **495 F (75 €)** : le passeport annuel adulte (pour les enfants de 3 à 11 ans, 395 F, 60 €) qui permet aux Franciliens d'accéder à Disneyland Paris toute l'année (à l'exception de 30 jours par an) et à partir de 17 heures de la mi-juillet à la mi-août. Idem pour le passeport annuel « Classic » (mais sans restrictions estivales), qui coûte 695 et 545 F (106 et 83 €). En vente sur place, dans les Disney Stores et les FNAC de France, les France Billet et Virgin Megastores d'Ile-de-France et par correspondance au 01-60-30-60-69.

■ **2 850 F (434 €)** : 3 jours/2 nuits à Venise, pendant le carnaval, avec Jet Tours. Départs du 5 au 12 février (+ 250 F, 30 €, pour les départs des 7 et 11 février). Avec vol de Paris A/R sur Air France (départs de province avec supplément), 2 nuits en chambre double et petit-déjeuner à l'Amadeus (un 3-étoiles près du Rialto), visite guidée d'une demi-journée et soirée au casino. En option (1 350 F, 206 €), le 11 février, dîner et bal masqué au palais Vendramin. Dans les agences de voyages et agences Jet Tours. Renseignements au 01-45-15-70-12.

■ **10 580 F (1 613 €)** : un voyage unique proposé par Oriens pour, du 25 février au 5 mars, assister, en compagnie de pèlerins tibétains, au Festival de Labrang, dans l'une des plus belles lamaseries du Tibet oriental, dans la province chinoise du Gansu. Pendant 9 jours, théâtre, danses, prières, processions entourent la présentation, pour deux heures seulement, du grand tangka, une peinture sur tissu de 30 mètres sur 20 représentant le Bouddha. Prix en pension complète sauf à Pékin. Non compris, le visa (200 F, 30,5 €) et les assurances. Renseignements au 01-40-51-10-40.

COTIN



STÉPHANE DE KERMOAL



STÉPHANE DE KERMOAL



GUITTO/DIAF

Les aurores boréales, ces « lumières de l'esprit renard » pour les Lapons, sont dues à des particules du soleil qui, se glissant le long du champ magnétique terrestre, viennent exciter la haute atmosphère. La fréquence et l'intensité du phénomène devraient s'accroître d'ici à l'an 2000.

AVION Guerre des prix et opérations « coup de poing »

POINT DE RÉPIT dans la guerre des prix entre les transporteurs dont les stratégies prennent une drôle de tournure. Aux tarifs planchers, déterminés en début de saison par les compagnies aériennes puis commercialisés *via* les agences, sur un nombre limité de sièges, s'ajoutent les opérations « coup de poing », braderie ponctuelle, destinée à relancer la demande. Des prix à saisir sur-le-champ pour un voyage décalé. On a cinq à dix jours pour acheter son billet, le voyage a lieu plus tard, avec une date butoir pour le retour. Stratégie empruntée aux Anglais, adoptée par Air France l'an passé, et qui se généralise. « *L'effet surprise est presque aussi important que le prix* », indique Monique Da Costa, responsable de la salle des marchés d'Air Havas, commercialisant les tarifs de sept cent vingt destinations (Air Havas, tél. : 01-41-06-41-06 et agences Havas).

Depuis l'automne, les opérations « coup de poing » se succèdent sans répit. KLM a lancé l'offensive, suivie par British Airways, Lufthansa, US Airways, AOM, Air Liberté et Air France (un seul tarif sur l'Europe : 984 F, 150 €, à réserver jusqu'au 13 janvier). SAS contre-attaque, lançant une offre similaire sur la Scandinavie (987 F, 150,5 €, de Paris, les billets s'achètent jusqu'au 18 janvier). Parmi les promotions long-courriers en cours, celle de Northwest se termine le 29 janvier : l'Ouest américain, *via* Detroit, à prix unique, 1 990 F (plus 400 F de taxes, ou 364 € TTC, en vente à la Compagnie des voyages, tél. : 01-45-08-44-88), dernier départ le 14 mars.

L'avantage pour le voyageur n'est pas acquis. « *Chaque compagnie lance sa promotion. Mais on ne connaît pas le nombre de sièges disponibles au tarif proposé* », indique Stéphane van Son, patron de la Compagnie des voyages. *Le rôle du revendeur est de jouer avec les promotions simultanées* », précise-t-il, exemples à l'appui. Valable jusqu'au 30 janvier, pour des départs jusqu'à la fin avril, l'offre de Lufthansa pour Singapour, à 3 521 F ou 536 € (de Paris ou de province, sept villes desservies, *via* Francfort), est à comparer à celle de Qantas, qui affiche 3 250 F, 495 €, pour un vol de Paris sans escale, ni date limite d'achat.

Point trop tergiverser, mais se renseigner et comparer tarifs et contraintes avant de signer, dans les agences, sur Minitel (3615 NF, 3615 DT ou 3615 CWT, notamment) ou Internet. Pour saisir l'affaire, le globe-trotteur doit désormais planifier ses voyages à long terme.

FL. E.

Week-end Goya à Lille

L'exposition Goya est, jusqu'au 14 mars, le meilleur prétexte pour aborder la capitale des Flandres françaises. Un Goya intime, celui de la vie bourgeoise et familiale, le portraitiste et l'artiste des jours paisibles, mais qui annonce, dans toutes ses toiles, la grande peinture du XIX^e siècle (*Le Monde* du 6 janvier). Il ne faut qu'une heure pour aller de Paris à Lille. Pour une belle balade, Lille vaut bien le bois de Chaville. Arrivée en train à Lille-Flandres, au cœur de la cité. Ensuite, c'est tout droit... Cette ville est à taille humaine, c'est-à-dire à la portée du piéton moyen.

Prenez le temps de regarder la place de la Gare, bien serrée comme un cœur en pain d'épice. A partir de là, il faut lever les yeux dans cette ville basse qui ne se contente pas de mettre ses richesses dans les vitrines du rez-de-chaussée. La rue Faiderbe constitue la voie royale pour entrer dans la cité. Un très court chemin pour comprendre une ville qui s'est magnifiquement reconstruite là où elle avait été blessée pendant la première guerre mondiale et déboucher sur la Grand-Place et ses environs immédiats. La Renaissance flamande, Louis XIV, la République et les bourgeois de Lille y ont réuni ce qu'ils avaient de plus fastueux. La Vieille Bourse, avec ses bouquinistes et ses joueurs d'échecs, est le point de départ obligé d'une flânerie dans le vieux Lille. On s'y perd toujours, mais on en revient souvent. Il y a là quelques délicieux lieux de perdition, comme L'Huîtrière (3, rue des Chats-Bossus), temple de la cuisine bourgeoise, La Petite Cour (17, rue du Curé-Saint-Etienne), beaucoup moins cosue, mais si chaleureuse, ou la pâtisserie Meert (rue Esquermoise), si belle qu'on peut la goûter avec les yeux. L'autre partie de la balade part de la Grand-Place. La rue de Béthune mène à la place de la République et au palais des Beaux-Arts (où se tient l'exposition Goya, but du séjour). On mange très bien Chez Pierrot ou à La Moule (rue de Béthune). Le mardi, le jeudi et surtout le dimanche, il faut pousser jusqu'au marché de Wazemmes. Depuis la place de la République, y conduit tout droit en cinq minutes. Et là, comme dans le vieux Lille, on voit que cette ville est, de toute éternité, un grand port oublié en pleine terre, un lieu d'accueil et d'échange. Un grand port où il ne manque que des bateaux.



Manuel Osorio de Zuñiga (1788)

Pierre Cherruau



★ Exposition Goya, palais des Beaux Arts, jusqu'au 14 mars (tél. : 03-20-06-78-00).
Hôtel Brueghel, 5, parvis Saint-Maurice, tél. : 03-20-06-06-69. Beau confort bourgeois en plein centre.
Chambre double : 340 à 410 F (51,8 à 62,5 €).
Office du tourisme, tél. : 03-20-21-94-21.
Train : tarif découverte Paris-Lille en TGV, 258 F (39,3 €), avec nuit du samedi sur place, ou séjour à deux, tél. : 08-36-35-35-35.

DÉPÊCHES

■ **VALSER À VIENNE.** Chaque année, la capitale autrichienne fête le carnaval sur un rythme à trois temps. Quelque 300 bals y sont organisés par chaque corps de métier, des associations, les écoles de danse et les universités. Parmi les plus beaux, le bal de l'orchestre philharmonique (21 janvier) et celui de l'Opéra (11 février), ainsi que les bals du bonbon (12 février) et des médecins (30 janvier). Liste à la Maison de l'Autriche, tél. : 01-53-83-95-20.

■ **RENDEZ-VOUS CANADIENS.** « Festivals et événements 1999 » recense plus de 200 manifestations programmées dans les provinces du Canada ainsi qu'au Nunavut, le nouveau territoire dévolu aux Inuits. Parmi les rendez-vous majeurs, le Festival de jazz de Montréal (Québec), le Festival d'été de Québec, le Festival acadien de Caraquet (Nouveau-Brunswick), le Stampede de Calgary (Alberta) et le Championnat des chercheurs d'or de Dawson City (Yukon). A l'ambassade du Canada, 35, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. : 01-44-43-25-07.

■ **GRAND ÉCRAN.** Les spectateurs séduits par les paysages du film de Robert Redford, *L'homme qui murmurait à l'oreille des chevaux*, noteront que le ranch où a lieu l'action se trouve à une heure de route de Livingston, dans le Montana, Etat où l'acteur-metteur en scène, qui y possède lui-même un ranch, avait déjà tourné *Et au milieu coule une rivière*.

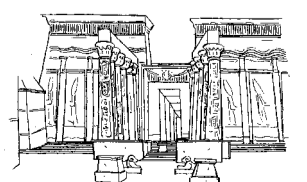
Sur les traces de Bonaparte et les savants en Egypte

Juillet 1798. Bonaparte, sur ordre du Directoire, débarque en Egypte, à la tête d'une expédition militaire et scientifique forte de 38 000 soldats, 10 000 marins et 167 savants de toutes disciplines. Une extraordinaire aventure commence qui va durer 38 mois et constituer une remarquable entreprise scientifique et culturelle qui aboutira à « La Description de l'Egypte », oeuvre monumentale parue entre 1809 et 1826. A l'occasion du bicentenaire de la campagne d'Egypte, Accueil en Egypte, la filiale franco égyptienne du voyageur Accueil International, vous propose un prestigieux circuit conférence intitulé « Bonaparte et les Savants ».

Ce programme comporte deux luxueuses croisières sur le Nil et sur le Lac Nasser et des étapes dans des palaces légendaires, comme l'hôtel Old Cataract à Assouan. Des catacombes d'Alexandrie aux colosses d'Abou Simbel, du Canal de Suez au temple de

Philae, c'est toutes les merveilles de l'Egypte qui vous seront révélées dans ce voyage qui soulignera également la contribution de la France à l'histoire de l'Egypte, à travers des hommes tels Ferdinand de Leseps ou Champollion. Ce circuit exceptionnel de 16 jours, comprenant la pension complète et toutes les visites, est proposé à un prix de 12 790 à 16 980 F Paris/Paris selon les dates. Accueil propose, par ailleurs, une trentaine d'autres programmes à partir de 2 900 F pour une semaine en Mer Rouge et à partir de 3 990 F Paris / Paris pour les croisières sur le Nil.

Pour les découvrir, demandez la brochure « Accueil en Egypte » à votre agence de voyages ou téléphonez au 01 53 32 79 88.



LIC. 075980056

DISPARITION

François Spoerry

Le créateur de Port-Grimaud

L'ARCHITECTE François Spoerry est mort lundi 11 janvier à son domicile de Port-Grimaud, dans le Var. Il était âgé de quatre-vingt-six ans.

Le concepteur de Port-Grimaud était l'un des architectes les plus mal vus des avant-gardes, ce dont pouvait le consoler une honorable notoriété mondiale. Ce renégat du mouvement moderne, né le 28 décembre 1912 à Mulhouse, avait fait ses études à l'École des beaux-arts de Paris, puis à Marseille, dans l'atelier d'Eugène Beaudoin, chantre de l'industrialisation du bâtiment et des grands ensembles. Installé à Mulhouse à partir de 1946, où il construit les ensembles Pierrefontaine et Entremont ainsi que la tour de l'Europe, il présente la débâcle des modèles urbains alors en vogue et se lance dans une aventure constructive solitaire, qu'il s'efforcera de théoriser en 1989, avec la publication de *L'Architecture douce*.

Grand amateur de voile, ce marin venu d'Alsace aime, et ne s'en cache pas, le pittoresque des ports provençaux, la modestie de ces maisons dont la cote immobilière commence son irrésistible ascension, l'atmosphère conviviale enfin des bonnes années de Saint-Tropez. Durant ces années-là, justement, la côte du Languedoc se voit bombardée de gros volumes de béton, comme à La Grande-Motte, qui suscitent de vives réactions d'hostilité. En 1966, alors que la France est en pleine frénésie des grands ensembles, il se lance dans l'opération Port-Grimaud, cité lacustre dont il restera le commandant en chef pendant près d'un quart de siècle : 200 000 m² sur 70 hectares, où l'on trouve, ou retrouve, tout ce qu'un plaisancier peut souhaiter - commerces, église, chantier naval et jusqu'au rejet prémonitoire des voitures au profit des piétons. Un réel succès populaire fait écho au mépris total de la plupart de ses confrères. En vingt ans, la valeur moyenne des

propriétés aurait été multipliée par quatre.

Dès 1984, des promoteurs américains, conscients de l'exemplarité de ce modèle villageois, confient à François Spoerry un projet assez similaire, sur 60 hectares d'anciens docks, à Jersey, près de New York : Port Liberté, avec vue sur la statue du même nom et les gratte-ciel de Manhattan. A Port Louis (Louisiane), au Mexique, à Porto-Rico, aux Bahamas et sur tous les points vulnérables du golfe de Saint-Tropez, Spoerry est appelé, véritable Vauban des bastions de la plaisance.

RECHERCHE DE TRANQUILLITÉ

Son style ? Celui des traditions locales débarrassées de leurs scories d'inconfort, un pastiche agréable, frais, coloré et préservé de toute confrontation sociale. C'est une technique encore mal inventoriée et dont l'étude est plutôt abandonnée par les urbanistes aux mains expertes des promoteurs. La compagnie Disney en a fait ses choux gras (la ville de Celebration) et les Chinois eux-mêmes la testent depuis quelques années, de Pékin à Suzhou, dans des quartiers refaits « à la chinoise » pour le seul usage des touristes.

L'architecture de François Spoerry a ceci d'admirable qu'elle engendre l'insouciance dans les circonstances qui, précisément, la requièrent : les vacances. Son succès reposait sans doute sur le refus du massacre de la côte méditerranéenne et de la brutalité si fréquente du travail de ses confrères, sur la recherche aussi d'une tranquillité qu'on appelle désormais sécurité.

D'autres architectes, comme Boffill à Montpellier, ont utilisé des recettes approchantes, mais rarement avec la même simplicité. Cela assure la postérité de François Spoerry, à l'ombre des gratte-ciel du XXI^e siècle.

Frédéric Edelmann

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Elisabeth et Quentin SANNIÉ avec **Corentin, Gustave et Maël** ont le bonheur d'annoncer la naissance de

Emilion,

à Paris, le 7 janvier 1999.

6, rue d'Ulm,
75005 Paris.

Anniversaires de naissance

Thomas !

Te souhaitons une vie d'adulte réussie avec autant de bonheur que celui que tu nous as donné depuis ce 14 janvier 1981.

Papy, Mamy.

Décès

- Dominique et Antoine Franck, Philippe et Sylvie Adler, ses enfants,

Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la grande douleur de faire part du décès de

M^{me} Jacques ADLER,
née **Lucienne SCHWOB.**

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

40, rue des Tilleuls,
92100 Boulogne,
29, rue Fernand-Pelloutier,
92100 Boulogne.

- Lyon. Paris. Sydney.

Alice Bernard-Richemont, sa sœur,

Laurent et Arnaud Bernard, ses neveux, ont la tristesse de faire part du décès, dans sa soixante-quatrième année, de

M. Louis ANDRÉ,
chevalier de la Légion d'honneur, administrateur honoraire de la FNMF, trésorier de l'UNEMH, administrateur national de la MGEN, président de la section de Lyon.

Les obsèques ont eu lieu le 9 janvier 1999, à Echalas (Rhône), dans l'intimité familiale.

SOUTENANCES DE THÈSE
83F TTC - 12,65 € la ligne
Tarif Etudiants 99

- M^{me} Christophorov, son épouse,
Le professeur et M^{me} Boyan Christophorov, ses enfants,
Nicolas et Catherine, Pierre et Delphine, Hélène et Jacques-Edouard, Caline,
ses petits-enfants,
Victoria, Marina, Hugo et Maxime, ses arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès du

professeur

Pierre CHRISTOPHOROV,
ancien professeur à l'université de Sofia (Bulgarie), professeur honoraire à l'université de Bochum (Allemagne), maître de recherches honoraire au CNRS, prix Guizot de l'Académie française,

survenu le 11 janvier 1999, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 16 janvier, à 10 h 30, en la cathédrale Saint-Alexandre-Neovski, 12, rue Daru, Paris-8^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise.

26-28, rue de Clichy,
75009 Paris.

- M^{me} Charles Dubreuil, M^{me} Claude Mutis-Dubreuil, M. et M^{me} Yves Cornelout-Dubreuil, M. et M^{me} Richard Novak-Dubreuil, M. Jean-Louis Dubreuil, M. et M^{me} Philippe Dubreuil, Caroline, Anne-Sophie, Julien, Stéphanie, Nicolas, Célia, Thomas et Hélène, leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de leur belle-sœur, tante, et grand-tante,

Andrée DUBREUIL,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

chevalier des Palmes académiques, ancienne élève de l'École normale supérieure de jeunes filles, agrégée de l'Université, professeur honoraire de lettres du lycée Pasteur, à Besançon (Doubs).

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, le 12 janvier 1999, à Antony (Hauts-de-Seine).

Cet avis tient lieu de faire-part.

- La direction générale de Crédit agricole Indosuez a le regret de faire part du décès de

Alain FELIX,

ancien directeur général adjoint de la Banque Indosuez,

et s'associe à la douleur de ses proches.

- Jean-Christophe Raymond, Monique Cols, Gérard Guiraudon, Jean-Claude Guiraudon, ses fils, sœur et frères, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Edith GUIRAUDON,
épouse **RAYMOND.**

La cérémonie a eu lieu le 6 janvier 1999, à Montpellier (Hérault), dans la plus stricte intimité.

Monique Cols,
60, rue Pierre-Curie,
91240 Saint-Michel-sur-Orge.

- François-Xavier et Anne-Marie, Elisabeth et Gabriel, Marie-Noël, Bertrand, Emmanuelle et Olivier, Romain, Mathieu, Quentin et Mélanie, Pierre, son frère, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Suzanne GUISES,
née **Marie-Louise THOMAS,**

survenu le 12 janvier 1999, à Paris-13^e, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 15 janvier, à 10 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Espérance, 13, rue Paul-Bert, à Ivry-sur-Seine.

6, rue Baudin,
94200 Ivry-sur-Seine.

- Juliette Haas, son épouse,
Le docteur Gilbert Haas et Olga, son fils et sa belle-fille, Olivier Haas, son petit-fils, ont la douleur de faire part du décès de

Claude Raymond HAAS,
chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre national du Mérite, administrateur, délégué général du Bureau de vérification de la publicité (BVP), directeur de la communication de la Fédération française des banques alimentaires et conciliateur de justice,

survenu le 2 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-onzième année.

Son corps a été donné à la médecine.

60, avenue Jean-Jaurès,
92290 Châtenay-Malabry,
60, rue Saint-André-des-Arts,
75006 Paris.

« Ensemble, nous retrouverons la liberté. »

François Igersheim, son époux,
Herrade Igersheim, sa fille,
André et Marie-Thérèse Kelche, Françoise Igersheim, ses parents et beaux-parents, Jean-Pierre et Yveline Kelche, Françoise et Jean Kauffmann, Christian Kelche et Martine Wonner, Pierre et Jacqueline Igersheim, Catherine et Pierre Kalbacher, Brigitte et Gérard Poyot, Etienne et Marie-Claude Igersheim, Fabienne et Serge Estadiou, Nicolas et Françoise Igersheim, Adrien Igersheim et Claudia Fleischer, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et leurs enfants, ses neveux et nièces, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 11 janvier 1999, de

Monique IGRERSHEIM,

professeur d'histoire-géographie au lycée Jean-Monnet de Strasbourg, ancienne déléguée du GEN-CFDT au Conseil de l'enseignement général et technique et au Conseil supérieur de l'Éducation nationale (1972-1981),

à l'âge de cinquante-huit ans, après une lutte de dix mois contre un cancer.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 15 janvier, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre-le-Jeune (catholique) de Strasbourg.

11, place de Bordeaux,
Strasbourg.

- Le vicomte et la vicomtesse de Gaudart d'Allaines, M. et M^{me} Dominique Guerin, Les docteurs Olivier et Marie-Odile Bertrand, M. et M^{me} Henri Jodin, ses enfants, Marie, Etienne et Bertrand de Gaudart d'Allaines,

Véronica et Ahmed De Ghamena, Stéphane Guerin, Eloi et Virgile Bertrand, Léonor et Sébastien Maroutian, Elodie et William Quevatre, Charles Jodin, ses petits-enfants, Elisabeth et Charles-Edouard De Ghamena, Agathe et Victoire Maroutian, Hortense Quevatre, ses arrière-petits-enfants, M^{me} Jacques Le Verger, M^{me} Louis Dufort, ses sœurs, ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Raymond JODIN,
née **Marie-Louise BRUNET,**

survenu le 11 janvier 1999, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 14 janvier, à 14 h 30, en la chapelle est du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris-20^e.

Ni fleurs ni couronnes, des messes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Sa femme, Ses enfants et ses petits-enfants ont la douleur de faire part du décès du

docteur Lazare KATZ,
dit **Victor LAFITTE,**

survenu le 11 janvier 1999.

- Pau. Paris. Biarritz.

Jean-Léon, Sophie, François, ses enfants, Anne Spengler-Maitre, Marie-Paule et Francis Delage, ses sœurs et beau-frère, Nicolas, Vanda et Elsa, ses neveu et nièces, ont la douleur de faire part du décès accidentel de

M. Bernard MAÎTRE,
expert-comptable, commissaire aux comptes,

à l'âge de quarante-quatre ans,

et de son épouse,

M^{me} Isabelle MAGNAN,

survenu le dimanche 3 janvier 1999, à Parakou (Bénin).

Une cérémonie aura lieu ce mercredi 13 janvier, à 14 h 30, en la maison funéraire de Pau, 2, rue Pierre-Brossolette.

- M^{me} Pierre Malvy, son épouse a la douleur de faire part du décès de

Pierre MALVY,

préfet honoraire, officier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, commandeur de l'ordre de Saint-Charles.

Les obsèques ont eu lieu le 12 janvier 1999, dans l'intimité familiale.

Le Giraglia,
Résidence des Iles,
20000 Ajaccio.

- Les chercheurs et collaborateurs du laboratoire de chimie minérale de l'université Claude-Bernard - Lyon-1 ont la grande tristesse de faire part du décès de leur patron, le

professeur René-A. PÂRIS.

Les obsèques auront lieu le jeudi 14 janvier 1999, à 9 heures, en l'église Sainte-Marie-de-la-Guillotière, à Lyon-7^e.

152, cours Gambetta,
69007 Lyon.

- D'Eze. Lyon. Strasbourg. Nice.

M^{me} Blanche Vautel, son épouse,
Jean-Marie, Annie, Françoise, Jean-Barthélemy, Paul, ses enfants, et leurs familles, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Marie Adrien VAUTEL,
chevalier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite agricole, chevalier de l'ordre national du Mérite,
président de la chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes de 1976 à 1989.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 11 janvier 1999, en l'église Saint-Antoine-de-Ginestière, à Nice.

Remerciements

- M^{me} Ghislaine Legueu, son épouse,

Ses enfants et petits-enfants, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées par votre présence, votre envoi de cartes et de fleurs, lors du rappel à Dieu de

M. Paul LEGUEU,

vous remercient très sincèrement.

Messes anniversaires

- Souvenez-vous de

Alice BERTHELOT,

décédée accidentellement le 14 janvier 1996, à l'âge de vingt-deux ans.

Une messe sera célébrée le vendredi 15 janvier 1999, à 19 heures, en l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris-6^e.

- La messe du dimanche 17 janvier 1999, à 10 heures, sera célébrée en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, à Boulogne-Billancourt, à la mémoire de

Jean-Baptiste LONGIN,
contrôleur civil honoraire

et de

Marie-Antoinette LONGIN,
née **GENDRE.**

Anniversaires de décès

- Il y a un an, le 13 janvier 1998,

Georges VIERS

nous quittait.

Tous ceux qui l'ont aimé n'oublient pas.

Conférences

Sciences-Po Formation, service de formation continue de l'Institut d'études politiques de Paris,

organise un cycle de huit conférences ouvert au grand public,

L'Europe après Amsterdam.

Huit conférences, de 18 h 30 à 20 h 30, le lundi et le jeudi, à partir du **jeudi 21 janvier 1999.**

● Avec le concours du CERI, Centre d'études et de recherches internationales de la Fondation nationale des sciences politiques.

● Et la participation de Christian Lequesne, Anne-Marie Le Gloannec, John Crowley, Françoise de La Serre, Georges Mink, Marie Mendras, Anne de Tinguy, Jacques Rupnik.

Inscriptions à titre individuel : 600 francs par participant pour l'ensemble du cycle.

Sciences-Po Formation, 215, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.
Tél. : 01-44-39-07-41, 01-44-39-07-40.
Fax : 01-44-39-07-61.
E-mail : info@formation-continue.sciences-po.fr

« Un rêve de paix :

l'après-Utrecht (1712-1715) » par Lucien Bély, professeur à l'université Paris-IV, le lundi 18 janvier 1999, à 18 heures, au palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés, 5, rue de l'Abbaye, Paris-6^e. Conférence publique organisée par le Centre d'études d'histoire de la défense dans le cadre de conférences « De la guerre à la paix ».

Formation continue

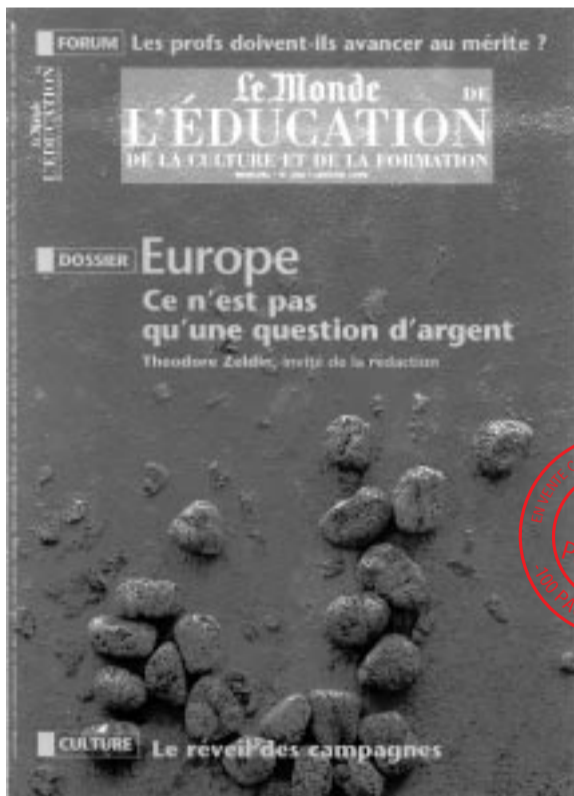
INALCO FORMATION CONTINUE arabe, berbère, russe, vietnamien, cours du soir, 4 heures par semaine, à partir du 22 janvier 1999. Tél. : 01-49-26-42-81/59. Prise en charge FC possible.

Tous les jours dans le

« Carnet du Monde »

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
520 F TTC - 79,27 € 10 lignes
62 F TTC - 9,45 € toute ligne suppl.
☎ 01.42.17.39.80
Fax : 01.42.17.21.36

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.



Forum :

- Les profs doivent-ils avancer au mérite ?

Dossier : Europe
Ce n'est pas qu'une question d'argent

Theodore Zeldin, invité de la rédaction

- Dans Europe, il y a un euro, mais cela ne suffit pas : qu'est-ce que l'Europe de la culture et de l'éducation ?
- Les étudiants circulent, mais l'Europe des idées peine à voir le jour
- Ils emmènent leurs élèves d'un pays à l'autre : rencontre avec ces profs qui font vivre l'Europe au jour le jour
- Des enseignants débattent : un cursus européen tenant compte des richesses de chacun est-il possible ?

Culture : Le réveil des campagnes

- Des troupes de théâtre itinérantes aux nouvelles technologies, la diversité des pratiques culturelles en milieu rural.

Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac, le vendredi 15 janvier à 17 h 30 à la FNAC de Lille sur le thème : « Une éducation européenne est-elle possible ? »



CINÉMA Dans une petite ville bretonne, un peintre misanthrope devient aux yeux de la population le coupable présumé du meurtre d'une fillette. En partant d'une intrigue

policier classique, Claude Chabrol compose avec *Au cœur du mensonge* un subtil ballet de signes et livre une brillante réflexion sur l'inexistence de la vérité. ● LES

FEMMES (Sandrine Bonnaire, Valeria Bruni-Tedeschi, Bulle Ogier) se placent, comme souvent chez Chabrol, au centre de l'histoire. « Elles rendent plus complexes ou plus

riches des situations qui risqueraient d'être binaires s'il n'y avait que les personnages masculins », explique le cinéaste. ● LE FILM peut être analysé comme une synthèse

actualisée des thèmes qui ont traversé l'œuvre de Claude Chabrol, notamment l'idée de la rétention chez des personnages constamment au bord de l'explosion.

Les vérités en trompe-l'œil de Claude Chabrol

Au cœur du mensonge. Sous des dehors de vaudeville policier, une fine réflexion sur la réalité. Le cinéaste français agence brillamment les pistes pour signer l'un de ses meilleurs films, servi par une interprétation exceptionnelle

Film français de Claude Chabrol. Avec Sandrine Bonnaire, Jacques Gamblin, Valeria Bruni-Tedeschi, Antoine de Caunes, Bernard Verley, Bulle Ogier. (1 h 53.)

On regarde ce couple qui se dit au revoir, le matin. Madame part au travail, monsieur reste à la maison. On reconnaît la plus banale des scènes quotidiennes, mais aussi Sandrine Bonnaire et Jacques Gamblin, qui joue comme Durtou dans le *Van Gogh* de Pialat. Gamblin regarde sa femme partir du haut d'un escalier ; il regarde aussi la plage, la mer en contrebas. Le cadrage en contre-plongée le rend d'un coup inquiétant ; on songe à Norman Bates, le tueur joué par Anthony Perkins dans *Psychose* de Hitchcock. Une petite fille se promène dans la forêt et on songe au *Petit Chaperon rouge* ; le corps d'une gamine tuée est découvert et on songe aux journaux ou à tant de films de genre – policier ou d'horreur. Cette circulation des références est comme une deuxième musique de fond dialoguant avec celle (fort bonne) de Matthieu Chabrol.

Ce ballet de signes est à la fois le thème et le ressort de cette nouvelle fiction, conçue avec élégance et une adresse jouissive. Nous voilà repartis pour l'éloge du maître queux Chabrol, du savant cuistot du cinéma français ? Non. Le film et son auteur valent mieux que ces gadgets promo. *Au cœur du mensonge*, l'un des meilleurs films d'un des meilleurs cinéastes contemporains, est, sous des dehors de vaudeville policier distrayant, d'une autre ambition.

PLAISIR DU MOT

René, peintre boiteux et misanthrope, deviendra le coupable présumé du meurtre de la fillette aux yeux de la petite ville bretonne à l'écart de laquelle il vit, comme à ceux de l'inspecteur de police Frédéric Lesage. Viviane, sa femme, se bat contre la rumeur, mais la vedette médiatique Germain-Roland Desmot, en villégiature sur la côte, n'est pas dénuée d'attrait pour elle : son brio blasé lui semble, un moment, charmant. Apparences et faux-semblants, rumeurs et doubles jeux, la construction du réalisateur de *Masques* (l'une de ses précédentes collaborations avec la même scénariste,

Odile Barski) semble une nouvelle variation sur le thème que le titre paraît désigner si explicitement. Mais il faut se méfier aussi des apparences. Chabrol n'est ni un professeur de morale qui dénoncerait le mensonge ni un cynique – quoi qu'il s'amuse parfois à en prendre la pause – qui l'encenserait.

Il ne s'agit pas de mensonge, mais de vérité. D'une réflexion particulièrement fine sur l'inexistence de la vérité et sur la nature des innombrables régimes de vérité, partiels, distincts, relatifs. Tout comme on se cogne et on saigne en heurtant un trompe-l'œil, qui est un objet réel, on se blesse et on blesse les autres, jusqu'à engendrer la terreur, à mélanger les statuts de vérité au nom d'un moralisme toujours dangereux, qu'on le nomme « intégrisme » chez les pauvres ou « correction politique » chez les riches. Diogène facétieux brandissant son insubstantielle lanterne magique, Claude Chabrol le sait fort bien et dit qu'il faut en rire – justement parce que c'est l'horreur. Trafic d'objets d'art, mots à double sens – scabreux, poétiques ou potaches –, jeu sur les noms propres et plaisir du mot (pas du « bon mot » !) qui suffit à

engendrer un personnage (avec le légiste léger, le verbe s'est fait chair) : *Au cœur du mensonge* pulule de pistes et de signes, agencés avec une grâce merveilleuse pour mettre en scène ce thème inquiet.

Cette histoire de vérité et de mensonge intéresse aussi tout particulièrement la mise en scène, le cinéma. Contre la vieille idée rance de la mise en scène comme mensonge (celle récemment défendue par des films comme *Un héros très discret*, de Jacques Audiard), Chabrol – qui, là aussi malgré les apparences, n'a jamais renié les principes fondateurs de la nouvelle vague, ceux d'une éthique du regard – met à l'épreuve les points de vue, questionne l'importance des formes pour comprendre la réalité. Un bref et simple apologue sur le cinéma à partir d'un paysage observé par la fenêtre rappelle comment le point de vue engendre le style ; quelques nuages dans le ciel suffisent, en modifiant la lumière, à mettre en évidence la relativité de l'artifice et les choix qu'elle impose ; un tableau où se condensent l'erreur sur les faits et la vérité des sentiments, un écran de télévision qui donne un fait exact mais une erreur de sens, ja-

lonnent cette minutieuse étude des puissances du vrai de la mise en scène, menée avec une telle maestria qu'on n'en sent jamais le poids, seulement le souffle ludique.

L'INNOCENCE DE L'ORDURE

Jusqu'à la succession des cadres sur laquelle se termine le film, comme pour rappeler qu'on appartient toujours à plusieurs espaces. Mais de tous les angles d'intervention de la mise en scène, le plus réussi est sans doute celui de l'interprétation. Sandrine Bonnaire, bien sûr, exceptionnelle, bien sûr, dans sa façon de mener son personnage de femme forte avec une grâce qui vacille ; Valeria Bruni-Tedeschi, à contre-emploi, enfouissant en elle-même tout ce qu'elle exhibe d'ordinaire, pour donner la plus belle interprétation de sa carrière ; Bulle Ogier, miraculeuse. Comme souvent chez Chabrol, les femmes sont les plus intéressantes, mais Jacques Gamblin, tendu et tordu, terrifiant et bouleversant, tient impeccablement une note impossible ; Antoine de Caunes campe avec une sorte d'innocence sans laquelle la caricature grossirait trop le trait

une ordure médiatique dont chacun reconnaît les modèles. Ensemble, cette troupe produit un ressac entre réalité et fiction, arpegge les innombrables nuances de ce travestissement transi de sincérité qui font un grand film.

Tout à la fin, qu'on ne dira pas (il entre dans les élégances de maître Chabrol, ayant mis en place une énigme, de la résoudre, fût-ce avec une désinvolture jubilatoire), on entend une phrase. Une anti-phrase plutôt, qui signifie : « *Bienvenue au royaume des vivants* », en ayant l'air de dire le contraire. Les vivants : ceux qui ne sont plus innocents, ceux qui sont au monde, qui vivent dans et avec sa complexité, autant qu'ils le peuvent. Faire de cette phrase une bouleversante déclaration d'amour signe la grandeur du film et la générosité de Claude Chabrol.

J.-M.F.

★ En même temps que sort *Au cœur du mensonge*, les éditions Denoël publient *Conversations avec Claude Chabrol. Un jardin bien à moi*, livre d'entretiens réalisés par François Guérif. 282 p., 139 F (22,5 €).



Frédérique Lesage (Valeria Bruni-Tedeschi).



Viviane Sterne (Sandrine Bonnaire).



Yvelyne Bordier (Bulle Ogier).

Affaire d'actrices, affaire de femmes

SES DEUX premiers films s'appelaient Le Beau Serge et Les Cousins, mais le quatrième Les Bonnes Femmes... Depuis, Alice et la dernière fugue, Violette Nozière, Une affaire de femmes, Madame Bovary, Betty, L'Enfer, La Cérémonie ont confirmé combien les femmes occupent un rôle central dans les films de Claude Chabrol. De la collaboration régulière avec Stéphane Audran (alors sa femme) à la complicité au long cours avec Isabelle Huppert et à la rencontre avec Sandrine Bonnaire, ses héroïnes ne sont pas seulement ses personnages les plus réussis. Ce sont elles qui portent, à l'écran, la distance critique et l'inquiétude qui sont celles du réalisateur lui-même, sous ses propres masques de façonner efficace et de bon vivant rigolard. Claude Chabrol revient ici sur leur place dans son film, et dans son œuvre.

« Le canevas de départ d'*Au cœur du mensonge* consistait en une ligne narrative principale (le triangle classique mari-femme-amant, avec ses caractéristiques particulières : la peinture et les médias, un mari faible et une femme forte qui perd relativement de sa force, sans être vaincue), et un contrepoint avec le crime pédo-philie et l'enquête. Ensuite, avec la scénariste Odile Barski, nous avons songé à introduire le contrepoint, qui est plus grave et plus effrayant, avant la ligne principale. Odile a même suggéré encore d'autres récits en surdine, dont nous avons retenu un, le trafic d'objets d'art.

« Pour le premier rôle féminin, j'ai envisagé deux possibilités : Sandrine Bonnaire ou Juliette Binoche. J'ai préféré retrouver l'actrice avec laquelle j'avais déjà travaillé. Dans *La Cérémonie*, elle m'avait suffoqué par son intelligence du personnage, j'étais persuadé qu'elle jouerait Viviane for-

midablement. Avec Binoche, le rapport entre les comédiens aurait été différent : chaque nouvel interprète modifie le système de relations entre tous les personnages. Il y avait aussi le fait que le visage de l'héroïne devrait être dessiné et peint, il m'a semblé que le physique de Sandrine Bonnaire se prêtait à cette stylisation.

« Le scénario prévoyait de faire du flic une femme ; j'ai cherché l'actrice que j'aimais bien et qu'on imaginait le moins en commissaire »

« Dans *Au cœur du mensonge*, le moment le plus difficile pour Sandrine est lorsqu'elle doit dire à Antoine de Caunes : "Embrassez-moi". Je tremble à l'idée de tout ce que j'aurais dû faire avec d'autres actrices pour obtenir l'évidence qu'elle donne à la situation. J'ai pour principe de donner aux comédiens très peu d'indications, j'essaie juste de les mettre en situation de trouver par eux-mêmes le ton que je souhaite. Avec Sandrine, ça se fait naturellement. J'avais déjà rencontré cette certitude en travaillant avec Isabelle Huppert : chaque fois que je lui parle d'un personnage, je découvre qu'elle a tout compris depuis longtemps. Avec Sandrine, c'est pareil, mais par d'autres voies. Pour la scène du baiser, je lui dis simplement : Il faut

qu'il sente que tu as vraiment envie qu'il t'embrasse", alors qu'à Isabelle j'aurais dit : "Ne te jette quand même pas à son cou."

« Pourtant, le plus souvent, j'ignore qui interprétera les rôles au moment où je les écris. En général, écrire "pour quelqu'un" signifie lui faire répéter ce qu'il a déjà fait. J'ai tendance à fonctionner exactement à l'inverse. C'est ainsi que j'ai choisi Valeria Bruni-Tedeschi. Un des drames du cinéma français est qu'on a tendance à enfermer les comédiens dans des emplois figés. Le scénario prévoyait de faire du flic une femme ; j'ai cherché l'actrice que j'aimais bien et qu'on imaginait le moins en commissaire. La réponse était Valeria. Je n'ai surtout pas cherché à gommer l'écart entre elle et son personnage, je lui ai au contraire demandé de jouer telle qu'elle est, sans essayer de s'adapter au rôle, mais en restant sur la seule facette professionnelle, le travail policier. Ainsi, elle devient étrange, un peu inquiétante (tandis qu'en contrepoint, là aussi, Bernard Verley, qui interprète son adjoint, joue à fond le personnage-type du flic de cinéma).

« Je me sens à l'aise dans les récits très codés, comme le vaudeville ou le polar : on peut à la fois profiter des codes et les détourner. Plus ça va, plus j'aime travailler à l'intérieur d'un genre. Les acteurs aussi sont "codés" et on peut tirer parti de la rencontre entre ces différents systèmes de reconnaissance. Mais il faut se méfier des effets de répétition. C'est pourquoi, avec Isabelle Huppert, nous sommes convenus de tourner chacun deux films entre ceux que nous faisons ensemble. Je suis en train d'écrire notre prochaine aventure commune ; je veux lui donner un personnage de pure méchanceté. Ce ne sera pas mon prochain film,

qui s'inspire, lui, d'un fait divers : l'enlèvement d'une personnalité pour laquelle le ministre de l'intérieur avait décidé de ne pas payer la rançon, du coup on a traîné le type dans la boue, on l'a calomnié. Sa femme se bat pour maintenir la réputation de son mari, un peu comme Viviane défend René dans *Au cœur du mensonge*, mais les gens qui sont censés l'aider sont en réalité ceux qui le débinent.

« Les femmes sont de plus en plus au centre de mes films. Elles rendent plus complexes ou plus riches des situations qui risqueraient d'être binaires s'il n'y avait que les personnages masculins. Il me semble que l'évolution de la société a modifié les personnages féminins plus que les autres. Par exemple, jusqu'aux années 70, une bourgeoise était un personnage plus simple, Stéphane Audran savait instaurer d'emblée ce type, à partir duquel on pouvait explorer d'innombrables variations. Aujourd'hui, une bourgeoise aura à la fois une responsabilité dans une entreprise et chez elle, dramatiquement cela introduit un flou, une schizophrénie, de nouvelles contradictions. Le rôle (au sens de rôle social aussi bien que rôle dans un spectacle) est moins net.

« Lorsque j'ai commencé à filmer, on vivait une époque matériellement plus aisée, en période de vaches grasses les hommes reprennent le dessus, quand les temps deviennent durs, davantage de responsabilités reposent sur les épaules des femmes, les hommes ont tendance à se cacher. Ce n'est pas par hasard si la dernière fois que j'ai eu l'envie de confier un rôle à Stéphane Audran c'était dans *Betty*, où elle se faisait dévorer. »

Propos recueillis par Jean-Michel Frodon

Une galerie de héros au bord de l'explosion

ENTRE autres mérites, *Au cœur du mensonge* pourrait être la synthèse actualisée de ce qui a fait les plus beaux films de Claude Chabrol. Comme si la nouvelle réalisation du cinéaste renouait avec l'essence même d'un univers singulier et d'un regard unique dans le cinéma français. Le point de départ du récit, illustration à la fois outrée et faussement rassurante puisqu'elle rattache le film au genre balisé du cinéma policier, c'est le meurtre d'une petite fille, c'est-à-dire un crime que l'imagination contemporain renvoie dans le domaine d'une inhumaine monstruosité. L'assassinat d'enfants, qui rappelle *Le Boucher*, que Claude Chabrol réalisa en 1970, exprime avant toute chose l'incontrôlable passage à l'acte d'une pulsion irrépressible.

L'idée de rétention est au centre du cinéma de Claude Chabrol. Le refoulement, non seulement comme exigence de la vie civilisée mais comme comportement social, détermine les attitudes des protagonistes. « Il ne peut pas se retenir », disait le personnage incarné par Michel Bouquet dans *La Femme infidèle* : condamnation sans appel de son associé, frénétique coureur de jupons. La rétention n'est pourtant pas seulement le comportement du bourgeois pompidouien, elle est le lot commun de personnages tiraillés entre une posture sociale obligatoire et un *acting out* définitif.

Le héros chabrolien est constamment au bord de l'explosion. De ce point de vue, les deux portraits de « méchants » que sont celui du personnage de Jean Yanne (garagiste provincial et vulgaire) dans *Que la bête meure* et

celui incarné par Antoine de Caunes (petit marquis parisien du monde des lettres et de la télévision) dans *Au cœur du mensonge* en représentent des accomplissements extrêmes. Ils s'opposent radicalement en ce que le premier traduit ses impulsions en actes (rapports physiques, cris, coups), alors que le second, tout en représentation, a délaissé l'action jusqu'à l'impuissance.

LA PAIX DANS L'AVEU

Chez Chabrol, un mari trompé retient jusqu'à l'extrême limite de ses forces le recours à la violence contre l'amant de sa femme. La situation à l'origine de *La Femme infidèle* retrouve un écho contemporain dans le triangle formé par Jacques Gamblin, Sandrine Bonnaire et Antoine de Caunes dans *Au cœur du mensonge*. Les deux films développent une vision identique de la conjugalité. Les liens qui unissent le couple paraissent, face au bouleversement de l'adultère et du meurtre, se raffermir d'une force obscure, quasi mystique. L'aveu et le pardon final dans le nouveau film rappellent la brève déclaration d'amour fou chuchotée par Michel Bouquet à Stéphane Audran à la fin du film de 1967. Cette confession de Jacques Gamblin à Sandrine Bonnaire rappelle aussi la force irrépressible et autopunitive qui agitait le personnage central de *Juste avant la nuit* (1972) : il ne trouve la paix qu'en avouant son crime – à des gens qui ne lui opposent alors que la mollesse insoutenable d'un pardon compréhensif.

Jean-François Rauger

Alexei Guerman, réalisateur de « Khroustaliov, ma voiture ! »

« Le tournage a été un cauchemar, à l'image des maux dont souffre la Russie »

ALEXEÏ GUERMAN, né en 1938, a signé quatre films en trente ans d'une carrière marquée par la censure et la singularité de sa création. *La Vérification* (1972), *Vingt jours sans guerre* (1976) et *Mon ami Ivan Lapchine* (1982), découverts en France dans les années 80, l'ont imposé comme l'un des plus grands cinéastes russes en activité, tandis que commençait pour quinze ans, avec implosion soviétique en cours de route, la longue et chaotique préparation de *Khroustaliov, ma voiture !* Retour sur un itinéraire hors norme.

« Le cinéma, était-ce une vocation ?

– Pas vraiment. C'est plutôt la médecine qui m'attirait, mais comme je détestais la chimie, mon père, qui était écrivain et introduit dans le milieu du cinéma où on a adapté pas mal de ses romans, m'a conseillé de m'inscrire à l'école de cinéma. Moi, ça m'était plutôt égal, de toute façon je pensais qu'ici ou ailleurs, on allait me virer rapidement.

» Bon, ça n'a pas été le cas. C'est comme ça que j'ai commencé par travailler avec Gregori Aronov sur un film qui s'appelait *Le Septième Compagnon de route* et qui est sorti en 1967.

– De quoi parlait le film ?

– De la terreur rouge décrétée par Lénine en 1918. Vous savez, selon la formule célèbre, « non pas œil pour œil, mais mille yeux pour un œil », sous-entendu mille bourgeois tués pour un bolchevik. Mais le film, avant d'être interdit, est passé à peu près inaperçu, à cause du succès du premier film de Gleb Panfilov, *Pas de gué dans le feu*, qui était sorti en même temps. On m'a tout de même autorisé à faire mon premier film à titre personnel, j'ai donc réalisé *La Vérification*, et c'est là que les choses ont commencé à mal tourner.

– La censure a-t-elle beaucoup nui à votre carrière ?

– On a vite fait de résumer la situation : *La Vérification* a été interdite pendant quinze ans, avec ordre de détruire le négatif. Si le film existe aujourd'hui, c'est grâce à la monteuze qui, de sa propre initiative, n'a pas obéi aux ordres et a réussi à le cacher. *Vingt jours sans guerre*, dont le scénario était signé Constantin Simonov, membre du parti et écrivain officiel, n'en est pas moins resté un an et demi dans les tiroirs.

» Le plus drôle, c'est que Simonov m'avait promis, au cas où *Vingt jours sans guerre* ne serait pas un brûlot politique, de lever la censure qui pesait sur *La Vérifica-*

tion. Le résultat, en dépit de sa notoriété, c'est que non seulement *La Vérification* restait interdite, mais que Simonov a passé un an et demi à leur arracher l'autorisation pour son propre film.

» Pour *Mon ami Ivan Lapchine*, l'affaire a été encore plus rondement menée : on m'a tout de suite viré du studio, et le film a été interdit pendant cinq ans.

J'ai toujours rêvé de cette histoire.

De faire un film sur l'histoire russe

en même temps que sur ma propre enfance

– Que vous reprochait-on ?

– Beaucoup de choses. Officiellement, c'était bien sûr une question de ligne politique. On reprochait par exemple à ce genre de films d'encourager les événements de Pologne. Officieusement, dans une pièce fermée à double tour, on me disait que le film était remarquable mais qu'on allait quand même me virer. Ils ont tenu parole. J'ai été contraint, pour vivre, d'écrire des scénarios avec ma femme, qu'elle signait de son nom.

– Puis vient le projet de

Khroustaliov. Quand l'avez-vous conçu et pourquoi aura-t-il été si difficile à mener à bien ?

– J'ai toujours rêvé de cette histoire. De faire un film sur l'histoire russe en même temps que sur ma propre enfance. Un film qui soit à la lisière du rêve et du souvenir, et qui se passe des conventions du cinéma traditionnel. Le projet existait concrètement à la fin des an-

nées 80 et plusieurs producteurs français s'y sont intéressés, avec lesquels les choses ne se sont pas faites. J'ai cru que je devrais y renoncer quand j'ai enfin trouvé un producteur avec qui travailler, Guy Seligmann. Mais entre-temps, la situation en Union soviétique était devenue absolument catastrophique, et les prix ont été multipliés par trois mille.

» Comme il s'agissait d'une coproduction franco-russe, la partie française a tenu ses engagements, mais il n'y avait plus d'argent du

côté russe. Le tournage a été un cauchemar, car on était obligé de l'interrompre pour de très longues périodes, et il fallait à chaque fois plus ou moins recommencer à zéro.

– Quelle part revient à la nature de ce tournage et à la concertation dans cette organisation du chaos qu'est votre film ?

– Beaucoup à la concertation. Je le voulais comme ça, au plan près, au mouvement de caméra près. Il se trouve que le tournage a fini par ressembler à la réalité que décrit le film, ce qui prouve que le film, qui est si l'on veut une reconstitution historiquement datée, est aussi une chronique intemporelle des maux dont souffre la Russie.

– Le film est-il sorti en Russie ?

– Pas encore. Je pense que, vu la situation, il faut être très prudent, et le sortir dans de petites salles. Le pays vire au fascisme, les communistes reviennent, et les intellectuels n'ont plus aucun poids. Cette situation n'est pas meilleure que la précédente pour le genre de cinéma que je fais, ni pour le cinéma tout court d'ailleurs. »

Propos recueillis par Jacques Mandelbaum



Alexei Guerman.

On a volé la moustache de Staline

Khroustaliov, ma voiture ! Tragédie burlesque post-soviétique pour régler quelques comptes avec la réalité

Film russe d'Alexei Guerman. Avec Youri Tsourilov, Nina Rouslanova, Yakov Yarovet, Michail Dementiev, Alexandre Bachirov. (2 h 17.)

Le chaos. C'est bien l'épreuve à laquelle on a l'impression d'avoir été confronté au sortir de ce film, qu'on est tenté de qualifier par quelque puissante métaphore naturelle – ouragan, cyclone ou déluge. Sauf que cette œuvre est tout sauf naturelle. Etant elle-même une métaphore, elle n'en nécessite point davantage. Elle fait partie de ces très rares objets cinématographiques qui défient les catégories du goût. C'est sous le signe du Grand-Guignol qu'on aurait plutôt envie d'appréhender ce film, tel un bilan carnavalesque de l'ère soviétique dont la grimace surenchère exposerait à la bastonnade quiconque lui demanderait ses raisons.

L'action, pour autant que le cinéaste permette au spectateur d'en juger, commence au début des an-

nées 50 en Union soviétique, traverse l'apogée totalitaire et antisémite d'un régime qui s'invente pour les besoins de son délire un pseudo-complot de médecins juifs (procès des blouses blanches), et s'achève peu après la mort de Staline (1953). La figure centrale de ce récit déséquilibré est le médecin-général de l'armée rouge Youri Glinki, spécialiste du cerveau dans un hôpital moscovite. Colosse débonnaire, alcoolisé et slave jusqu'à la nausée, il fait figure d'icône dans sa famille et dans son travail, jusqu'au jour où l'Etat le fait disparaître.

Déporté, avili et brisé, puis libéré pour se rendre au chevet de Staline agonisant, il finira par abandonner les siens pour mener une vie d'outlaw dont le principal enjeu consiste apparemment à faire tenir un verre d'eau en équilibre sur sa tête.

Tel est le squelette narratif du film, dont la construction proliférante, nocturne et neigeuse est sans doute plus utile à sa compréhension. Dans une saturation de bruit et de fureur, d'incongruités sonores et

de silhouettes agitées, tout concourt ici – depuis le contraste du noir et blanc jusqu'à la non-coïncidence de l'image et du son, en passant par la menace intrusive qui déstabilise chacun de ses plans – à la représentation d'un monde en proie au décalage paranoïaque entre la réalité et son apparence. Un banal placard peut ainsi receler deux fillettes juives tout droit sorties de Kafka, les portes d'un camion de « campagne russe » ouvrir sur un enfer où un médecin de l'armée rouge se fait sodomiser par des droits communs, un jumeau se tenir toujours prêt à vous remplacer au cas où vous disparaîtriez de la circulation.

Il apparaît donc que ce film est bien davantage qu'une bouffonnerie tragique sur la période soviétique. Il en est, au double sens du terme, la stricte réplique cinématographique, et rejoint à ce titre la lutte moderne qui oppose le politicien à l'artiste dans l'apanage de la mise en scène. Guerman fait ici à Staline, flatulente baudruche exhalant des bulles de savon, ce que Syberberg a fait à la

marionnette Hitler (*Hitler, un film d'Allemagne*), tandis que son héros vole la moustache de Staline de la même façon que Hitler avait dérobé celle de Charlot. Serge Daney, dans un remarquable texte consacré à Syberberg, évoquait le statut d'« *extra-territorialité* » de son film, qui s'arrogeait le pouvoir d'un Etat en faisant comparaître Hitler en justice cinématographique.

PHILOSOPHIE AMBIGUË

Guerman, pas moins génial ni mégalomane que Syberberg, a relevé ce défi en ouvrant – entre flux de conscience et reconstitution lacunaire de l'Histoire – le titanesque procès d'un des plus sanglants systèmes politiques du siècle. Mais son principal accusé est moins le Staline historique, cadavre grotesque apparaissant à la fin du film, que l'éternel despote russe essentialisé sous les traits de sa victime ordinaire, Glinki, sympathique tyran domestique et incarnation pathologique du père de famille, comme l'autre l'était du peuple. Deux implications contra-

dictoires, d'où l'extrême ambiguïté de ce film, en résultent. La première tient dans ce coup de force qui consiste à emprunter les armes de l'adversaire pour les retourner contre lui et l'anéantir. C'est la mise au jour, par la dérision carnavalesque, c'est cette philosophie nihiliste de l'histoire qui semble justifier la souffrance d'une nation au nom d'un déterminisme moral, et pis encore, suggérer qu'il n'est pas de victime innocente.

Entre la première parole post-stalinienne de son titre (l'expression « *Khroustaliov, ma voiture !* » aurait été prononcée par Beria à l'adresse de son chauffeur à la mort de Staline) et la phrase indéterminée qui clôt le film (« *Tu l'as dans le cul !* »), Guerman aura inconsciemment eu le dernier mot, mais de quel poids d'amertume l'aura-t-il payé !

J. M.

NOUVEAUX FILMS

LA VIE EST DURE, NOUS AUSSI

■ A priori, on se dit qu'un film au titre aussi stoïque ne saurait être tout à fait mauvais, ne serait-ce que parce qu'il aurait courageusement décidé de trancher, sans illusion mais avec légèreté, dans la morosité ambiante. Sous le signe annoncé d'une filiation distanciée avec la comédie classique américaine (*La vie est belle*, de Frank Capra), Charles Castella s'en tire, de fait, beaucoup plus dignement que Roberto Benigni. Tout simplement en interprétant Charles, un jeune homme plutôt rentré qui va tomber raide amoureux d'une jeune fille dont la principale vertu consiste à disparaître au début du film. Cela permet à Charles de la chercher en faisant le tour des amis qui auraient pu l'apercevoir à une fête où ils se sont rencontrés, et d'écoper en passant de leurs problèmes personnels, annexes à l'intrigue mais essentiels au film. Et vu que Castella a quand même davantage un faux air de Jean-Pierre Léaud que de James Stewart, vu qu'il tourne dans une modeste liberté avec quelques amis, on aura compris que sa comédie rejoint en définitive davantage l'esprit nouvelle vague que celui de Hollywood. Sans les fulgurances de la première et sans la magie du second, son film se contente d'être agréable, ce qui n'est déjà pas si mal. J. M.

Film français de Charles Castella. Avec Fabienne Babe, Charles Castella, Alice de Poncheville, Laurence Côte. (1 h 35.)

ET PLUS SI AFFINITÉS

■ Il y a longtemps que le cinéma américain dit indépendant s'est em-

paré des sitcoms télévisés pour en donner une version plus fauchée, moins bien écrite, moins bien interprétée, moins inventive. Le scénario de *Et plus si affinités* est à peine digne d'un roman photo. Erin, une jeune infirmière, est larguée par son petit ami. Elle préférerait rester seule un moment, malgré les pressions de sa mère, qui va jusqu'à placer pour sa fille des petites annonces dans les journaux. Elle rencontre par hasard un jeune homme qui travaille à l'aquarium de Boston, et qui se révèle être l'homme de sa vie. Seul problème : ils n'arrivent pas de se manquer. *Et plus si affinités* vise tous les publics, celui de *Friends*, celui amateur de comédies hollywoodiennes romantiques et celui friand de cinéma indépendant affichant des préoccupations plus réalistes que les grosses productions (d'où la présence dans le film de tout un discours ironique sur l'humanitaire). A force de vouloir tout être à la fois, *Et plus si affinités* devient insignifiant.

Samuel Blumenfeld

Film américain de Brad Anderson. Avec Hope Davis, Alan Geffant, Phil Hoffman, Victor Argo. (1 h 36.)

MARRAKECH EXPRESS

■ Inspiré d'un récit authentique, *Marrakech Express* raconte les pérégrinations au Maroc d'une jeune Anglaise et de ses deux très jeunes filles. Décidée à fuir la médiocrité de la vie londonienne, elle veut retrouver une raison de vivre dans un Orient loin de l'Occident décadent. Nous sommes dans les années 70 (une bande-son avec des morceaux du groupe America et des Beatles

vient nous le signaler) : les hippies affluent de toutes parts (ils sont postés sur le rebord des fenêtres et ont un phrasé très lent dû à l'abus de différentes substances toxiques) ; le matérialisme occidental est à jeter à la poubelle ; la vérité se trouve désormais quelque part dans le désert ou dans le religieux. On ne sait pas où, mais elle est là, c'est sûr. Kate Winslet, la jeune amazone de *Titanic*, interprète la jeune hippie new age. Pour la première fois, un film arrive à la rendre laide. Le discours simplet assené par *Marrakech Express*, sa candeur stupide qui lui fait confondre le citoyen marocain avec Paul et Virginie et en arrive à reproduire le mythe du bon sauvage, son esthétisme de dépliant touristique, son manichémisme (presque tous les Marocains sont des voleurs, qui se révèlent d'ailleurs par la suite et sans distinction des individus au cœur grand comme ça) achèvent de rendre ce film antipathique. S. Bd

Film anglais de Gilles McKinnon. Avec Kate Winslet, Saïd Taghmaoui, Carrie Mullan. (1 h 45.)

SOUVIENS-TOI...

L'ÉTÉ DERNIER 2

■ La déclinaison, après le succès de *Scream*, de films gore, toujours centrés sur un groupe d'adolescents pourchassés par un tueur masqué, possède aussi peu d'intérêt que la vague des *Vendredi 13* et des *Halloween*. On ne peut prendre acte devant *Souviens-toi... l'été dernier 2* que de la mise en œuvre de formules destinées à assurer la pérennité de la série et à satisfaire son public. Cette fois-ci, un groupe d'adolescents se retrouve isolé sur une île des Bahamas à la merci de l'impitoyable Ben Willis, l'homme que l'un d'entre eux avait tué accidentellement dans le

premier épisode de la série, et qui n'en finit pas de les poursuivre de sa vindicte avec son croc de boucher. Cette intrigue incohérente (comment quatre jeunes adolescents débarquant sur une île envahie par les touristes peuvent-ils se retrouver, en l'espace de quelques heures, complètement isolés dans leur hôtel ?) enlève tout réalisme au film et rend impossible toute peur puisque le réalisateur détruit ses propres effets. Une bande-son rap, des extérieurs filmés comme des cartes postales, des adolescentes dénudées, la présence de mots d'auteur en plein milieu du carnage censés dédramatiser l'action, un scénario copié sur celui de *Scream 2* assurent l'ordinaire de *Souviens-toi*. Il est vrai que Danny Cannon se comporte en réalisateur de films publicitaires et se préoccupe d'abord des objets que son film est censé vendre (fringues à la mode, bande originale). S. Bd

Film américain de Danny Cannon. Avec Jennifer Love Hewitt, Brandy, Freddie Prinze Jr. (1 h 40.)

AMOUR, VENGEANCE

ET TRAHISON

■ Deux candidats au suicide se rencontrent. Lui, Henri Bell, a été licencié et abandonné par sa femme. Elle, Karen Nightly, est une jeune héritière plaquée par son amant qui est revenu chez son épouse. Les deux malchanceux décident d'échanger leur vengeance. Karen Nightly s'occupera du cadre responsable du licenciement de l'homme et Henri Bell de la femme de son ex-amant. Les choses ne se passent pourtant pas comme prévu. Si la femme commence à tourmenter sa proie, l'homme en tombe amoureux. *Amour, vengeance et trahison* est tiré d'une pièce d'Alan Ayck-

bourn, l'auteur de *Intimate Exchanges*, qu'Alain Resnais avait adopté pour *Smoking et No Smoking*. Elle exhibe, jusqu'à la caricature, tout ce qu'on peut attendre d'une comédie théâtrale et britannique. Chassés-croisés sur fond de chasse à courre, jeu sur l'ambiguïté sexuelle, *understatement*, farce macabre et humour noir. Ceux qui n'aiment pas cela risquent de trouver l'ensemble vulgaire et sinistre. Reste Kristin Scott Thomas, qui échappe au jeu caricatural des autres comédiens. J.-E.R.

Film britannique de Malcolm Mowbray avec Sam Neill, Helena Bonham Carter, Kristin Scott Thomas. (1 h 30.)

CASSES EN TOUS GENRES

■ Deux apprentis perceurs de coffres se font embaucher par un truand pour effectuer quelques cambriolages qui ratent lamentablement, ou ne réussissent que par un hasard incroyable. L'un d'eux, Sam, tombe amoureux de la fille d'un receleur qu'il est chargé de déléster d'un trophée que celui-ci conserve précieusement dans un coffre-fort. *Casses en tous genres* est une surprise pour qui s'aventure à la vision de ce film qui ne ressemble à aucun autre. Cette accumulation molle de saynètes pittoresques sur le milieu des truands juifs (les dernières vingt minutes sont tout entières consacrées à la bar-mitzva du fils du gangster), ses interminables bavardages dont on ne saisit pas les enjeux, cet humour à pittoresque dépressif en fait un objet dont on se demande à qui il peut être destiné. Une surprise, oui. Mais personne n'a parlé d'une bonne surprise. J.-E.R.

Film américain de John Hamburg. Avec Sam Rockwell, Steve Zahn, Michael Lerner. (1 h 29.)

WITHOUT AIR

■ *Without Air* est la chronique, en noir et blanc, de quelques jours de la vie d'une jeune femme strip-teaseuse, droguée et chanteuse de blues (ou de rock, on ne sait pas, elle sait tout faire).

Errance nocturne, numéros de « danse exotique », tractations sordides avec des clients entreprenants, scènes de ménage avec son petit ami, répétitions musicales s'enchaînent inéluctablement. Réalisé par Neil Abramson, un auteur de clips vidéo (Dwight Yoakum, Deborah Harry, UB 40), et de films publicitaires, le film s'enlise très vite dans l'imagerie pittoresque (les paumés de l'Amérique, junkies, putes et beaufs) enrichie d'une bande-son où les dialogues, lorsqu'ils ne cherchent pas à battre le record du monde du plus grand nombre de « fuck » à la seconde, renvoient à de ridicules et très artificiels morceaux de littérature d'un existentialisme de supermarché. « *Je ne sais pas comment vivre avec toi, je ne sais pas comment vivre avec moi-même* », assène l'héroïne à son copain au cours d'un psychodrame conjugal. N'im- porte quoi. J.-E.R.

Film américain de Neil Abramson. Avec Laurie Crook, Jack May, Michelle McGlockin. (1 h 28.)

AU CŒUR DU MENSONGE

■ Lire page 26.

KHROUSTALIOV, MA VOITURE !

■ Lire ci-dessus.

LE FLEUVE D'OR

■ Lire page 28.

XIAO WU, ARTISAN

PICKPOCKET

■ Lire page 29.

L'AMOUR... ET APRÈS

■ La critique de ce film paraîtra dans une prochaine édition.

Sang et or, couleurs des eaux folles du Douro

Le Fleuve d'or. Entre conte populaire, mélodrame latin et tragédie, une œuvre envoûtante, guidée par un principe secret

Film portugais de Paulo Rocha. Avec Isabel Ruth, Lima Duarte, Joana Barrica. (1 h 43)

C'est un film envoûtant, secret, dont on n'oublie pas de sitôt l'impression qu'il fait sur vous. En voyant *Le Fleuve d'or*, on est d'abord frappé par la difficulté de le rapprocher d'une catégorie de récit connu. Conte populaire, fable, mélodrame latin, tragédie, toutes ces formes s'entremêlent au service d'une histoire implacable.

Une fleur parlante a dit au vieil Antonio, conducteur de bateau-drague, qu'il prendra femme. Il épouse effectivement Carolina, la garde-barrière. Celle-ci a une filleule, Melita, qu'il sauve un jour de la noyade. Carolina, jalouse de Melita et de l'influence probable qu'elle exerce sur son mari, devient la maîtresse d'un Gitan vendeur de bijoux. Celui-ci tombe amoureux de Melita. L'écheveau de sentiments et d'affects qui se tisse conduira au drame sanglant.

Le film de Paulo Rocha semble puiser dans le traitement de son récit à diverses sources dont la mise en scène restitue les conventions par une douce distanciation

contemplative, oscillant entre un hommage à l'impressionnisme pictural et une exaltation panthéiste inquiète. Il donne pourtant le sentiment d'être guidé par une grande unité, un principe secret, organisateur caché des sensations du spectateur.

L'eau représente la puissance mortifère, hypnotisante et terrible du « fatum »

Le film est en effet marqué par la présence entêtante du fleuve (le Douro) autour duquel se nouent les actes des personnages. La fluidité, caractère que symbolise le cours d'eau, devient le mouvement secret des choses. Ce flux est aussi celui du sang qui coule (rappelé par une des chansons populaires que l'on entend : « *Le sang commande ces gestes et l'or commande les faits* »); celui du

souvenir et de l'image mentale prémonitrice (lorsqu'il rencontre Melita pour la première fois, Ze a la vision d'une malédiction attachée à la jeune fille); celui de l'inexorable chemin vers le meurtre que raconte ce film sous-titré, à la fois naïvement et fort à propos, « *l'histoire d'un grand et horrible crime* ».

Le Fleuve d'or est donc un opéra de la matière, un rituel organisé autour des qualités sensorielles de l'eau. Rocha utilise parfois de légers et très curieux mouvements d'appareil qui engendrent une sensation flottante, immergeant celui qui regarde au sein d'un monde ondulant et dangereux.

Vers la fin du film, lorsque le drame est consommé, Carolina sera emportée dans un ascenseur rudimentaire, plate-forme transparente flottant dans le vide, détachée des lois de la gravitation et qui transforme l'univers entier en espace aquatique. L'eau représente la puissance mortifère, hypnotisante et terrible du fatum.

C'est dans une très belle séquence qu'Antonio sauve Melita de la noyade et la ramène, dans un combat sensuel avec le corps inanimé de la jeune fille, sur une terre qui a la consistance noire d'un tas de



Isabel Ruth, dans « *Le Fleuve d'or* », de Paulo Rocha.

charbon. Cette scène qui déclenche la jalousie obsessionnelle et meurtrière de Carolina pose les premiers jalons d'une vengeance aboutissant à une conclusion d'une sauvagerie raffinée.

Enduite de miel par sa marraine, la jeune fille est attachée et livrée aux abeilles. Lorsque Carolina aura couvert les murs du sang de l'homme qu'elle a poignardé, que le fleuve engloutira les victimes de sa folie, un voile obscur aura absorbé le monde.

J.-F. R.

Le retour de Paulo Rocha, naufragé volontaire

DOUZE ANS qu'on l'attendait, ce nouveau film de Paulo Rocha. Douze longues années durant lesquelles le nom de ce très grand cinéaste a eu le temps d'être rayé des

derme, de l'autre, dévore inexorablement le legs de la tradition.

Ces deux films, influencés respectivement par la nouvelle vague et le néoréalisme, semblent faire procéder l'affolement des sentiments de la nature même du paysage. Ils parlent en tout cas de la même chose : de l'empire perdu des hommes sur le monde, de l'échec du désir d'absolu, de l'exil de soi-même. Question moderne, évidemment aiguës par la condition portugaise.

PORTRAIT

Un auteur à l'avant-garde du génie cinématographique portugais

tablettes, quand bien même aurait-il été secrètement choyé par la mémoire cinéphilique. On pourra découvrir son travail à la faveur d'une intégrale on ne peut plus opportune, soit onze films, dont seulement cinq longs métrages de fiction, réalisés en l'espace de trente-cinq ans.

Rocha n'avait pourtant pas disparu. On pouvait, depuis son précédent long métrage de fiction – *Les Montagnes de la lune* (1986), adaptation d'un classique de la littérature japonaise, le *Dit de Genji* –, suivre sa trace à travers quelques œuvres clairessemées, tantôt sous la forme de l'essai (*Masque d'acier contre l'abîme bleu*, 1989; *Monsieur Wenceslau de Moraes à Tokushima*, 1993), tantôt sous celle du documentaire (*Oliveira, l'architecte*, 1992; *Imamura, le libre-penseur*, 1995). Soit quatre manières de portrait, du peintre Sousa Cardoso, du poète Wenceslau de Moraes et de deux cinéastes de prédilection, à travers lesquels on pouvait être tenté de penser que Paulo Rocha n'existait plus que par procuration, dans une sorte d'étiolation de l'inspiration qui devait pour se survivre puiser chez autrui la sève créatrice.

Lourde, très lourde erreur, prouvée par l'incandescente giclée de ce *Fleuve d'Or*, dictant dans l'urgence de sa beauté l'impératif de replacer Rocha, aux côtés de Manoel de Oliveira et de Joao Cesar Monteiro, à l'avant-garde du pléthorique génie cinématographique portugais.

Deux œuvres magnifiques – *Nos vertes années* (1963) et *Changer de vie* (1965) – inaugurent ce qu'on hésite à appeler une carrière. Rocha a alors vingt-huit ans, il revient de Paris où il s'est formé à l'Idhec et a été assistant stagiaire chez Jean Renoir, avant de travailler avec Manoel de Oliveira.

Nos vertes années est une histoire d'amour moderne et tragique, où un jeune apprenti-cordonnier d'origine provinciale découvre à pas perdus le désamour dans un Lisbonne en pleine expansion urbaine. *Changer de vie* raconte le retour d'un homme dans son village de pêcheurs, où sa promise a épousé entre-temps son frère, tandis que la montée de la mer, d'un côté, de l'économie mo-

Traduite par un réalisme qui spiritualise le problème du raccord entre le désir et la réalité (ainsi de l'alternance brutale de plans rapprochés et éloignés, cadrant l'intimité d'un couple pour le perdre aussitôt dans l'immensité d'un paysage), l'inadéquation de l'homme et du monde sera bientôt saisie dans un autre processus cinématographique qui, faute d'y remédier, tente désormais de l'assimiler.

LE DÉSIR ET LE MONDE

C'est l'impureté du cinéma, l'esthétique du plan-séquence, l'accusation maniériste des conventions. La littérature, la poésie, la peinture, et jusqu'à l'imprégnation d'une autre culture (celle du Japon) fournissent à Rocha les armes de ce combat qui aboutit à la théâtralité élégiaque de *L'île des amours* (1982), première évocation d'une figure qui va désormais hanter son œuvre, l'écrivain portugais exilé au Japon Wenceslau de Moraes. Ecrivain attachant mais mineur, l'exilé Moraes et ses amours malheureuses permettent essentiellement à Rocha de reconduire, d'une autre manière, la chaotique dialectique du désir et du monde, du proche et du lointain.

Quinze ans se sont en tout cas écoulés depuis *Changer de vie* : « *Les tournages faciles ne m'inspirent pas, je travaille mieux dans une atmosphère de naufrage* », déclare alors Rocha. Loin d'avoir sombré, son œuvre a plutôt suivi le cours sinuieux d'un fleuve qui charrie les composants des reliefs et des affluents rencontrés sur son passage avant de se jeter à la mer. Ce n'est sans doute pas un hasard si Paulo Rocha, comme Imamura, appartient à ce courant qui, dans le sillage de la nouvelle vague, a cru changer sinon la vie, du moins le monde, en faisant du cinéma. Ils n'y sont pas parvenus, mais il y a manifestement une part de ce désir qui rend leur œuvre insubmersible dans la traversée du temps.

J. M.

★ Rétrospective Paulo Rocha. Latina, 20, rue du Temple, Paris 4^e. M^{os} Hôtel-de-Ville, Rambuteau. Tél. : 01-42-78-47-86.

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI
DEVIENT L'ÉVÉNEMENT, enfin un magazine qui s'engage
là où d'autres ferment les yeux.

LEVENEMENT
 L'hebdo qui nous met du neuf dans la tête

PHOTOGRAPHIE: STONE IMAGES

DÉPÊCHES

■ Les recettes globales de *Titanic* atteignent la somme record de 3,2 milliards de dollars (2,7 milliards d'euros). La bande vidéo a rapporté près de 1 milliard de dollars (850 millions d'euros) avec 58 millions d'exemplaires vendus, dont 25 millions aux Etats-Unis. En termes de recettes dans les salles de cinéma, le film a rapporté 600 millions de dollars (510 millions d'euros) sur le marché nord-américain et 1,21 milliard (1 milliard d'euros) hors des Etats-Unis. La bande musicale s'est vendue en 1998, aux Etats-Unis, à 9,2 millions d'exemplaires.

■ La cinéaste Kira Mouratova recevra le Prix de l'art 99 à Berlin, décerné par l'Académie des arts de Berlin-Brandebourg. Ce prix, doté de 30 000 marks (15 000 euros), est remis traditionnellement le 18 mars en souvenir de la révolution qui éclata en mars 1848 à Berlin. Kira Mouratova est notamment l'auteur de *Brèves rencontres* (1967) et *Longs adieux* (1971), qui furent longtemps interdits en Union soviétique.

La diagonale du petit voleur

Xiao Wu, artisan pickpocket. Voyage dans la Chine contemporaine sur les pas d'un marginal

Film chinois de Jia Zhang-ke. Avec Wang Hong-wei, Zu Bai-tao. (1 h 48.)

C'est tout de suite bizarre, cette image un peu sale, comme volée à la sauvette, et pourtant élégamment exacte. Mais on sait depuis le *Pickpocket* de Robert Bresson - référence évidente de ce premier film d'un cinéaste chinois - quel art de précision est la subtilisation des deniers, ou des yuans, dans la poche des quidams. D'emblée, on perçoit le mélange d'urgence et d'aléas qui vibre dans chaque plan, l'humour un peu triste qui éclaire ce reportage inventé. Xiao Wu, comme le dit le titre, est donc pickpocket. Il revient à Fenyang, bourgade de la campagne de Chine du Nord (Shanxi), aux rues mornes et poussiéreuses. Touriste qui cherche de l'exotisme, passe ton chemin : ni soie ni concubine ici, et pas non plus les rouges éclatants de l'imagerie maoïste, ni de ceux qui ne se gênaient pas d'user des mêmes appâts pour prétendent le dénoncer.

Xiao Wu revient dans son village natal, sans doute après un séjour en prison. Son copain d'enfance, qui a quitté le vol à la tire pour des trafics plus lucratifs, lui tourne le dos : enrichi, il va se marier, prendre des poses à la télévision locale qui flatte ce parvenu exemplaire de la nouvelle bourgeoisie issue de la réforme économique. D'une rencontre amoureuse, mais sans lendemain, avec une entraîneuse dans un karaoké, jusqu'à une visite à sa famille de paysans pauvres, pour finir menotté, devant la télé, au commissariat, l'histoire de Xiao Wu le

marginal est une succession de péripéties instructives (sur l'état de la Chine contemporaine) et décevantes (pour le héros), en même temps qu'une lumineuse démonstration de ce que peut le point de vue de la marge (sociale ou cinématographique) pour observer l'état de la collectivité. Cela n'importe guère.

L'important est le potentiel d'émotion riieuse, douce ou terrible qui imprègne chaque séquence. Jia Zhang-ke, jusqu'à hier inconnu y compris des sino-cinéphiles, est un grand cinéaste. Occupant une (improbable) position esthétique entre Pialat et Hou Hsiao-hsien à ses débuts, il filme chaque regard comme on enregistre un courant électrique, il capture l'air qui vibre entre les corps comme si cette vibration racontait des histoires autrement cruciales que la sociologie et la psychologie - ce qui est le cas, naturellement. Sa réalisation, très subtile et efficace sous les apparences d'un reportage tourné à la va-vite, dynamise les rapports entre les protagonistes en les enveloppant dans des mouvements qui les rapprochent ou les opposent sans cesse, dramatisant les relations les plus banales.

DÉROUTANTE AMBIVALENCE

La promenade tarifée avec la fille dans les rues et au salon de coiffure, la douceur de Xiao Wu rendant visite à la petite prostituée malade, la vérité charnelle de son corps nu qui rayonne dans l'ombre du bain public d'une présence insensée, la richesse suggestive de la bande-son tissée de bruits de la ville, de ceux de la télévision, du mauvais goût de la



Promenade tarifée dans la Chine modernisée.

pacotille qui parasite ouïe et regard (ce briquet qui joue *La Lettre à Elise*, c'est toute la modernisation chinoise) et auquel répondent des silences délibérés comme des refus radicaux... Chacune de ces scènes « pour rien » compose un film extraordinairement dense et touchant.

Il culmine au cours de la séquence où, arrêté par le policier - lui aussi personnage ironique d'une dérouterante ambivalence -, le petit voleur est exhibé à la foule des villageois. Le panoramique de 360 degrés qu'effectue alors la caméra, du point de vue de Xiao Wu, ne se contente pas de signer l'immersion totale du personnage et du film dans leur réalité. Il ne si-

gnale pas non plus seulement que l'absence totale d'effets relevait d'un choix, non d'une impuissance. Il produit ceci d'inédit que les villageois, le peuple, regardant le voleur, nous regardent, nous spectateurs, et, nécessairement, regardent le réalisateur et l'appareillage cinématographique. Avec le plus simple des dispositifs, le jeune cinéaste fait sauter le voyeurisme qui guette toute représentation. Très simplement, il ouvre les abîmes critiques de la mise en scène, déploie ses mystères troubles, face auxquels nul n'est à l'abri. Ni le pouvoir ni le public.

J.-M. F.

Jia Zhang-ke, les risques de l'indépendance

« JE DANSAIS comme Michael Jackson. » Pince-sans-rire, le petit Chinois au visage de pleine lune raconte ses tournées lorsque, lycéen, il faisait partie d'une troupe

PORTRAIT

Le dernier film de ce jeune réalisateur n'est pas distribué dans son pays

de cirque itinérante. Incongru ? Oui, mais pas plus que l'incroyable réussite de ce film sorti de nulle part, fils de tant d'héritages et pourtant ne devant rien à personne. Proluxe, enjoué, étonné encore de la reconnaissance qu'il ne cesse de susciter en Europe depuis que son film a été présenté au Festival de Berlin (*Le Monde* du 23 février 1998), Jia Zhang-ke raconte sa trajectoire comme une évidence.

Il naît à Fenyang, le petit bourg près du fleuve Jaune où se déroule *Xiao Wu*, en 1970. Son père est professeur de lycée, sa mère vendeuse. Il rêve de « la grande ville », Taiyuan, capitale provinciale du Shanxi, où il ira étudier les beaux-arts. Et où il découvre le cinéma. « Depuis la répression de Tienanmen, beaucoup de jeunes cherchent à s'exprimer par des moyens artistiques. La plupart choisissent le rock, ou les arts plastiques, moi j'ai compris très vite que ce serait le cinéma. » Faire du cinéma en Chine exige « soit d'avoir des parents qui travaillent dans ce secteur », soit de passer le concours d'entrée à l'Académie du cinéma de Pékin. Ce que fait Jia, après trois ans de préparation. « J'ai étudié la théorie du cinéma, c'était passionnant, mais nous ne voyions pas bien comment cela nous aiderait à tourner nos propres films. »

FAUSSEMENT INNOCENT

C'est l'époque, le milieu des années 90, où les réalisateurs de la « cinquième génération », celle qui a ressuscité le cinéma chinois au sortir de la révolution culturelle, grappille récompenses et succès en Occident mais renonce à ce qui avait défini son approche esthétique. Jia Zhang-ke affirme que c'est *La Terre jaune* (1986), le premier film du chef de file de

cette génération, Chen Kaige (futur Palme d'or à Cannes pour *Adieu ma concubine* en 1993), qui a décidé de sa vocation. Hommage sincère, sans doute, mais aussi manière d'annoncer qu'à l'époque de l'Académie « mes camarades d'études et moi nous rendions compte que ces cinéastes que nous aimions étaient sur le déclin ». Avec quelques condisciples, il crée le Groupe du film expérimental de la jeunesse, pour « proposer une nouvelle direction. On tournait en vidéo, en nous produisant nous-mêmes. »

Son objectif : montrer la Chine telle qu'elle est, « en plein changement ». Trois courts métrages signés Jia naissent de cette initiative. Le premier, *Un jour à Pékin*, est un documentaire faussement innocent sur la place Tienanmen, le troisième, *Du Du*, une fiction de cinquante minutes sur les problèmes sentimentaux d'une étudiante. C'est le deuxième, *Xiao Xiao rentre à la maison*, qui ouvre l'étape suivante. Présentée dans un festival de courts métrages à Hongkong et aussitôt primée, cette fiction de cinquante minutes sur la visite d'un paysan dans la capitale permet au réalisateur de rencontrer deux jeunes étudiants en cinéma, diplômés de la Femis, qui se lancent dans la production.

Ce sont eux qui vont rendre Xiao Wu matériellement possible.

« Ils étaient d'accord pour produire le projet que j'écrivais alors : un court métrage sur la première nuit d'amour d'un jeune couple. Avant de commencer les repérages avec le chef opérateur, lui aussi venu de Hongkong, je suis allé passer le Nouvel An dans mon village natal, en sa compagnie. J'ai été sidéré par les changements intervenus en seulement deux ans, je me suis dit qu'il fallait plutôt filmer cela, et nous nous sommes immédiatement mis au travail. J'ai écrit le scénario de Xiao Wu très vite, je l'ai faxé aux producteurs, qui ont été d'accord pour transformer au débotté un projet de court métrage en 35 mm en long métrage en 16 mm. »

DE L'ESSAI À L'ŒUVRE D'ART

Lors de son retour à Fenyang, Jia est choqué de découvrir que ses anciens copains d'enfance, obsédés par l'argent, ne se parlent plus entre eux, ayant rompu avec leurs familles, beaucoup même, qu'il n'avait connu que célibataires, étant déjà en instance de divorce. Pour ce qui deviendra un film en apparence très libre, il rédige un scénario précis, qu'il compare à un panier avec lequel il peut ensuite aller par les rues glaner incidents fortuits et improvi-

sations : « Plus le panier est solide, plus riche pourra être la récolte. » Sans se soucier de la censure : production hongkongaise, Xiao Wu ne dépend pas du bureau du cinéma, mais... perd le droit d'être distribué en Chine. Il y circule pourtant, semi-clandestinement, « dans les fics et en vidéo ».

Les films indépendants restent marginalisés. « Chaque réalisateur se sent seul, et cela continuera jusqu'à ce que le public ait accès à nos réalisations », explique Jia. Il vient de publier un article retentissant, intitulé « La construction de la culture », dans *L'Hebdomadaire du Sud*, journal à gros tirage publié à Kwangju. Il y plaide que le cinéma « est la mémoire du peuple : il ne peut pas dépendre seulement des marchands ou des fonctionnaires ». Cet admirateur de Bresson et de De Sica, de Godard, de Fellini et de Hou Hsiao-hsien n'en affirme pas moins qu'un film n'est pas un essai sur la société, mais une œuvre d'art.

Le prochain, coproduit par la France, devrait s'intituler *Le Quai*, et raviver le souvenir des fameuses tournées de l'époque du lycée, qui permettait de découvrir « toutes les facettes de la Chine ».

J.-M. F.

Les meilleures entrées en France

FILMS	nombre de semaines d'exploitation	NOMBRE D'ENTRÉES *	NOMBRE D'ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1 Ennemi d'Etat	1	530 199	500	-	530 199
2 Le Prince d'Égypte	4	244 337	648	▽ - 61 %	2 905 828
3 Mulan	7	170 293	626	▽ - 72 %	5 270 905
4 Rencontre avec Joe Black	2	149 119	351	▽ - 40 %	438 814
5 Mary à tout prix	9	142 818	396	▽ - 44 %	2 811 987
6 Pourquoi pas moi ?	1	109 246	126	-	109 246
7 Les joueurs	1	78 141	163	-	78 141
8 La vie est belle	12	70 043	285	▽ - 40 %	3 464 849
9 Couvre feu	4	44 180	258	▽ - 71 %	851 991
10 Piège à Hong-Kong	2	43 175	188	▽ - 68 %	194 461

* période du mercredi 6/01 au dimanche 10/01 inclus

Source : "Ecran total"

SORTIR

PARIS

Nogent-sur-Marne célèbre Francis Poulenc

Nogent-sur-Marne (Val-de-Marne), où Francis Poulenc naquit le 7 janvier 1899, célèbre ce centième anniversaire. Le Musée de Nogent présente « Francis Poulenc, mes musiques de Nogent », une exposition regroupant photos, témoignages sur son enfance, partitions... Son enfance sur les bords de Marne a influencé un certain nombre de ses œuvres, qu'il appelait « mes musiques de Nogent », comme *La Grenouillère*, *Le Pont d'après Apollinaire*, ou *Cocarde* d'après Cocteau.

Musée de Nogent, Maison des jeunes, 36, boulevard Gallieni, 94 Nogent-sur-Marne. Tél. : 01-48-73-37-67 et 01-48-73-08-23. Jusqu'au 21 janvier.

Belmondo Big Band

Cet orchestre conduit par les frères Belmondo (Lionel au saxophone et Stéphane à la trompette), regardent le réalisateur et l'appareillage cinématographique. Avec le plus simple des dispositifs, le jeune cinéaste fait sauter le voyeurisme qui guette toute représentation. Très simplement, il ouvre les abîmes critiques de la mise en scène, déploie ses mystères troubles, face auxquels nul n'est à l'abri. Ni le pouvoir ni le public.

(Mingus). Caser cette quinzaine de solistes sur la petite scène du

Sunset est aussi un beau pari. *Sunset*, 60, rue des Lombards, Paris 1^{er}. M^o Châtelet. Le 13, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Lauri Crook chante à l'Entrepôt

Le cinéma l'Entrepôt organise une rencontre avec la chanteuse de blues qui a inspiré et interprète le film *Without Air*, de Neil Abramson, qui sort dans cette salle. *Without Air* raconte la vie de la chanteuse Shay (Lauri Crook) et de son compagnon guitariste Radio (Jack May) dans un monde de drogues et de désespoirs.

L'Entrepôt, 7-9, rue Francis-de-Pressensé, Paris 14^e. Le 13, à 21 heures. Tél. : 08-36-68-05-87. Entrée libre.

« Saint-Cinéma-des-Prés »

Avec « Saint-Cinéma-des-Prés », titre hommage aux trois numéros de la revue éponyme qui, dans les années 49-50, a su accueillir les films novateurs, le Forum des Images & Cinédoc consacre un programme au renouveau des années 50 à Paris, avec *Traité de bave et d'éternité* d'Isidore Isou (1955) et *Les Intrigues de Sylvia Kouski* d'Alfredo Arrieta (1974) : deux facettes du cinéma expérimental, deux visions de Paris, l'histoire de deux époques à travers leurs milieux artistiques. *Nouveau Forum des Halles, porte Saint-Eustache, Paris 1^{er}. M^o Châtelet-Les Halles. Le 13, à 19 heures et 21 heures. Tél. : 01-44-76-62-00. 30 F.*

(Publicité)

14 janvier
14 février

SAINTE JEANNE DES ABATTOIRS
Bertolt Brecht / Alain Milianti

ODÉON
THÉÂTRE DE L'EUROPE
01 44 41 36 36

GUIDE

FESTIVALS CINÉMA

Hommage à Dirk Bogarde

Douze films au programme de l'hommage consacré à l'acteur britannique : *The Servant* (1953), *La bête s'éveille* (1954), *Pour l'exemple* (1964), *Accident* (1967) de Joseph Losey ; *Les Damnés* (1969), *Mort à Venise* (1971) de Luchino Visconti ; *Victime* (1961) de Basil Dearden ; *Chaque soir à neuf heures* (1967) de Jack Clayton ; *Portier de nuit* (1973) de Liliana Cavani ; *Despair* (1977) de Rainer Werner Fassbinder ; *Providence* (1977) d'Alain Resnais ; *Daddy Nostalgie* (1990) de Bertrand Tavernier. *Reflet Medicis Logos*, 3, rue Champollin, Paris 5^e. M^o Saint-Michel. A partir du 13 janvier. Tél. : 01-43-54-42-34. 35 F et 45 F.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

La Maison du sound

d'après les « Peintures noires » de Goya, par la compagnie L'Arche de Noé, création et mise en scène Guillaume Lagnel, poèmes Léon Felipe. *Cartoucherie-Épée de Bois, route du Champ-de-Manœuvre, Paris 12^e. M^o Château-de-Vincennes. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-48-08-39-74. De 55 F à 110 F.*

Les Portes du ciel

de Jacques Attali, mise en scène de Stéphane Hillel, avec Gérard Depardieu, Barbara Schulz, Jean-Michel Dupuis...

Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9^e. M^o Trinité. Le 13, à 20 h 45. Tél. : 01-48-74-25-37. De 170 F à 350 F.

Rimbaud, dernière escale de Michel Rachline et Laurent Malet, mise en scène de Nada Strancar, avec Laurent Malet, Madeleine Marion et Ophélie Orrechia.

Théâtre Molière-Maison de la Poésie, 161, rue Saint-Martin, Paris 3^e. M^o Rambuteau. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-44-54-53-00. 80 F et 120 F.

Willy Whynot

d'Henri Gruman, mise en scène de l'auteur, avec Christiane Leprévost, Catherine Lascaut, Anne de Broca et Michèle Taïeb. *Espace Rachi, 39, rue Broca, Paris 5^e. M^o Censier-Daubenton. Le 13, à 20 h 45. Tél. : 01-42-17-10-36. 80 F et 120 F.*

Orchestre de Paris

Weber : *Obéron, ouverture*. Debussy : *La Mer*. Schubert : *Symphonie n° 8 « Inachevée »*. Ravel : *Daphnis et Chloé, suite n° 2*. Lorin Maazel (direction).

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8^e. M^o Ternes. Les 13 et 14, à 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 90 F à 320 F.

Ralf Gothoni (piano)

Schubert : *Sonates pour piano D 784 et D 960*. Auditorium du Louvre, accès par la pyramide, Paris 1^{er}. M^o Louvre. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-20-84-00. 135 F.

Salzburg Chamber Soloists

Haydn : *Concertos pour violoncelle et orchestre, Symphonie n° 44 « Funèbre »*. Florentz : *L'Ange du tamaris*. Mozart : *Symphonie n° 15*. Lavard Skou Larsen (violin), Dominique de Willencourt (violoncelle).

Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8^e. M^o Alma-Marceau. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 300 F.

Daukik Lazro, Thierry Madiot, Paul Rogers

Instants chavirés, 7, rue Richard-Le-noir, 93 Montreuil. M^o Robespierre. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91.

Têtes raides

Lavoir moderne parisien, 35, rue Léon, Paris 18^e. M^o Château-Rouge. Le 13, à 20 heures. Tél. : 0-803-808-803. 100 F.

Mona Heftré chante Serge Rezvani

Gérard Daguerre (piano). *Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2^e. M^o Sentier. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-42-36-37-27. De 80 F à 100 F.*

Brassens, chansons

Maison de la culture, 1, boulevard Lé-nine, 93 Bobigny. M^o Saint-Denis Basilique. Le 13, à 21 heures. Tél. : 01-41-60-72-72. 140 F.

Zakia Belouti, Zahida, Karima, Nadia Tachouit

Cabaret sauvage, parc de La Villette, Paris 19^e. M^o Porte-de-la-Villette. Le 13, à 20 heures. Tél. : 01-40-03-75-15. 100 F.

Aberahman Kazzoul et l'ensemble Attourat

Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11^e. M^o Bastille. Le 13, à 20 h 30. Tél. : 01-40-21-70-70. De 80 F à 120 F. Dans le cadre des Belles Nuits du ramadan.

DERNIERS JOURS

17 janvier :

Stéphane Mallarmé (1842-1898)
Musée d'Orsay, 1, rue de la Légion-d'Honneur, Paris 7^e. Tél. : 01-40-49-48-14. 40 F.

Khalil Gibran, artiste visionnaire
Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. Tél. : 01-40-51-38-38. Entrée libre.

Titouan Lamazou

Musée des arts décoratifs, palais du Louvre, 107, rue de Rivoli, Paris 1^{er}. Tél. : 01-44-55-57-50. 30 F.

EN VUE

■ « Là-bas, les malades dorment par terre, mais au moins ils ont des infirmières pour s'occuper d'eux », se souvient un médecin du service des urgences du Saint George Hospital de Londres, qui a travaillé en Inde.

■ Le Corbusier avait fait ériger au centre de Chandigarh, en Inde, sa ville nouvelle construite dans les années 50, une statue en forme de main ouverte pour symboliser le rêve d'une cité pour tous : dix-huit bidonvilles envahissent aujourd'hui la capitale du Pendjab, décrépite et surpeuplée.

■ Après avoir boudé les cérémonies du 11 novembre, les sapeurs-pompiers de Vertolay dans le Puy-de-Dôme, en désaccord avec leur maire qui, de son côté, a boycotté leur arbre de Noël, ont démissionné, lundi 11 janvier, pour obtenir un fourgon-pompe neuf.

■ Mathieu Kérékou, président du Bénin, qui, à son retour au pouvoir en 1996, avait vendu en pièces détachées l'avion présidentiel plaqué d'or et d'acajou, équipé d'un coin cuisine et d'une cave à vin contenant de grands crus, vient d'obtenir de son gouvernement 3 milliards de francs CFA (environ 4,5 millions d'euros) pour racheter un appareil d'occasion.

■ Après avoir fait demi-tour, vendredi 8 janvier, le commandant d'un appareil des Malaysia Airlines a remis à la brigade anti-rongeurs de l'aéroport de Kuala Lumpur, construit sur une ancienne plantation de palmiers à huile, un rat palmiste qui s'était embarqué pour l'Australie.

■ En raison des dangers que les pigeons font courir aux avions, la police de Meched en Iran met un numéro de téléphone à la disposition des habitants pour dénoncer les colombophiles de leur quartier.

■ Récemment, la cour d'appel de Grenoble condamnait pour « conduite imprudente ou négligente d'un aéronef » l'équipage britannique d'un planeur qui, en 1995, près de Gap, avait mortellement heurté un parachutiste en plein vol.

■ Jeannine Van Sandt, qui aime toujours son mari, Ronny, ouvrier au port d'Anvers, devenu Priscilla après une cure d'hormones et une opération chirurgicale, fait appel d'un jugement du tribunal d'Anvers la forçant à divorcer.

■ « Avez-vous quelque chose à ajouter ? - Oui. Est-ce que je peux récupérer l'engin qui appartient à mon frère ? », a répondu au président du tribunal correctionnel de Bonneville un mari de Megève, qui comparait, mardi 12 janvier, pour avoir forcé sa femme au devoir conjugal en découpant à la tronçonneuse la porte de sa chambre à coucher.

Christian Colombani

Le « Wall Street Journal » célèbre l'an 1000

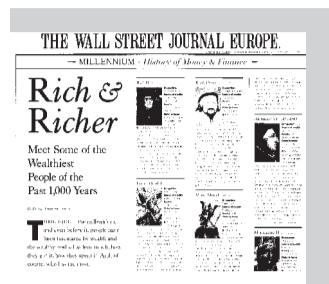
Le développement n'est pas, n'a jamais été, une affaire linéaire ni même le monopole des nations occidentales, affirme le quotidien économique américain en évoquant ce qu'il aurait écrit au début du onzième siècle

LA FAMINE en France s'accroît ; le marché de l'or en Afrique du Nord reste dominé par le Ghana ; récoltes en forte augmentation en Chine ; nouvelle hausse des impôts à Byzance ; scandale sexuel à la cour du Japon ; les femmes scandinaves ont obtenu le droit au divorce ; le bogue de l'an 1000 n'a pas eu lieu... mais la fin du monde pourrait arriver en 1033, mille ans après la mort du Christ.

Le quotidien de Wall Street a publié un fac-similé du numéro daté du lundi 1^{er} janvier 1000, au prix de 25 pièces d'argent. Il nous fournit les petites nouvelles politiques et économiques quoti-

diennes dont il est coutumier et qui nous rappellent que les choses n'ont guère changé en mille ans. Les souverains n'ont pas cessé d'être déposés comme le Toltèque Ce Acatl Quetzalcoatl, les empereurs germaniques de rêver d'expansion, les spéculateurs de spéculer, comme à l'époque sur le fer à cheval.

Mais l'article le plus intéressant porte sur l'écart béant entre pays riches et pays pauvres. Dans une correspondance datée de Kaifeng, alors capitale de l'empire du Milieu, le Journal écrit : « Pour une croissance à court terme, certaines nations ont depuis longtemps eu recours aux pillages. Razzier les ri-



chesses de ses voisins peut fournir un coup de fouet économique. Mais c'est une stratégie risquée à long terme. Si les civilisations les plus avancées - les empires Song, byzantin et arabe - peuvent de plus en plus se vanter d'avoir une

économie diversifiée, c'est qu'ils s'appuient sur l'esprit d'entreprise et d'ingéniosité. Leurs paysans ont trouvé les moyens d'améliorer leurs récoltes. Leurs marchands écumant les routes commerciales avec des gadgets qui guident leurs navires à bon port, comme l'astrolabe. »

« Par contraste, poursuit le Journal, les nations retardataires d'Europe occidentale stagnent dans une situation lamentable. Anglais, Francs, Germains (...) semblent avoir cessé d'évoluer depuis l'an 500. Les produits de basse qualité qu'ils fabriquent sont peu attractifs sur les marchés mondiaux. Et, malgré la fertilité de leurs terres, ils sont bien moins productifs. »

Pourquoi, se demande le quotidien économique d'une place qui n'était alors qu'une presqu'île en plein vent, Manhattan, « alors que le monde entre dans son second millénaire, cet écart entre nations riches et pauvres demeure-t-il aussi grand ? Les marchés en développement d'Europe ne peuvent-ils pas apprendre des civilisations plus avancées comment rattraper leur retard ? Sont-ils, comme le prédisent nombre de prophètes, destinés à rester éternellement à la traîne ? La réponse est, bien évidemment, en partie politique : L'Europe demeure trop fragmentée, manque d'unité politique et d'une taille suffisante pour rivaliser avec les grands empires économiques ». Elle tient aussi à la priorité accordée par ceux-ci à l'éducation et au développement des technologies de pointe, assure encore le Wall Street Journal.

L'article va plus loin qu'une simple évocation historique montrant que l'Occident n'a pas toujours été à la pointe du progrès et de la puissance politique. Il rappelle que l'histoire, comme les marchés financiers, suit des courbes ascendantes et descendantes et qui se croisent, et que les États, comme les sociétés cotées en Bourse, ont leurs bonnes et leurs mauvaises passes. Sans doute seul un quotidien d'un pays qui n'a que quelques siècles pouvait se permettre de donner aux vieilles nations une telle leçon d'histoire, et de modestie.

Patrice de Beer

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Laurent Joffrin

■ Avant le calcul politique, avant la volonté de produire un « effet d'annonce médiatique », il y a une origine simple à la déclaration de Lionel Jospin annonçant « l'éloignement » des mineurs les plus délinquants : l'effrayante dégradation de la situation sur une dizaine d'années. Aussi hostile qu'on soit à l'égard des logiques sécuritaires, aussi méfiant qu'on se montre envers les discours alarmistes, il faut partir de cette réalité massive. Acceptant sans le dire de ne pas mettre la lutte contre le chômage en tête de ses priorités, la société française a produit dans ses quartiers déshérités une population rejetée, dont

les enfants glissent de plus en plus jeunes dans l'illégalité permanente et la violence. (...) La rhétorique prévention contre la répression, et vice versa, a laissé la place à une discussion plus utile - et tout aussi politique - portant sur les politiques concrètes à mettre en œuvre, qui sont - évidemment - une combinaison des deux.

LES ÉCHOS

Nicolas Beytout

■ Confronté à l'échec des 35 heures qui n'ont, en un an, créé que huit mille à dix mille emplois alors que la croissance en a naturellement et à elle seule fait naître cinquante fois plus, le gouvernement cherchait un accord exemplaire qui puisse relancer la fascination qu'éprouvait naguère

son électoral pour le « partage du travail ». Cet accord, le voilà : il a été signé à EDF-GDF. Les 35 heures devaient être un exemple pour le monde développé et la nouvelle Europe sociale-démocrate. Elles sont devenues la caricature d'une société à deux vitesses où l'on donne toujours plus à ceux qui ont déjà. Sans parvenir à créer autre chose que quelques milliers d'emplois publics, là où il faudrait des centaines de milliers d'emplois privés.

THE FINANCIAL TIMES

■ L'anarchie qui s'installe en Sierra Leone est plus qu'une nouvelle tragédie dans un continent africain déjà ravagé par les guerres. Elle marque l'échec d'un vrai projet de force de maintien de la paix

africaine ; elle menace aussi la transition vers la démocratie au Nigeria. Si l'Afrique ne peut pas faire régner l'ordre chez elle - alors que l'appel à l'extérieur n'est guère plus efficace, comme le montre l'effondrement de l'Organisation des Nations unies en Angola -, l'avenir du continent paraît sombre, assurément. Pour le Nigeria, qui fournit l'essentiel des quinze mille hommes de l'Ecomog, la force africaine d'interposition déployée en Sierra Leone, la reprise de la guerre dans ce dernier pays est une humiliation dangereuse. Couplée à la baisse du prix du pétrole (...), à l'agitation dans le Delta (région pétrolière du Nigeria), cette situation peut déstabiliser le Nigeria, ce qui porterait un coup dévastateur au continent africain.

www.thesync.com

Deux jeunes Américains veulent réinventer la télévision grâce à Internet

« CECI N'EST PAS de la télévision recyclée, mais le début d'un média totalement nouveau. » Thomas Edwards, vingt-sept ans, et Carla Cole, vingt-trois ans, fondateurs de la société The Sync, installée dans la banlieue de Washington, ont entrepris de réinventer la télévision en utilisant Internet. Leur ambition est d'imaginer ce que sera « la vidéo pour la prochaine génération », et de produire des émissions adaptées à une « audience Internet ». En même temps, ils entendent rester fidèles à la règle d'or de la télévision : séduire un large public en alternant divertissement et information. Techniquement, l'objectif est de créer un embryon de télévision interactive à la carte, grâce à une banque de programmes et d'archives vidéo en accès libre et gratuit.

The Sync, qui n'a pas les moyens de se lancer dans des productions coûteuses, s'est spécialisé dans les talk-shows décalés et provocateurs, réalisés dans ses propres studios.

Pour animer certaines de leurs émissions, Thomas et Carla ont déjà réussi à attirer des personnalités de



la cyberculture. La plus en vue est sans doute « Jenny », qui s'est rendue célèbre sur le réseau en installant dans son appartement, y compris sa chambre à coucher, des appareils photo numériques connectés à Internet, ce qui permettait au monde entier de suivre les péripéties

de sa vie quotidienne. Sur The Sync, Jenny s'est assagie : elle parle de sa vie, de ses rêves, de son statut inédit de star internationale du Net, et répond aux questions de ses innombrables fans.

Dans un registre plus sérieux, The Sync a fait appel à Brock Meeks,

journaliste de la chaîne d'information MSNBC, pour animer une émission de plateau hebdomadaire consacrée à la « technopolitique », ce qui va du procès Microsoft aux nouveaux projets de loi de censure de l'Internet. The Sync expérimente avec cette émission une nouvelle forme d'interactivité : dès qu'un organisme - ou une entreprise - est cité dans la discussion, l'adresse de son site Web s'affiche à l'écran en hypertexte. Le spectateur peut se connecter au site en cliquant sur l'image vidéo, sans interrompre l'émission.

Pour le reste, The Sync donne la priorité aux programmes légers, avec « The Snack Boy », un one-man-show comique quotidien de cinq minutes, et surtout « CyberLove » : quatre jeunes animateurs, deux hommes et deux femmes, discutent librement de tout ce qui leur passe par la tête, à condition que ce soit sexuel. Un show « garanti non censuré, destiné à ceux qui ont en marre des émissions pour les jeunes produites par des quinquagénaires ».

Yves Eudes

SUR LA TOILE

INTERNET BRITANNIQUES

■ Selon un sondage publié par le quotidien le Guardian, un tiers des adultes vivant en Grande-Bretagne ont déjà utilisé Internet chez eux ou au bureau, et 10 % pensent devenir utilisateurs avant la fin de l'année. 14 % des foyers britanniques sont déjà raccordés au réseau mondial. - (AFP)

CRYPTAGE

■ Le ministère de l'économie et des finances a annoncé la prochaine libéralisation de la réglementation française en matière de cryptage des données transitant sur Internet pour faciliter le développement du commerce électronique. A ce jour, la loi française, beaucoup plus restrictive que celle de ses partenaires européens, n'autorise que les logiciels de cryptage, peu performants, et impose une procédure de dépôt des clés de chiffrement, rendue obsolète par les nouveaux logiciels à clé aléatoire.

LUTTE CONTRE LA PÉDOPHILIE

■ L'Unesco organise à Paris, les 18 et 19 janvier, une réunion internationale sur le thème : « Exploitation sexuelle des enfants, pornographie impliquant des enfants et pédophilie sur l'Internet : un défi international ».

Abonnez-vous au Monde

Jusqu'à
360 F
d'économie
soit
7 semaines
de lecture
GRATUITE*

Offre valable jusqu'au 31/12/99

ABONNEZ-VOUS ET
DEVENEZ LECTEUR
PRIVILÉGIÉ DU MONDE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 562 F 6 MOIS - 1 086 F 1 AN - 1 980 F

au lieu de 585 F* au lieu de 1 170 F* au lieu de 2 340 F*

* Prix de vente au numéro (Tarif en France métropolitaine uniquement) Soit 360 F d'économie

Je joins mon règlement soit : F 901 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

M. Mme Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Localité : _____ Code postal : _____

	TARIFS HORS FRANCE	
	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne
1 AN	2 190 F	2 960 F
3 mois	598 F	790 F

• Pour tout renseignement concernant : le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement etc.
Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8h30 à 18 heures du lundi au vendredi.

• Pour un changement d'adresse, un transfert ou une suspension vacances un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99 F TTC/min)

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

L'établi d'Angelo

par Alain Rollat

L'ÉTABLI de l'éducateur Angelo ressemble à celui où Jean-Pierre Chevènement se flatte de façonner la délinquance. On y travaille le bois brut pour dégauchir les caractères. James y vient souvent. Recherche-t-il inconsciemment l'autorité d'un père dont il ne parle jamais ? Angelo, qui lui apprend à scier droit, l'aime bien. Il fait semblant de ne pas voir ses grimaces dans son dos. De toutes les « Graines de violence » confiées par la justice au foyer René-Birette de Marquen-Barœul (Nord), et décortiquées par la caméra délicate de Cédric de Bragança, mardi soir, sur France 3, James est à la fois la plus attachante et la plus éfrayante.

Les éclats de rire de ce blondinet de quinze ans à l'apparence chétive et au regard clair sont trop aigus. Ils hurlent un infini besoin de tendresse. Mais James est le plus frimeur de tous les « sau-

vageons ». Les pulsions de désespoir qui l'habitent à son insu font des ravages. Il se fait gloire de chacune de ses convocations au tribunal de Lille. Il chaparde pour le plaisir : « Moi, j'ai envie de m'amuser. Voler, c'est délirer ! » Il joue à merveille son rôle de chef de bande : « Moi, j'ai envie qu'on me respecte. J'ai le droit d'emmerder les autres mais les autres, ils ont pas le droit de me faire chier. Sinon, je les fracasse à coups de mar-teau. C'est ça, ma règle à moi !... »

Angelo, qui pratique la main de fer dans le gant de crin, oblige James à respecter d'abord le trait de crayon qui guide la scie sur la planche. Chaque fois, c'est le même rituel. James proteste : « C'est dur ! Je dérape... » « Tu dérapes, lui répond Angelo, parce que tu oublies toujours de mettre ton pouce. » James contrôle un instant son geste. Le ruban de la scie glisse sur le pouce qui lui impose le respect du trait. La

planche est d'équerre, le bois remercie James d'un jet de sciure. « N'oublie pas le pouce », répète Angelo. James marmonne : « On dirait qu'on est des chiens... » Car James est du genre roquet philosophe : « La vie, elle est ennuyeuse. Tu nais, après tu meurs... Si tu ne fais jamais de conneries, la vie, c'est pas la peine. J'en profite un max... »

Mais de « max » en « max », James s'est retrouvé une fois de plus chez le juge pour vol de baladeur au cours d'une sortie. Et, cette fois, le juge ne lui parle plus de réinsertion : « Il m'a dit : "Si je te revois encore une fois, je t'envoie en taule"... » Or, la prison, c'est la seule chose qui fasse peur à James : « Il y a plein de pédophiles. Si je vais en taule, je me suicide... » Il baisse les yeux pour la première fois. Comment dire à ce gosse que toute violence est une scie d'autodestruction ? N'oublie pas le pouce, James !

FILMS DE LA SOIRÉE

- 20.30 Casablanca** ■■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
- 20.30 Smoke** ■■■ Wayne Wang (Etats-Unis, 1995, 115 min). **Ciné Cinémas**
- 20.40 Secrets et mensonges** ■■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). **Cinéstar 1**
- 21.00 ► Marius et Jeannette** ■■■ Robert Guédiguian (France, 1997, 95 min). **Canal +**
- 22.50 Mogambo** ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, 115 min). **Cinétoile**
- 23.30 ► Le Sixième Sens** ■■■ Michael Mann (Etats-Unis, 1986, v.o., 120 min). **13^{ème} Rue**
- 0.35 Drugstore Cowboy** ■■■ Gus Van Sant (Etats-Unis, 1989, 100 min). **Cinéstar 2**
- 0.40 Mon grand** ■■■ Robert Wayne (Etats-Unis, 1953, N., v.o., 105 min). **Ciné Classics**
- 0.55 ► Les Biches** ■■■ Claude Chabrol (France, 1967, 100 min). **Arte**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 18.00** et **21.00** Le Grand Journal. **LCI**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invité : Helena Bonham Carter, Marc EM, Roland Courbis. **Canal +**
- 19.10** Le Rendez-vous. **LCI**
- 20.00** 20h Paris Première. Invité : Sinclair. **Paris Première**
- 20.10** Faits divers. La nuit des braconniers. **RTBF 1**
- 20.45** Les Mercredis de l'Histoire. Chili, la mémoire obstinée. **Arte**
- 20.50** Succès. Invité : Gérard Jugnot. **TF 1**
- 21.00** La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur. Invitée : Véronique Colucci, Lucien Duquesne, André Gardes, Marine Chéreau, Karim-Robert Morand-Kaci, Christine Lebas, Martine Lecorre. **France 3**
- 21.05** Droit de cité. Nous vieillirons ensemble. **TV 5**
- 22.40** Ça se discute. L'alcoolisme au féminin. **France 2**
- 23.00** Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Michelle Perrot, Joël Cornette, Alain Decaux. **Histoire**
- 23.10** 52 sur la Une. Les filles d'Evasan. **TF 1**
- 0.10** ► Hors série. Graine de violence. **France 3**
- 0.50** Le Canal du savoir. Les voies du sel. **Paris Première**

DOCUMENTAIRES

- 18.25** Cinéma et apartheid. [2/2]. **Planète**
- 19.00** Dirigeables dans le vent. **Arte**
- 19.35** Les Grands Compositeurs. [1/7]. Johann Sebastian Bach. **Planète**
- 20.00** On the Road Again. Istanbul. **Odyssee**
- 20.15** Reportage. 15 ans, 120 kilos. **Arte**
- 20.25** L'année dernière, la pluie est tombée un lundi. **Odyssee**

- 20.35** La Grande Pêche des Imraguen. **Planète**
- 20.45** ► Les Dossiers de l'Histoire. Vendre la guerre. **Histoire**
- 20.55** Normal, pas normal, paranormal. **Téva**
- 21.15** Chili impressions. [2/4]. Voyage au bout de la droite. **Histoire**
- 21.30** Les Tribus indiennes. [3/20]. Les Navajos. **Planète**
- 21.30** Légendes vivantes d'outre-mer. Les pêcheurs et les Saintes. **Odyssee**
- 21.55** Avec Matisse à Tanger. **Odyssee**
- 22.00** Les Maîtres du temps. **Planète**
- 22.30** ► Genèse d'un tueur. **13^{ème} Rue**
- 22.45** Plans de vol. Allure silencieuse. **Odyssee**
- 22.50** Un médecin traditionnel en Chine rurale. **Planète**
- 22.55** Absolutely Fabulous : Mode d'emploi. **Canal Jimmy**
- 23.00** ► Profil. Une chambre à soi. La vie de Virginia Woolf. **Arte**
- 23.10** Les Chasseurs du lac Te'nggano. **Odyssee**
- 23.40** 50 ans de conflits. L'histoire de Taiwan. **Odyssee**
- 23.55** La Lucarne. Loco Luchio. **Arte**
- 0.05** La Grande Famine. [3/3]. L'héritage et les reproches. **Planète**
- 0.05** Winnie Mandela et le témoin manquant. **TSR**

DANSE

- 22.00** Bogus Pomp. Chorégraphié de Ralph Lemon. Musique de Frank Zappa. Par le ballet de l'Opera de Lyon. Avec Nathalie Delassis, Pascal Doye, Nicolas Duflois, Anne-Sylvie Gaches, Dominique Lainé, Philippe Muzzik **Muzzik**
- 22.35** The Boy Who Never Came Back. Chorégraphié de Bert Van Gorp et Sean Twan John. **Muzzik**

MUSIQUE

- 18.00** Chet Baker. Avec Chet Baker, trompette ; Michel Graillier, piano ; Jean-Louis Rassinofosse, basse. **Muzzik**
- 22.55** Black Sessions. **Paris Première**

TÉLÉFILMS

- 20.50** Scarabée. William Mesa. **M 6**
- 20.55** La Balle au bond. Williams Crépin. **France 2**
- 20.55** Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3]. **TMC**
- 22.10** Marie la louve. Daniel Wronnecki. **Festival**

COURTS MÉTRAGES

- 1.30** Habeas corpus. Jean-Philippe Grédigui. **13^{ème} Rue**

SÉRIES

- 20.30** Star Trek, la nouvelle génération. Vingt-huit minutes pour vivre. **Canal Jimmy**
- 20.40** Homicide. Pour l'amour de Sarah. **Série Club**
- 21.30** T'wo. Meurtre au consulat. **Série Club**
- 21.55** Presque parfaite. Sérénade à six (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.15** Oz. A ta santé ! (v.o.). **Série Club**
- 22.30** Friends. The One After Ross Says Rachel (v.o.). **Canal Jimmy**
- 22.40** Ally McBeal. Changement d'attitude. **M 6**
- 23.05** 3^e planète après le Soleil. I Brake for Dick (v.o.). **Série Club**
- 23.15** Michel Strogoff. [1/7]. **TV 5**
- 23.30** Townies. Dead Dogs Wag no Tails (v.o.). **Série Club**
- 23.35** Dharma & Greg. Classe Ex 1 **M 6**
- 0.00** Susan ! La coqueluche de l'équipe. **M 6**

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte Chili, la mémoire obstinée**
C'est en 1996 que Patricio Guzman, cinéaste chilien, décide de revenir pour la première fois dans son pays. Il emporte avec lui le film qu'il tournait alors, *La Bataille du Chili*, un film majeur - une trilogie sur l'expérience de Salvador Allende -, montré partout dans le monde sauf au Chili (la junte l'avait interdit). Vingt-trois ans après le coup d'Etat du général Pinochet, le réalisateur cherche à rencontrer ceux qu'il avait filmés, les militants profondément engagés dans le processus révolutionnaire. Il découvre que beaucoup ont « disparu », que leur mémoire est oubliée. Le travail du cinéaste consiste à ramener à la surface le passé devenu sujet tabou en même temps que l'état d'esprit, l'atmosphère d'une époque, sa vérité. Délicat travail. En projetant (entre autres) des images de *La Bataille du Chili*, Patricio Guzman déclenche un formidable retour du rouffé. Pour certains étudiants, c'est le choc de découvrir leur propre histoire. Pour ceux qui n'ont pas encore vu ce film, bouleversant par moments, « Les Mercredis de l'histoire » offrent une rediffusion opportune. - C. H.

● **23.30 13^{ème} Rue Le Sixième Sens**
Un ancien policier spécialisé dans la recherche de criminels psychopathes reprend du service pour découvrir un tueur massacrant des familles entières à la pleine lune. Réalisé par Michael Mann, d'après *Dragon rouge*, un roman de Thomas Harris où apparaît déjà Hannibal le cannibale, le monstrueux personnage du *Silence des agneaux*, c'est une histoire terrifiante, très bien traitée dans les rapports psychologiques ambigus. - J. S.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 18.30** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Succès.
- 23.10** 52 sur la Une. Les filles d'Evasan.
- 0.15** Minuit sport.
- 0.50** TF 1 nuit, Météo.
- 1.05** Histoires naturelles. Au soleil d'Hemingway.

FRANCE 2

- 18.45** Cap Dakar.
- 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20** Qui est qui ?
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.55** La soirée continue. La Balle au bond. Téléfilm. Williams Crépin.
- 22.40** Ça se discute. L'alcoolisme au féminin.
- 0.30** Journal, Météo.
- 0.50** Paris-Dakar.
- 1.15** A l'occasion du Dakar, le cercle.
- 1.45** Muzzik l'Info.

FRANCE 3

- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Un livre, un jour.
- 18.52** L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55** 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05** Le Kouij de 20 heures.
- 20.35** Tout le sport.
- 20.40** Le Journal du Dakar.
- 21.00** La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur.
- 22.45** Météo, Soir 3.
- 23.20** Les Noces de Figaro. Opéra de Mozart.
- 2.20** ► Hors série. Graine de violence.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 21.00**
- 18.30** Nulle part ailleurs.
- 20.30** Le Journal du cinéma.
- 21.00** ► **Marius et Jeannette** ■■■ Film. Robert Guédiguian.
- 22.45** **Le Pic de Dante** ■ Film. Roger Donaldson (v.o.).
- 0.30** South Park. Le charmeur de poules.
- 0.50** Spin City. Un après-midi de chien.
- 1.15** **Le Septième Ciel** ■■■ Film. Benoît Jacquot.

FILMS DU JOUR

- 13.45** Certains l'aiment chaud ■■■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1959, N., v.o., 120 min). **Cinétoile**
- 13.50** Gervaise ■■■■ René Clément (France, 1956, N., 120 min). **Ciné Classics**
- 14.10** Ladybird ■■■ Ken Loach (Grande-Bretagne, 1994, 100 min). **Ciné Cinémas**
- 15.05** Les Caprices d'un fleuve ■■■ Bernard Giraud (France, 1995, 110 min). **Cinéstar 2**
- 15.45** **Le Fils du désert** ■■■■ John Ford (Etats-Unis, 1948, 105 min). **Cinétoile**
- 15.55** Secrets et mensonges ■■■ Mike Leigh (Grande-Bretagne, 1996, 140 min). **Cinéstar 1**
- 17.20** Brooklyn Boogie ■■■ Wayne Wang et Paul Auster (EU, 1995, 85 min). **Ciné Cinémas**
- 18.15** **Un thé au Sahara** ■■■■ Bernardo Bertolucci (GB, 1989, 135 min). **Cinéstar 1**
- 18.45** Dune ■■■ David Lynch (Etats-Unis, 1984, 135 min). **Cinéstar 2**
- 18.50** Casablanca ■■■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1942, N., 100 min). **Ciné Classics**
- 19.30** Jerry chez les ciniques ■■■ Frank Tashlin (Etats-Unis, 1964, 90 min). **Cinétoile**
- 20.30** Tempo massimo ■■■ Mario Mattoli (Italie, 1934, N., v.o., 80 min). **Ciné Classics**
- 20.30** 20 000 lieues ■■■ sous les mers ■■■ Richard Fleischer (Etats-Unis, 1954, 125 min). **Ciné Cinémas**
- 20.35** **Le Grand Embouteillage** ■■■■ Luigi Comencini (Italie, 1978, 110 min). **Canal Jimmy**
- 20.50** **La Nuit des généraux** ■■■■ Anatole Litvak (France - Grande-Bretagne, 1966, 145 min). **M 6**
- 21.00** Secrets de femmes ■■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 100 min). **Paris Première**
- 22.35** Voyage au bout de l'enfer ■■■■ Michael Cimino (Etats-Unis, 1978, v.o., 180 min). **Canal Jimmy**
- 22.40** Les Drakkars ■■■■ Jack Cardiff (Grande Bretagne - Yougoslavie, 1964, 125 min). **RTL 9**
- 22.50** **La Semaine du sphinx** ■■■■ Daniele Luchetti (Italie, 1991, 95 min). **Cinéstar 2**
- 23.10** **Le Souffle au cœur** ■■■■ Louis Malle (France, 1970, 115 min). **France 2**
- 0.00** **La Valse des pantins** ■■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 110 min). **Cinéstar 1**

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 13.05** Droit de cité. Nous vieillirons ensemble. **TV 5**
- 13.25** Parole d'Expert. Invité : François Morel. **France 3**
- 13.30** Envoyé spécial, les années 90. Les oubliés de Saddam. La proie. **Histoire**
- 15.45** Le Vrai Journal. Les élections régionales à Lyon. La plainte Ecotel contre le FN. La condamnation de la société de production Carlton. Invité : Jacques Delors. **Canal +**
- 18.00** et **21.00** Le Grand Journal. **LCI**
- 18.30** Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Michelle Perrot, Joël Cornette, Alain Decaux. **Histoire**
- 18.30** Nulle part ailleurs. Invités : Nora Ephron, Divine Comedy, Jean-Louis Arajol, Fode Sylla, Neil Hannon. **Canal +**
- 19.10** Le Rendez-vous. **LCI**
- 20.55** Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. Les aventurières de Dieu. **France 2**
- 22.10** Pulsations. Les rêves. **RTBF 1**
- 23.00** De l'actualité à l'Histoire. Bilan de l'année 1998. **Histoire**
- 23.15** Si j'ose écrire. La géométrie des sentiments. Chansons de Léo Ferré. Dessins de Roland Topor. Invités : Patrick Roegers, Jean-Claude Bologne, Françoise Lalande. **RTBF 1**
- 23.20** France Europe Express. La parité hommes / femmes. La privatisation du service public. La revue de presse d'Alex Taylor. Invitée : Nicole Notat. **France 3**

DOCUMENTAIRES

- 17.55** Couleur de l'Afrique. Tombouctou, les puits de l'esclavage. **La Cinquième**
- 18.20** Le Tunnel sous la Manche. [2/3]. **Planète**
- 18.30** Les Vautours. **La Cinquième**
- 18.30** On the Road Again. Istanbul. **Odyssee**
- 19.00** Voyages, voyages. Namibie. **Arte**
- 19.00** A ma zone. **Odyssee**

- 19.10** Tabary. **Planète**
- 19.45** Les Meilleurs moments des JO. [2/10] Franchir la ligne. **Histoire**
- 19.55** Les Chasseurs du lac Te'nggano. **Odyssee**
- 20.15** Reportage. Tendres cognesues. **Arte**
- 20.20** Global Family VII. La faune inconnue d'Australie. **Odyssee**
- 20.35** Cinéma et apartheid. [2/2]. **Planète**
- 20.45** ► Soirée thématique. Scandales, mensonges et vidéos. **Arte**
- 20.45** Pablo Casals. Le chant des oiseaux. **Mezzo**
- 21.05** Des trains pas comme les autres. L'Inde du Sud. **TV 5**
- 21.20** 50 ans de conflits. L'histoire de Taiwan. **Odyssee**
- 21.45** Les Grands Compositeurs. [1/7] Johann Sebastian Bach. **Planète**
- 22.45** La Grande Pêche des Imraguen. **Planète**
- 22.45** West Side Story. Le making of de l'enregistrement. **Mezzo**
- 22.45** L'année dernière, la pluie est tombée un lundi. **Odyssee**
- 23.40** Les Tribus indiennes. [3/20]. Les Navajos. **Planète**
- 23.50** Légendes vivantes d'outre-mer. Les pêcheurs et les Saintes. **Odyssee**

SPORTS EN DIRECT

- 20.30** Basket-ball. Eurologue. Asvel - Ulker Istanbul SC. **AB Sport**

MUSIQUE

- 18.00** The Charles Mingus Sextet. Oslo, 1964. **Muzzik**
- 19.45** Sonate pour violoncelle et piano n° 3, de Beethoven. Avec Hüseyn Sermet, piano ; Xavier Phillips, violoncelle. **Mezzo**
- 21.00** Hommage à Michel Petrucciani. 21.45 Concerts. Bits (1990), Nuages (1997), Impressions (1997), Danser sur moi (1997), Saint Thomas (1997), Brazilian Like (1998), Little Peace in C for you (1998). **Muzzik**

- 21.50** Concerto pour violoncelle, de Dvorak. Avec Mischa Maisky, violoncelle. Par l'Orchestre symphonique de Prague, dir. Petr Altrichter. **Mezzo**
- 23.15** Fedosseiev dirige. Roméo et Juliette, de Tchaïkovski. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Moscou. **Mezzo**
- 23.30** Beethoven par Davis et Arrau. Par l'Orchestre symphonique de Londres, dir. sir Colin Davis. **Paris Première**
- 23.10** Les Brigands. Opéra d'Offenbach. Mise en scène. Alain Marcel. Par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand-Théâtre de Genève, dir. John Miner. **Muzzik**

TÉLÉFILMS

- 20.30** Saint-Exupéry, la dernière mission. Robert Enrico. **Festival**
- 20.40** Un week-end meurtrier. Richard Friedmann. **13^{ème} Rue**
- 20.45** Masada. Boris Sagal [2/4]. **Histoire**
- 22.30** Baldipata. Claude D'Anna. **TV 5**
- 22.45** Made in America. Une trop belle cible. Dennis Hopper. **TF 1**
- 0.20** Piège du bonheur. Jürgen Bretzinger. **Arte**

COURTS MÉTRAGES

- 23.05** Papparazzi. Jacques Rozier (1963). **Arte**

SÉRIES

- 17.20** Seconde B. Le mystère Malika. **TMC**
- 17.50** Hartley, cœurs à vif. **France 2**
- 18.30** Urgence. **TV 5**
- 19.15** Michel Strogoff. [1/7]. **TV 5**
- 19.20** Force de frappe. Voie sans issue. **13^{ème} Rue**
- 19.50** La Vie de famille. L'arme. **RTL 9**
- 20.00** Fallen Angels. Une arnaque de première classe. **Canal Jimmy**
- 20.00** Dharma & Greg. Mon père ce zéro. **Téva**
- 20.00** Qui de neuf docteur ? **TMC**
- 20.10** Happy Days. Bienvenue Roger. **Série Club**
- 20.35** Maigret. Meurtres dans un jardin potager. **RTBF 1**
- 20.40** Buffy contre les vampires. Dévotion. **Série Club**
- 20.50** Julie Lescaut. Le Secret des origines. **TF 1**
- 22.10** Highlander. Suspects irréprochables. **Série Club**
- 23.25** 3^e planète après le Soleil. Dick Behaving Badly (v.o.). **Série Club**

NOTRE CHOIX

● **15.30 Planète Gerry Mulligan, 1927-1996**
Compositeur, arrangeur, saxophoniste baryton, Gerry Mulligan aura beau avoir été l'homme des rencontres et des expériences musicales, ce que l'histoire du jazz retiendra avant tout, ce sont deux orchestres. D'abord, en 1949 et 1950, le nonette qui réunit Mulligan, Lee Konitz, Gil Evans et Miles Davis, puis en 1952, le quartette sans piano avec le trompettiste Chet Baker. Ce documentaire de Robert Mugnerot, réalisé en 1996 pour la « Jazz collection » d'Arte, en fait la démonstration en consacrant une bonne moitié du film à ces deux formations. Mais quand on a participé à l'élaboration d'un son, d'un style, peut-il en être autrement ? Avec le nonette de *Birth of the Cool* (« naissance du cool »), Mulligan et Evans mettent l'art de la fugue et du contrepoint au service des solistes du bop ; avec Baker, c'est le jeu en contre-chant des deux solistes, l'émancipation de la contre-basse.

Mulligan est dans l'histoire, donc, comme l'est sa dégaîne de grand gaillard à la peau claire, aux cheveux et à la barbe très vite blancs. Dans l'histoire, comme l'est le jazz dit « West Coast », né en Californie, dans le soleil et l'insouciance des années 50, auquel Mulligan sera souvent rattaché, contre son gré. C'est la bohème des Blancs à laquelle sera régulièrement opposée celle des Noirs dans un New York tentaculaire et impitoyable.

Dans le temps qui reste, on voit, trop fugitivement, le Concert Jazz Band, grand orchestre somptueux et éphémère monté en 1960. On en apprend aussi plus sur le baryton - sa technique et ses quelques solistes, dont Mulligan reste le summum - avec Pierre-Olivier Govin. Mulligan, musicien isolé dans le déroulement du jazz, individualiste tranquille, reste au final un mystère dont les secrets sont toujours à découvrir. - S. Si.

★ Rediffusions : vendredi, 19.40 ; samedi, 21.55, dimanche, 17.45.

● **21.00 Muzzik Lettre à Michel Petrucciani**
En hommage au pianiste disparu le 6 janvier (*Le Monde* du 8 janvier), « Muzzik » diffuse le film de Frank Cassenti consacré au premier voyage new-yorkais du pianiste en 1982. Des images simples, amicales, qui montrent la joie enfantine d'un Petrucciani en train de vivre son grand rêve, la conquête de l'Amérique du jazz. Des extraits de concerts, la plupart des deux dernières années, complètent le programme. - S. Si.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

- TF 1**
- 13.45** Les Feux de l'amour.
- 14.35** Arabesque.
- 15.25** La loi est la loi.
- 16.20** L'homme qui tombe à pic.
- 17.00** Sunset Beach.
- 17.45** Beverly Hills.
- 18.30** Exclusif.
- 19.05** Le Bigdil.
- 20.00** Journal, Météo.
- 20.50** Julie Lescaut. Le Secret des origines.
- 22.45** Made in America. Une trop belle cible. Téléfilm. Dennis Hopper.
- 0.25** Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 0.50** TF 1 nuit, Météo.

FRANCE 2

- 13.50** Derrick.
- 14.40** Soko.
- 15.30** Tiercé.
- 15.45** La Chance aux chansons.
- 16.45** Des chiffres et des lettres.
- 17.15** Un livre, des livres.
- 17.20** Cap des Pins.
- 17.50** Hartley, cœurs à vif.
- 18.45** Cap Dakar.
- 19.15** 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.20** Qui est qui ?
- 19.55** L'Euro, Journal, Météo.
- 20.55** Envoyé spécial. La leçon des grands singes. Alzheimer mon amour. P-s : Les aventurières de Dieu.
- 23.10** **Le Souffle au cœur** ■■■ Film. Louis Malle.
- 1.05** Journal, Météo.
- 1.25** Paris-Dakar.

FRANCE 3

- 13.25** Parole d'Expert.
- 14.25** Les Craquantes.
- 14.50** Simon et Simon.
- 16.40** Les Minikeux.
- 17.45** La Piste du Dakar.
- 18.20** Questions pour un champion.
- 18.50** Un livre, un jour.
- 18.52** L'Euro, mode d'emploi.
- 18.55** 19-20 de l'information, Météo.
- 20.10** Le Kouij de 20 heures.
- 20.40** Tout le sport.
- 20.45** Le Journal du Dakar.
- 21.05** Consomag.
- 21.05** Hudson Hawk, gentleman et cambrioleur. Film. Michael Lehmann.
- 22.50** Météo, Soir 3.
- 23.20** France Europe Express.
- 0.35** Espace francophone.
- 1.05** La Marche du siècle. Pauvreté : le cri du cœur.

CANAL +

- **En clair jusqu'à 13.35**
- 13.35** Le Journal du cinéma.
- 14.00** Créatures féroces ■■■ Film. Fred Schepisi et Robert Young.
- 15.30** Surprises.
- 15.4**

Hôtel du Nord par Pierre Georges

LE CROIRAIT-ON ? Il y a des cols de haute-montagne dans Paris. Notamment un fameux du côté du Panthéon, le redoutable col des Carmes, classé en première catégorie sur l'échelle des cataclysmes et désagréments hivernaux. Voilà qui devrait faire hurler de rire, d'un grand rire re-vanchard, les provinces qui, enfin, à l'unisson pourront crier : « *Parigots, chiens de traîneaux !* » Et exercer, sans le moindre scrupule, leur droit de moquerie sur ces étranges créatures franciennes qui venaient de réinventer l'hiver.

Donc il neigeait sur Paris. Et il neigeait un peu plus sur les banlieues, cela leur apprendra à se dire de banlieue comme on s'affirme de la campagne. Une vraie tempête de neige. Incroyable en janvier ! Sans exagération, au moins cinq centimètres de neige ! La tourmente, mes aïeux, un fameux blizzard de bazar. Pour dire, et les photographes du *Parisien* en font foi ce matin, « *la neige fouettait les visages sur le pont Alexandre III* » qu'on eut dit jeté sur la Neva, face au Palais d'hiver, à Saint-Petersbourg.

C'est beau une ville la nuit, sous la neige. Très beau. Mais un peu con aussi. Vint donc, dans la soirée, après mûre réflexion, l'heure des grandes décisions. Dans tous les bureaux, de solides expéditions se préparèrent. Car ce n'était pas le tout de regarder tomber les flocons avec l'émerveillement d'un paradis perdu, encore fallait-il se lancer dans l'aventure polaire sans faiblir pour retrouver ses charentaises.

Oser, pas oser ? On en disserta longuement, voyez comme la vie est drôle, devant un doigt de rhum cubain, médaillé d'or à Leipzig (RDA) en 1966, c'est dire sa qualité. Le rhum et les enfants d'abord ! La prémonition était

admirable et la précaution fort sage. Car la suite démontra qu'il ne fallait pas espérer de saint-bernard à tonnelet dans les secours en montagne Sainte-Geneviève.

On décida d'y aller. Brave-ment. Sans faiblir. Bras dessus, bras dessous, Mermoz et Guillaume, et un troisième larron en bêtaillère dans leurs Andes hostiles. Jusqu'au Panthéon, grand cimetière sous la lune neigeuse, ce fut sportif, mais correct. La voiture menait sa vie indépendante de voiture aux sports d'hiver parisiens, frétilant du croupion et chassant de l'avant. Mais, dans la descente de la rue des Carmes, redoutable piste noire, il fallut se rendre à l'évidence : trois hommes à la neige ! L'abandon s'imposait d'urgence, avec feux de détresse, et imprécations diverses du genre « *mais que fait Tibéri ?* ».

Bref, ce fut très drôle. Beaucoup plus que le sort réservé à des millions de gens, naufragés des routes et des banlieues hostiles. Sur toutes les radios, les témoignages concordèrent. La peine incompressible de neige avait frappé chacun. De plusieurs heures à une nuit entière de baigne blanc. Les malédictions montaient de partout : « *Mais que fait l'équipement, mais que fait la police, mais que fait l'armée ?* »

La position stratégique de chroniqueur fait que l'on vous raconte ces choses-là comme à un confesseur. Ainsi cette collaboratrice, l'œil vaguement satisfait, qui s'en vint dire : « *Mon mari n'est pas rentré de la nuit ! Bloqué pendant trois heures, il a mangé ses provisions de bord, trois barres chocolatées, bu son eau minérale. Puis il a fait demi-tour et est allé à l'hôtel.* » Du Nord ?

M. Bayrou : « Il faut, dans l'opposition, une liste pour les européens »

CHERCHER L'ERREUR. « *L'erreur, c'est d'imaginer que l'on peut, par l'intimidation, obtenir une opposition monolithique et enrégimentée* », a expliqué François Bayrou, mardi 12 janvier, à l'occasion d'une cérémonie des vœux un peu particulière. Il y avait foule, Raymond Barre était là, et le président de la « *nouvelle UDF* », rougissant, croulait sous les hommages. Trois jours après l'élection d'Anne-Marie Comparini (UDF-FD) à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes, M. Bayrou n'entend pas désarmer.

« *Une crise de nerfs, des cris d'orfraie, des injures, des moulins à vent avec des sabres de bois, et tout cela pourquoi ? Parce que nous avons conservé la région Rhône-Alpes à la droite républicaine* », a ironisé M. Bayrou. Il y a « *deux cultures dans l'opposition* », celle de l'opposition systématique, prônée par le RPR, une « *culture de guerre civile* », et celle de « *l'opposition constructive* », dont « *l'UDF est le parti* ». Cette analyse vaut avertissement pour l'avenir. L'Alliance doit être « *une maison commune, et pas un moyen de domination des uns sur les autres, gouvernée par les coups de gueule, les menaces et l'intimidation* ». A plus court terme, pour les élections européennes de juin, le président de l'UDF a pris un « *engagement* » : « *Dans la droite républicaine, les anti-européens, les eurosceptiques n'auront que l'embarras du choix. Mais où iront les pro-européens ? Il faut qu'il y ait dans l'opposition une liste pour les européens.* »

Et dire que cette journée devait être placée sous le signe de l'apaisement... Après un petit déjeuner partagé avec le chef de l'Etat, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, Jean-Louis Debré, s'est chargé de faire passer le message. Il a tout d'abord apporté son soutien à Philippe Séguin pour les choix tactiques que le président du RPR a effectué en Rhône-Alpes. « *Je ne fais de procès d'intention à personne* », a ensuite

affirmé M. Debré, à l'intention des dirigeants de l'UDF, soupçonnés par Nicolas Sarkozy et Alain Madelin de préparer un changement de stratégie. « *Il ne faut pas nous laisser nous détourner de notre route par une péripétie locale* », a-t-il ajouté, avant de se prononcer très clairement pour une liste unique de l'opposition aux élections européennes. « *L'Europe doit unir l'opposition* », a-t-il dit.

LA GAFFE DE M. MADELIN

L'Elysée a peu apprécié que M. Madelin rapporte, lundi, ce qui s'était passé « *à la table du président de la République* », le 9 décembre, lorsque les dirigeants de L'Alliance avaient évoqué avec Jacques Chirac la situation créée par l'annulation de l'élection de Charles Millon à la présidence du conseil régional Rhône-Alpes. M. Bayrou le sait, qui a enfoncé le clou en accusant M. Madelin, mercredi sur Europe 1, de vouloir « *déstabiliser ou fragiliser le président de la République* ». Mais l'Elysée s'inquiète surtout des conditions de la préparation des élections européennes. L'entourage de Jacques Chirac continue de privilégier une logique politique, l'unité de la majorité présidentielle, plutôt que celle d'un scrutin à la proportionnelle qui permettrait pourtant de « *ratisser* » plus large. Or, M. Bayrou est de plus en plus poussé par ses amis à privilégier l'indépendance de l'UDF.

A gauche, on observe avec satisfaction le nouvel embarras de la droite. Lors du bureau national du Parti socialiste, le premier secrétaire, François Hollande, s'est ainsi félicité, mardi, du « *comportement honorable de l'UDF en région Rhône-Alpes* », mais pour mieux l'inviter à adopter la même attitude dans les trois régions - Bourgogne, Languedoc-Roussillon et Picardie - gérées par la droite avec l'appui du Front national.

Jean-Louis Saux

Les chutes de neige ont fortement perturbé les transports dans plusieurs régions françaises

6 300 foyers de la Drôme et de l'Ardèche restaient privés d'électricité mercredi matin

LA CIRCULATION a été fortement perturbée, mardi soir 12 janvier, à Paris et dans sa région, en raison des chutes de neige qui ont provoqué près de 300 kilomètres de bouchons sur les grands axes, où, par endroits, une couche de 3 à 5 cm de neige s'est déposée en moins de deux heures au moment de la sortie des bureaux. Les autoroutes autour de Paris ont très vite été engorgées en raison de la présence de poids lourds en difficulté sur les bretelles et rampes d'accès.

Mercredi matin, certains tronçons d'autoroute étaient fermés à la circulation. Sur l'A 11, dans le sens province-Paris, l'autoroute était fermée à la hauteur d'Ablis (Yvelines). Sur l'A 10, à l'entrée de Paris, un bouchon était survenu aux Ullis (Essonne) et l'entrée d'Artenay (Loiret) avait été fermée. Sur l'A 6, deux voies avaient été affectées au stationnement des poids lourds immobilisés. En revanche, les boulevards périphériques étaient fluides.

Les bus ont également subi des retards, mardi soir, à Paris et dans

la banlieue, où trois centres, ceux de Vitry et Fontenay (Val-de-Marne) et de Pleyel (Seine-Saint-Denis), ont fermé plus tôt que d'habitude.

LE TRAFIC AÉRIEN TOUCHÉ

Le trafic aérien dans les aéroports parisiens a lui aussi souffert des mauvaises conditions météorologiques. De nombreux vols ont été annulés au départ de Roissy-Charles de Gaulle et d'Orly. Les services d'Aéroport de Paris ont mis en place un « *important dispositif de déneigement* » permettant de maintenir les différentes pistes ouvertes en alternance, mais les mauvaises conditions de visibilité ont entraîné une baisse du rythme des arrivées et des départs. Des compagnies aériennes ont réduit leur programme en annulant des départs en particulier sur les moyens courriers. D'autres ont dérouté quelques uns de leurs vols qui ont atterri sur les aéroports de dégivrage, en particulier Bruxelles.

Dans la nuit, la perturbation a touché le centre et l'est du pays,

où la circulation est difficile sur les grands axes routiers et très délicate, voire impossible, sur les réseaux secondaires en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Bourgogne, en Franche-Comté, en Alsace et dans la région Centre. Une cinquantaine de camions, incapables de gravir des côtes enneigées très raides, ont été bloqués en Haute-Marne.

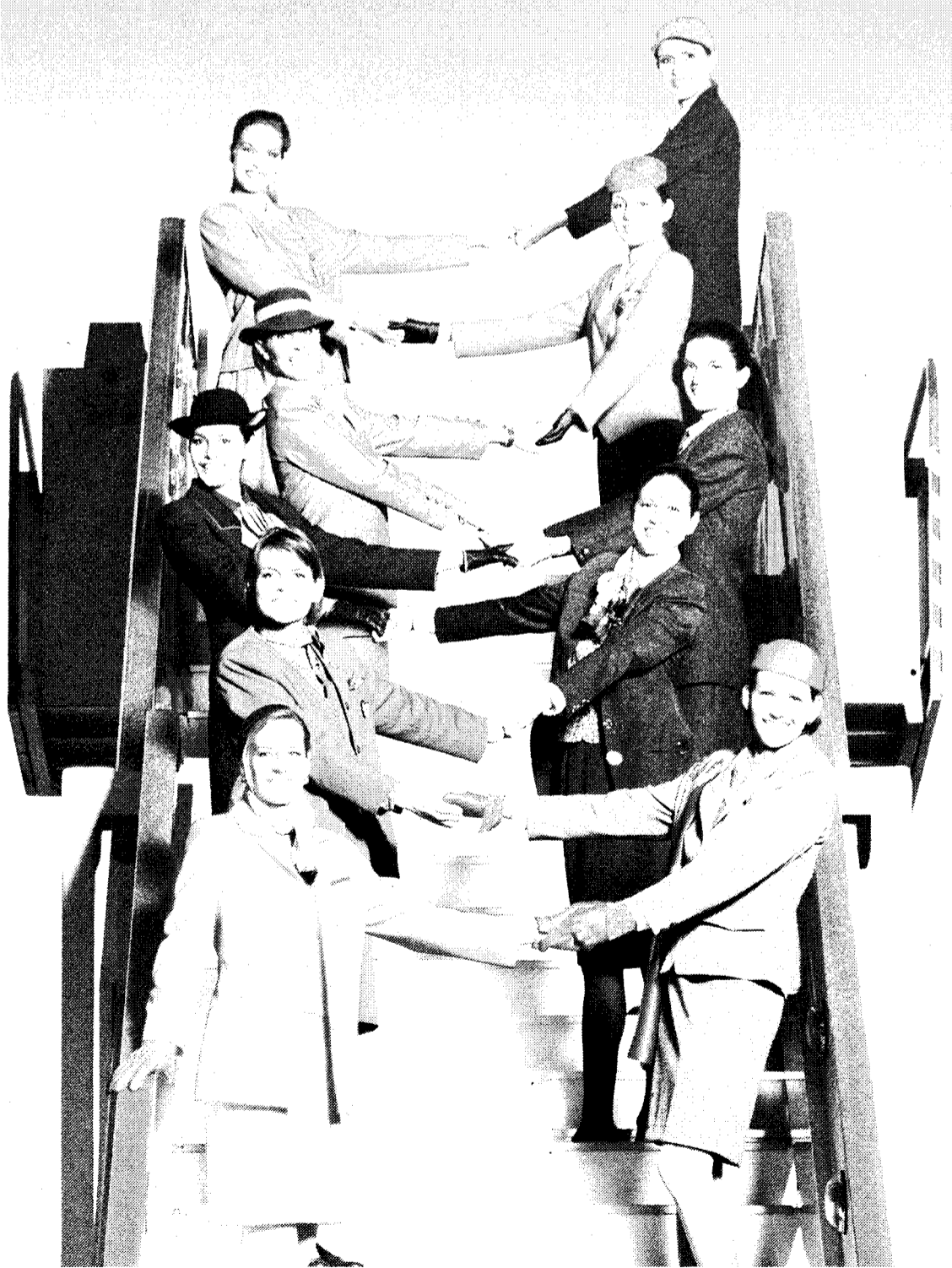
Mercredi matin la neige tombait toujours dans l'Est, où la couche atteignait par endroits 20 cm. La formation de congères dans les Vosges rendait la circulation difficile et les équipements spéciaux sont nécessaires pour l'accès à tous les cols. Dans le Doubs, le Jura et le territoire de Belfort, la couche de neige en plaine atteint 40 cm. Situation tout aussi difficile en Rhône-Alpes, où la neige, apparue dimanche, tombait de nouveau mercredi matin. L'ensemble des axes autoroutiers a été dégaugé, mais la circulation se fait difficilement sur le réseau secondaire, notamment en Ardèche, dans les secteurs d'Aubenas, Privas et Annonay, et dans la Drôme.

Dans ces deux départements, 6 300 foyers étaient toujours privés d'électricité, pour le troisième jour consécutif.

Quatre secteurs sont particulièrement affectés : les environs de Tournon-sur-Rhône et quatre villages du bassin de Privas, en Ardèche, le nord de la Drôme, près de Saint-Vallier, et le sud de Valence. Des moyens supplémentaires d'intervention ont été engagés depuis mercredi matin, notamment au sud-est de Valence. Dans les zones les plus sensibles, des groupes électrogènes vont être installés dans le centre des bourgs. Les équipements spéciaux sont obligatoires sur l'ensemble du réseau secondaire d'altitude des départements de l'Isère, de Savoie et de Haute-Savoie.

En Seine-Maritime, dans les Yvelines, en Eure-et-Loir, dans les Ardennes, dans l'Orne et en Essonne, les autorités ont décidé d'annuler les services de ramassage scolaire pour la journée de mercredi en raison des risques de verglas.

La multiplication des correspondances et des fréquences.



* Le 15.12.98, Air Littoral devient partenaire du programme Frequent Flyer de Qualifier.